

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:      **Pagination continue.**

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



1880.

# L'ALBUM DES FAMILLES,

## JOURNAL MENSUEL.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

UN MORCEAU DE  
**MUSIQUE**  
CHÀQUE MOIS.

Les lettres doivent être adres-  
sées à M. l'Administrateur  
de l'Album des Familles, à  
Ottawa.

CINQUIÈME ANNÉE.

OTTAWA

1er Mars 1880.

ABONNEMENT

\$2 par An,

PAYABLE D'AVANCE

Les lettres d'argent doi-  
vent être enregistrées.

### SOMMAIRE.

	PAGES.
<b>Bulletin Religieux.</b>	
Entretiens sur le <i>Syllabus</i> , ( <i>Suite</i> ), par Mgr. GATME.....	97
<b>Littérature.</b>	
L'Enfant Mystérieux (Roman Canadien), ( <i>Suite</i> ), par V. Eug. DICK.....	100
L'Enfant Maudit ( <i>Suite</i> ), par Raoul de NAVARY.....	109
<b>Poésies.</b>	
L'Hirondelle du Prisonnier, par Hector de St. MAUR.....	109
Le Fantôme du Lac, par F. M. DEROME... 126	
Visite au <i>Chemin des Amoureux</i> , en hiver, par J. A. BÉLANGER.....	131
<b>Musique.</b>	
Pour un Nuage.....	120
<b>Histoire.</b>	
Qualités des Canadiens ( <i>Suite</i> ), Etude par L. A. PRUD'HOMME.....	126
<b>Biographie.</b>	
Un Journaliste oublié, par F. M. DEROME 132	
N. C. Faucher de Saint-Maurice, par X <sup>e</sup> 136	

	PAGES
<b>Bibliographie.</b>	
Notice sur l'église de N. D. de Montréal.....	139
Notre-Dame de Lourdes.....	159
<b>Variétés.</b>	
Réflexions sur le <i>Luxe</i> ( <i>Suite</i> ), par Alfred BOISELAIR.....	140
Terrible résultat de la lecture des mau- vais livres.....	141
Il faut rendre à César ce qui est à César... 142	
Société de St. Vincent de Paul, par Ernest VOLIGNY.....	143
<b>Maximes et Pensées.</b>	
Pensées Diverses.....	100—125—135
Le Prix du Temps, par VÉNÉLON.....	125
Le Génie, par LACÉPÈDE.....	131
Épithape de SCARON.....	131
<b>Informations Générales.</b>	
Espoir et Reconnaissance.....	143
Avis de l'Administration.....	144
Autre Avis.....	144
Nouveaux Agents.....	144
<b>Recreations.</b>	
Jeux d'Esprit.....	144

# Liste des Agents.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement à l'*Album des Familles*.

## PROVINCE DE QUÉBEC.

### VILLES.

Québec.....	M. Etienne Légaré, No. 378, rue St. Joseph, St. Roch.
Montréal.....	M. Ignace St. Amour, No. 314, rue Amherst.
Trois-Rivières.....	M. P. L. Hubert, Notaire.
Notre-Dame de Lévis.....	M. Elzéar Bédard, M. de P.
Rimouski.....	M. Alph. Couillard.
Sherbrooke.....	M. F. X. Désève.
Sorel.....	M. J. O. Weillbreuner, jr.
St. Jean Dorchester.....	M. Jean Bourguignon.
St. Hyacinthe.....	M. Louis H. Taché, jr.

### CAMPAGNES.

Arthabaskaville.....	M. Amé Dion.
Kamouraska.....	M. P. C. Dupuy.
Longueuil, (Chambly).....	M. F. X. Valade, Notaire.
Lotbinière.....	M. Maxime Lemay.
Maskinongé.....	M. Joseph Déziel.
Rivière du Loup (En Haut).....	M. L. T. Rivard.
Sault-au-Récollet, (Hochelaga).....	M. J. B. Beauchamp.
St. Anne Lapocatière.....	M. Geo. L'Évêque.
St. Charles, (Bellechasse).....	M. P. P. Dalaire.
St. Eustache, (Deux-Montagnes).....	M. Daniel Ethier.
St. Foye, (Québec).....	M. Félix Belleau.
St. Henri de Lauzon.....	M. G. Roy.
St. Hugues, (Bagot).....	M. E. Lafontaine.
St. Nicholas, [Lévis].....	M. Louis Fréchette, jr., [Bas de la paroisse.]
St. Romuald, (Lévis).....	M. Joseph Fortin.
St. Rose, (Laval).....	M. A. E. Léopard.
St. Tite, (Champlain).....	M. J. N. Baist.
Wotton, (Wolfe).....	M. J. H. C. Lajoie.

## MANITOBA.

St. Boniface et Winnipeg.....	M. A. A. Larivière.
-------------------------------	---------------------

## ETATS-UNIS.

Albany, (N. Y.).....	M. Gilbert J. Léveilly, 15, North Lansing Street.
Biddeford, (Mass.).....	M. L. N. Chartier.
Burlington, (Vermont).....	M. Israël Couture, (P. O. Boite 538.)
Central Falls, (R. I.).....	M. Zoël Choquette.
Chicago, (Ill.).....	M. Louis Vézina, No. 309.—13th Place.
Chicopee (Mass.).....	M. Geo. P. Benoit, (P. O. Boite 434.)
Chicopee Falls, (Mass.).....	M. Wilfrid St. Amour.
Cohoes, (N. Y.).....	M. P. G. Falardeau.
Danielsonville, (Conn.).....	M. J. T. Bréault.
Détroit, (Michigan).....	M. Ed. Racicot.
Fall River, (Mass.).....	M. F. H. Benoit, (P. O. Boite 31.)
Hebron, (Mass.).....	M. N. Blais.
Holyoke, (Mass.).....	M. Anthime Bourdon.
Jeffersonville et Holden.....	(Mass.)..... M. Louis Demers, (P. O. Boite 33.)
Keene, (N. H.).....	M. Gilbert Perry, (P. O. Boite 273.)
Lawrence, (Mass.).....	Dr. Joseph Desmarais, M.D. 126, Lowell Street.
Lowell, (Mass.).....	M. J. L. Lapierre, (P. O. Boite 192.)
Maloue, (N. Y.).....	M. Joseph Ménard.
Manteno, (Illinois).....	M. L. A. Townner.
New York.....	M. Arthur Lamontagne. Bureaux du <i>Courrier des Etats-Unis</i> .
North Adams, (Mass.).....	M. A. N. Gelineau, Agent d'Assurance.
North Grosvenordale, (Conn.).....	M. L. P. Lamoureux.
Northampton, (Mass.).....	M. A. Ménard, No. 146, Chene Street.
Rochester, [N. Y.].....	M. Gustave Thibodeau, No. 9, Marshall Street.
Salem, (Mass.).....	M. Jules Bouchard, 5, Prince Street.

Spencer, [Mass.].....	M. George Fontaine, fils.
St. Albans, (Vermont).....	Dr. G. Thibault, M. D.
Troy, [N. Y.].....	M. L. Lauzon.
Webster (Mass.).....	M. Chrystopher Dube, P. O. Boite 433.
West Rutland, (Vt).....	M. Napoléon Léonard.
Willimantic, [Conn.].....	Rev. F. DeBruyher.
Winooski, [Vermont].	Rev. M. J. F. Audet.
Worcester, [Mass.].....	M. P. J. Martin, [P. O. Boite 685.]
Woonsocket, et Menville, } [R. I.].....	M. C. Thétreault, [P. O. Boite 552.]

## PARIS, (FRANCE.)

A la Librairie Religieuse de M. A. Sauton.  
41, rue du Bac.

## JOURNAUX CANADIENS.

### LE CANADIEN,

*Journal Politique, Industriel et Commercial.*

Il paraît chaque jour et contient dix colonnes de matières à lire sur la politique, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les reproductions étrangères, la télégraphie et les nouvelles du jour.

L'édition tri-hebdomadaire est publiée les MARDI, JEUDI et SAMEDI, renfermant le résumé de l'édition quotidienne.

L'édition hebdomadaire, intitulée "LE CULTIVATEUR," contient une rédaction spéciale pour les gens de la campagne.

Conditions de l'abonnement :	
Edition Quotidienne.....	\$6 par année.
" Semi-Quotidienne.....	4 "
" Hebdomadaire.....	1 "

S'adresser comme suit :

" LE CANADIEN,"

40, rue Ste. Famille, Haute-Ville, Québec.

### LE CANADA,

Journal quotidien.

Abonnement.....\$4 00 par année

Edition Hebdomadaire.....1 00 " "

S'adresser à C. D. Thériault.

Administrateur,

Bureaux : No 445, Rue Sussex, Ottawa.

### LE CONSTITUTIONNEL,

*Organe du District des Trois-Rivières.*

Est publié en la Cité des Trois-Rivières les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine.

Une édition hebdomadaire paraît le SAMEDI, dans l'intérêt de la classe agricole.

Conditions de l'abonnement :	
Edition tri-hebdomadaire.....	\$3 par année.
" hebdomadaire.....	1 "

S'adresser à I. L. CLAIR,

Editeur-Propriétaire,

Trois-Rivières.

### LE JOURNAL DE QUÉBEC,

*Politique, Commercial, Industriel et Littéraire.*

Paraît tous les jours, avec une édition tri-hebdomadaire paraissant les MARDI, JEUDI et SAMEDI.

Conditions de l'abonnement :	
Edition quotidienne.....	\$6 par année.
" semi-quotidienne.....	4 "

S'adresser à Augustin Côté,

Editeur-Propriétaire,

12, Rue Ste. Anne, en face de la Place d'Armes,  
Québec.

(Voir la 3e page du Couvert pour la suite.)

## Abonnement

Cette Revue paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit :

CANADA.....\$2.00  
ÉTATS UNIS.....\$2.20  
EUROPE.....\$4.00

( Payable d'avance. )

Les lettres d'argent devront être enregistrées.

## DIEU-PATRIE



DES

## FAMILLES

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes

## Administration

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc., etc., doit être adressé franc de port à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

Un morceau de Musique paraît chaque mois.

## COLLABORATEURS

Chauveau, (L'hon. P. J. O.)  
Casgrain, (Abbé H. R.)  
Derome, (F. M.)

Dick, (Dr. V. E.)  
Faucher de Saint Maurice.  
Legendre, (Napoléon)

Marmet, (Joseph)  
Sulta, (Benj.)  
Valmont, (M. le Comte de)

## Bulletin Religieux.

## ENTRETIENS

SUR LE

## Syllabus,

PAR

M<sup>r</sup>. GAUME.

(Suite.)

## CHAPITRE V.



COMMENT ces trois erreurs, le Panthéisme, le Naturalisme et le Rationalisme absolu, sont-elles exposées et condamnées par le Syllabus ?

R. Ces trois erreurs sont exposées et condamnées par le Syllabus dans les propositions suivantes :

“ 1. En dehors de l'univers, il n'existe aucun être divin, supérieur à tout, infiniment sage et gouvernant le monde avec une admirable perfection. Dieu est la même chose que la nature et sujet aux changements. Dieu s'identifie réellement avec l'homme et le monde ; en sorte que toutes choses sont Dieu et possèdent la substance même de Dieu,

si bien que Dieu et le monde sont une seule et même chose : l'esprit et la matière ; la nécessité et la liberté ; le vrai et le faux ; le bien et le mal ; le juste et l'injuste, une seule et même chose.

“ 2. Il faut nier toute action de Dieu sur l'homme et sur le monde.

“ 3. La raison humaine, sans tenir aucunement compte de Dieu, est l'unique arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal ; elle est elle-même sa loi, et, par ses seules forces naturelles, suffit à gouverner les particuliers et les peuples.

“ 4. Toutes les vérités de la religion dérivent de la force de la raison humaine. Ainsi la raison est la règle principale, d'après laquelle l'homme peut et doit acquérir la connaissance de toutes les vérités, de quelque genre qu'elles soient.

“ 5. La révélation divine est imparfaite ; c'est pour cela qu'elle est sujette à un progrès continu et indéfini, qui doit correspondre au progrès de la raison humaine.

“ 6. La foi chrétienne répugne à la raison ; et la révélation divine, non-seulement ne sert à rien, mais encore elle nuit à la perfection de l'homme.

“ 7. Les prophéties et les miracles, contenus et rapportés dans les saintes Ecritures, sont des inventions des poètes ; les mystères de la foi chrétienne, l'abrégé des investigations les plus philosophiques. Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament renferment des inventions fabuleuses, et Jésus-Christ lui-même est un mythe !

Q. Que faut-il penser de toutes ces erreurs ?

R. Il faut penser de toutes ces erreurs qu'elles sont une insulte à la foi du genre humain ; la dégradation de Dieu et de l'homme ; la destruction radicale de la religion et de la société, et le bouleversement du monde qu'elles reconduisent au chaos.

Q. Que suit-il de là ?

R. Il suit de là que le Syllabus, qui les condamne, est un bienfait dont nous devons être très reconnaissants.

## CHAPITRE VI.

### Du Rationalisme modéré.

Q. Qu'est-ce que le rationalisme modéré ?

R. Le rationalisme modéré est un faux système qui égale la raison à la foi, et prétend qu'on doit traiter, par le seul raisonnement, les questions théologiques comme les questions philosophiques.

Q. Ce système est-il bien dangereux ?

R. Ce système est très dangereux : 1o. parce qu'en abaissant au niveau de la raison les enseignements divins, il tend à faire du christianisme un système purement philosophique ; 2o. parce qu'il rejette toutes les vérités au-dessus de la raison, comme les mystères et les miracles ; 3o. parce qu'il compte aujourd'hui un grand nombre de partisans, même parmi les instituteurs de la jeunesse.

Q. Faites-nous connaître le rationalisme modéré, tel que l'expose et le condamne le Syllabus.

R. Le rationalisme modéré, tel que l'expose et le condamne le Syllabus, se formule ainsi :

" 1o. La raison humaine marche d'égalité avec la religion : ainsi les questions théologiques doivent être traitées comme les questions philosophiques.

" 2o. Tous les dogmes de la religion chrétienne, sans distinction aucune, sont l'objet de la science naturelle ou de la philosophie : et la raison humaine, cultivée seulement par l'histoire, peut, par ses forces naturelles et par ses principes, parvenir à la connaissance de tous les dogmes même les plus profonds ; pourvu que ces dogmes

soient proposés comme objet à la raison elle-même.

" 3o. Autre étant le philosophe et autre la philosophie ; le philosophe a le droit et le devoir de se soumettre à l'autorité que lui-même aura reconnue pour vraie ; mais la philosophie ne peut ni doit se soumettre à aucune autorité.

" 4o. Non-seulement l'Eglise ne doit jamais condamner la philosophie ; mais elle doit tolérer ses erreurs, et lui laisser à elle-même le soin de se corriger.

" 5o. Les décrets du Siège Apostolique et des Congrégations romaines empêchent le progrès de la science.

" 6o. La méthode et les principes d'après lesquels les anciens docteurs scolastiques ont cultivé la théologie, ne conviennent ni aux nécessités de notre temps, ni au progrès des sciences.

" 7o. La philosophie doit être enseignée sans tenir aucun compte de la révélation surnaturelle."

Q. Sur qui tombe cette dernière condamnation ?

R. Cette dernière condamnation tombe sur presque tous les cours modernes de philosophie où l'on prétend enseigner toutes les vérités en vertu du *lumen naturale*, sans jamais parler du Christ ni du christianisme.

## CHAPITRE VII.

### L'Indifférentisme.

Q. De quel indifférentisme s'agit-il ?

R. Il s'agit de l'indifférentisme ou de l'indifférence en matière de religion ?

Q. Qu'est-ce que l'indifférence en matière de religion ?

R. L'indifférence en matière de religion est le système de ceux qui regardent toutes les religions comme également vraies ou également fausses, et n'en pratiquent aucune.

Q. Pourquoi les regardent-ils ainsi ?

R. Ils les regardent ainsi, parce qu'ils nient la révélation divine et tiennent toutes les religions pour des inventions humaines.

Q. Que faut-il penser de ce système ?

R. Il faut penser de ce système qu'il est absurde dans son principe et funeste dans ses conséquences.

Q. Pourquoi absurde dans son principe ?

R. Il est absurde dans son principe, parce que l'existence d'une religion révélée et obligatoire pour tous les hommes est un fait aussi certain que l'existence du soleil.

Q. Pourquoi funeste dans ses conséquences ?

R. Il est funeste dans ses conséquences, parce qu'il ôte tout frein au vice et tout encouragement à la vertu et ne laisse que la force pour maintenir l'ordre dans la famille et dans la société.

Q. Ce système est-il bien dangereux ?

R. Ce système est d'autant plus dangereux qu'il règle la conduite d'un grand nombre d'hommes, et qu'il est inscrit dans les lois, où une égale protection est assurée à tous les cultes.

Q. Que signifie cette égale protection ?

R. Cette égale protection signifie que les gouvernements ne croient à rien, et que les peuples vont à leur ruine, attendu qu'aucun peuple ne peut vivre et n'a jamais vécu sans religion.

## CHAPITRE VIII.

### Le Latitudinarisme.

Q. Qu'est-ce que le latitudinarisme ?

R. Le latitudinarisme est le système d'après lequel chacun est libre de choisir la religion qui lui plaît.

Q. Qu'enseigne-t-il ?

R. Il enseigne 1o. qu'on peut se sauver dans toutes les religions ; 2o. que les sectes chrétiennes ne sont que des formes différentes de la vraie religion, dans lesquelles on peut faire son salut, aussi bien que dans la religion catholique.

Q. Faites-nous connaître l'indifférentisme et le latitudinarisme, tels qu'ils sont exposés dans le Syllabus ?

R. Voici les propositions de l'indifférentisme et du latitudinarisme exposées dans le Syllabus :

" 1o. Chacun est libre d'embrasser et de professer la religion que, d'après les lumières de sa raison, il croit vraie.

" 2o. En pratiquant une religion quelconque, les hommes peuvent trouver le chemin du salut et acquérir la vie éternelle.

" 3o. Du moins, on doit bien espérer du salut éternel de ceux qui ne vivent pas dans la véritable Eglise de Jésus-Christ.

" 4o. Le protestantisme n'est qu'une forme différente de la vraie religion chrétienne, dans laquelle on peut aussi bien se sauver que dans l'Eglise catholique et être agréable à Dieu."

Q. En vertu de quel droit l'homme est-il obligé de professer la religion catholique ?

R. C'est en vertu du droit naturel que l'homme est obligé de professer la religion catholique.

Q. Pourquoi cela ?

R. Parce que le droit naturel oblige tout homme à prendre les moyens d'arriver à sa fin, et que la religion catholique seule donne ces moyens, attendu qu'elle seule vient de Dieu.

Q. Que suit-il de là ?

R. Il suit de là qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais qu'une seule religion, la religion catholique, apostolique et romaine : toutes les autres sont des sectes qui ne méritent pas le nom de religions.

## CHAPITRE IX.

### Le Socialisme.

Q. Qu'est-ce que le socialisme ?

R. Le socialisme est un mot nouveau qui désigne une secte politique et religieuse, ayant pour but une association universelle, fondée sur une égalité pareillement universelle.

Q. Par quels moyens le socialisme peut-il atteindre son but ?

R. Le socialisme ne peut atteindre son but que par le renversement complet de l'ordre établi, la destruction de toute supériorité religieuse et sociale et la suppression de tous les droits acquis.

Q. Quel est donc le dernier mot du socialisme ?

R. Le dernier mot du socialisme, c'est la guerre universelle des inférieurs contre les supérieurs, des pauvres contre les riches, des ouvriers contre les patrons, de tous ceux qui n'ont rien contre ceux qui ont quelque chose.

Q. Quel nom le socialisme donne-t-il à ce résultat ?

R. Le socialisme appelle ce résultat

*la liquidation sociale* : mot perfide qui fascine les classes populaires et qui fait trembler pour l'avenir.

## CHAPITRE X.

### Le Communisme.

Q. Qu'est-ce que le communisme ?

R. Le communisme est la mise en pratique du socialisme

Q. Comment cela ?

R. En établissant l'égalité universelle, le socialisme conduit à la communauté, par conséquent au partage égal de tous les biens, supprime toute propriété, anéantit la famille et détruit toute hiérarchie sociale fondée sur la fortune.

Q. Combien y a-t-il de sortes de communisme ?

R. Il y a deux sortes de communisme.

Q. Quelle est la première ?

R. La première est le communisme des *Partageux*, dont voici l'application : celui qui n'a rien prend à celui qui a ; celui qui a moins prend à celui qui a plus, de manière à ramener tout le monde au même niveau.

Q. Que faut-il penser de cette première espèce de communisme ?

R. Il faut penser de cette première espèce de communisme, que c'est le rêve le plus impur, le plus absurde et le plus impossible à réaliser.

(A continuer.)

### Prétentions.

Toute discussion politique revient à ceci :

"Je suis meilleur que vous."

Toute discussion littéraire à ceci :

"J'ai plus de goût que vous."

Toute discussion artistique à ceci :

"Je vois mieux que vous."

Toute discussion musicale à ceci :

"J'ai plus d'oreille que vous."

## Littérature.

[Pour l'Album des Familles.]

### ROMAN CANADIEN.

# L'Enfant Mystérieux

PAR

V. EUGENE DICK.

(Suite.)

Première Partie.

### CHAPITRE III.

Un festin du temps passé.



Le lendemain, quand Pierre Bouet s'éveilla, il faisait grand jour—circonstance qui ne lui était jamais arrivée depuis qu'il avait l'âge d'homme.

Son premier soin, en prenant possession de ses esprits fut d'aller constater qu'il n'avait pas rêvé et qu'un enfant de chair et d'os se trouvait réellement dans le berceau improvisé qu'il avait sous les yeux.

Il s'approcha sur la pointe des pieds, souleva doucement la couverture blanche et toussa de satisfaction en voyant sa petite protégée dormant d'un calme sommeil.

—Allons ! se dit-il, il n'y a pas à regretter : l'enfant existe bien réellement, et pour sûr ce n'est pas Marianne qui me l'a donné.... D'où diantre peut-il venir ?

Cette réflexion porta naturellement la pensée de Bouet sur le grand navire noir de la nuit précédente.

Il sortit pour examiner le fleuve.

Mais l'étrange vaisseau avait disparu, et, à l'endroit qu'il avait quitté, on ne voyait plus que la mer moutonnant sous la poussée d'un vent furieux.

Sans savoir pourquoi, le brave homme se trouva tout ému de cette disparition; il lui sembla que le bâtiment évanoui emportait quelque chose de sa petite fille d'adoption.

Il rentra pensif et presque attristé.

Cependant, une voisine étant venue d'aventure chez les Bouet, la nouvelle ne tarda pas à se répandre dans le village que la tempête avait jeté un enfant au rivage et que le vieux pêcheur l'avait trouvé.

On conçoit l'émotion !...

Ce fut l'étincelle tombant sur une traînée de poudre. Toutes les commères, à vingt arpents à la ronde, se mirent en campagne et défilèrent devant la petite, imaginant sur son compte les histoires les plus invraisemblables, allant jusqu'à lui attribuer une origine surnaturelle. On parla de loups-garous, de sorts, de chasse-galerie, de tout enfin ce qui a valu aux insulaires d'Orléans leur réputation inattaquable de *sorciers*.

Bref, la matinée entière se passa en racontars et commentaires de cette espèce, et la liste des suppositions fut épuisée, sans qu'on approchât de la vérité touchant la manière dont la fillette avait fait son entrée chez le père Bouet.

Ce dernier s'en tenait à son premier récit, tout en opinant cependant dans son for intérieur pour l'intervention directe d'En-Haut; mais sa manière de voir était encore bien trop naturelle pour des gens épris du merveilleux, et la grande majorité des commères murmurait, branlant la tête: "On ne m'ôttera pas de l'idée qu'il y a *quelque* chose: ça n'a pas pu se passer comme ça!"

Quoiqu'il en fût, le curé étant venu à son tour, on procéda dans l'après-midi à la cérémonie du baptême, avec les conditions d'usage. Le digne prêtre, dans l'incertitude si l'enfant avait déjà reçu ou non ce premier des sacrements, ne crut pas devoir laisser cette âme innocente courir le risque des nimbes célestes.

La fillette fut donc conduite à l'église, suivie d'une véritable procession de femmes. De mémoire de bedeau, jamais on n'avait vu tant de monde à

un baptême. Aussi, mis en verve par une telle assistance, celui qui était en fonction cette année-là fit-il rendre à sa cloche ses sons les plus fulgurants.

On les entendit de l'île Madame, à travers le fracas de la tourmente.

Le parrain n'était autre que maître Antoine Bouet, huissier de la paroisse et frère unique du père adoptif; et la marraine, dame Eulalie, née Picard, épouse assez peu chérie du susdit maître Antoine.

Les choses se firent avec une solennité pleine d'entrain.

Seulement, lorsqu'il s'agit de donner un nom à la petite néophyte, une difficulté s'éleva. Antoine avait un faible pour *Françoise*, tandis que sa femme tenait pour *Georgianna*.

Tous deux n'en voulaient pas démordre.

M. le curé dut trancher la question.

—La chose serait bien vite réglée, dit-il, si c'était un garçon: nous l'appellerions *Moïse*, qui veut dire *sauvé des eaux*. Mais, comme il s'agit d'une fille, choisissons un nom en rapport avec les circonstances de la nuit dernière..... Pourquoi ne l'appellerions-nous pas, par exemple, comme cette grande sainte, mère de Marie, qui a préservé de tant de naufrages?... pourquoi ne pas l'appeler *Anne*?

—Oui, oui, c'est cela... murmura-t-on à la ronde.

—Au moins, mettons *Anna*: c'est plus joli, fit la marraine, qui avait décidément un faible pour les noms en *a*.

—Soit, répondit le prêtre.

La cérémonie se termina sans autre incident, et le cortège reprit le chemin de la maison.

Tout y était en branle. La mère Bouet, assistée de voisines complaisantes, cuisait, fricotait, rissolait, que c'était merveille. Une partie de la basse-cour avait été égorgée. Il n'y avait pas même jusqu'à un jeune porc plein d'avenir et pouvant encore raisonnablement compter sur plusieurs mois de *gaudriole*, qui n'eût été impitoyablement sacrifié en vue du festin de Gamache qui se préparait.

Vers six heures, la table se dressa. On lui avait ajouté une rallonge considérable, faite de planches étendues sur des barils vides de farine et reconvertes de belles nappes de toile du pays.

Le couvert était mis pour trente invités: il vint quarante soupeurs plus



affamés les uns que les autres. Il en arriva même de l'Argentenay, sur la rive nord de l'île.

Mais ce surcroît de monde n'embarassa pas les maîtres du logis, habitués qu'ils étaient à ces sortes de surprises. On improvisa une seconde table avec de nouvelles planches, et les non-invités furent aussi bien accueillies que le reste de la compagnie.

Puis, quand tout le monde fut installé, au moment du premier coup de fourchette, le père Bouet fit faire la tournée d'usage à une respectable cruche de ce bon rhum du temps, qui n'a plus son pareil aujourd'hui.

Chacun prit son petit coup, et la cruche revint vide—ce qui ne l'empêcha de reparaitre plusieurs fois durant le souper, plus pleine que jamais.

Ce fut alors que commença le festin.

Il nous faudrait ici la plume de Rabelais pour décrire cet engloutissement pantagruélique, cette absorption incroyable de volailles farcies, de pommes de terre frites, cette effrayante consommation de rôtis de lard gros comme des pavés, de croquignoles larges comme des barrières...

C'est que nos pères savaient manger, ratatinette! c'est que, comparés aux nôtres, leurs estomacs étaient de véritables mailstroms en miniature où disparaissait en un clin-d'œil, pour chacun d'eux, ce qui aujourd'hui constituerait le repas de quatre hommes ordinaires.

Oh! les beaux convives que nos pères, et quels fiers buveurs ils faisaient!

Pendant trois heures entières, on se bourra d'aliments. Quand la masse ingérée faisait mine de ne plus vouloir prendre le chemin de l'estomac, on lui dépêchait un verre de rhum qui la mettait à la raison; et, haut les fourchettes! on continuait comme de plus belle.

La moitié, au moins, du petit cochon si prématurément enlevé à sa *goudriole* y passa—sans compter un mouton tout entier, dont il ne resta que les ossements, une douzaine d'odalisques de la basse-cour, avec leur sultan, et une vingtaine de *tourtières* grandes comme des fonds de tonnes.

De quoi nourrir une compagnie de grenadiers pendant huit jours!

Néanmoins, comme toute chose en ce monde, cette débauche de mâchoires finit... par finir. Conteaux et fourchettes commencèrent par ralentir leur

jeu, pour finalement reposer inoffensifs sur les assiettes vides.

Le *fricot* était terminé. Mais on ne se leva pas de table pour cela. L'inépuisable cruche fit encore une fois le recensement des convives, versant à chacun une dernière rasade de rhum.

Puis vinrent les histoires.

D'abord anodines et d'une gaieté fortement épicée, elles ne tardèrent pas à prendre une tournure plus en rapport avec la prédilection ordinaire des narrateurs et auditeurs. De drôlatiques, elles devinrent sérieuses, puis fantastiques, puis tout à fait lugubres.

Ce fut Antoine Bouet, l'huissier beau parleur, l'avocat du village, qui les amena insensiblement sur ce terrain, où il était chez lui.

Ambroise Campagna venait de terminer une histoire dans laquelle un *quêteux* avait jeté un sort aux bêtes à cornes de son oncle, Baptiste Morency; et comme il était quelque peu esprit fort, ce Campagna, il n'avait pas manqué d'ajouter:

—Vous en croirez ce que vous voudrez; mais, pour moi, je trouve que tous ces contes-là, c'est des bêtises.

—Des bêtises! interrompit vivement Antoine; tu en parles bien à ton aise, Ambroise Campagna. Il pourrait bien t'en cuire, mon garçon, pour refuser ainsi de croire aux châtiments que le bon Dieu nous envoie par l'entremise de ses pauvres.

Il faut dire ici, par parenthèse, que ce finaud d'Antoine avait toujours le nom de Dieu à la bouche, bien qu'il fût moins croyant que n'importe qui.

—C'est vrai! murmura-t-on: Ambroise aura *quelque* chose.

—Remarque, ami Ambroise, que je ne te le souhaite pas, au moins, reprit Antoine; mais si jamais il t'arrivait comme à ce pauvre Jean Plante, de l'Argentenay.....

—Qu'est-ce qui est arrivé à Jean Plante? demanda-t-on avec une curiosité inquiète.

—Voilà! fit solennellement Antoine, flatté d'avoir mis la puce à l'oreille de son auditoire et se renversant sur son siège dans l'attitude du conteur qui se dispose à produire de l'effet.

—Si nous *allumions* avant de commencer! fit observer une voix.

—Oui, oui, bourrons les pipes! répondit-on de partout. Antoine est beau parleur et en a pour longtemps. D'ail-

leurs, on goûte mieux une histoire en tirant une touche.

Pipes, calumets, brûle-gueules et blagues à tabac sortirent avec entrain de toutes les poches, et ce fut enveloppé, comme Jupiter tonnait d'un nuage de fumée, qu'Antoine Bouet commença son récit.

#### CHAPITRE IV.

##### Une histoire de loup-garou.

Jean Plante, de l'Argentanay, dit-il, était comme Ambroise Campagna : il ne croyait pas aux loups-garous, il riait des revenants, il se moquait des sorts. Quand on en parlait devant lui, il ne manquait jamais de dire avec un gros ricanement :

—Je voudrais bien en rencontrer un de vos revenants ou de vos loups-garous ; c'est moi qui vous l'arrangerais de la belle manière !

Propos inconvenants, vous l'avouerez, et qu'on ne devrait jamais rencontrer dans la bouche d'un chrétien qui respecte les secrets du bon Dieu !

—Ne vas pas croire, au moins, Ambroise, que je dis ça pour toi. Je parle en général.

Il faut vous dire que Jean Plante vivait alors—il y a de ça une vingtaine d'années—dans un vieux moulin à farine situé en bas des côtes de l'Argentanay, à pas moins de dix arpents de la plus proche habitation. Il avait avec lui, pendant le jour, son jeune frère Thomas pour lui aider à faire les moulanges ; mais, la nuit, il couchait tout fin seul au second étage.

C'est qu'il n'était pas peureux, Jean, et qu'on aurait bien couru toute l'île avant de trouver son pareil !

Il était, en outre de ça, pas mal ivrogne, et colère en diable quand il se trouvait chaud—ce qui lui arrivait sept jours sur huit. Dans cet état, je vous assure qu'il ne faisait pas bon le regarder de travers ou lui dire un mot plus haut que l'autre ; le méchant homme était capable de vous flanquer un coup de la grande faux que l'on voyait toujours accrochée près de son lit.

Or, il arriva qu'une après-midi où Jean Plante avait levé le coude un nombre incalculable de fois, un quêteux

se présenta au moulin et lui demanda la charité pour l'amour du bon Dieu.

—La charité, fainéant?... attends un peu, je te vas la faire, la charité !” cria Jean Plante, qui courut sur le pauvre homme et lui donna un grand coup de pied dans le derrière.

Le quêteux ne dit pas mot, mais il braqua sur le meunier une paire de x'yeux qui aurait dû le faire réfléchir. Puis il descendit tranquillement l'escalier et s'en alla.

Au pied de la côte du moulin, le quêteux rencontra Thomas qui arrivait avec une charge d'avoine.

—La charité, pour l'amour du bon Dieu ?” demanda-t-il poliment, en ôtant son vieux chapeau.

—Vas au diable : j'ai pas le temps !” répondit durement Thomas, qui se mit à fouetter ses bœufs.

Comme tout à l'heure, le quêteux ne souffla mot, mais il étendit lentement sa main droite du côté du moulin et disparut au milieu des arbres.

Ici, le narrateur fit une pause habile pour exciter davantage la curiosité de son auditoire, lequel, pourtant, suspendu aux lèvres d'Antoine Bouet, n'avait pas besoin de cet aiguillon. Puis il secoua la cendre de sa pipe sur son ponce et reprit :

—Le quêteux n'avait pas plus tôt fait ce geste que, cric ! crac ! le moulin s'arrêta net.

Jean lâcha un juron et s'en fut voir ce qu'il y avait. Mais il eut beau examiner la grand'roue, les courroies, les petites roues d'engrenage et tout le bataclan...rien. Tout paraissait en ordre. L'eau ne manquait pas non plus.

Il appela son frère :

—Hé ! Thomas ?

—Ensuite ?

—Le moulin est arrêté.

—Je le vois bien.

—De quoi est-ce que ça dépend !

—J'en sais rien.

—Comment, t'en sais rien ! Mais, c'est qu'il faut le savoir, mon garçon !

—C'est pas mon affaire, à moi. Regarde ce qu'il a, ton moulin.

—Ah ! ah ! c'est pas ton affaire !... On va voir ça, mon petit. Rempoche-

moi un peu l'avoine que tu viens de vider dans la moulange : il y a des pierres dedans, je le gagerais.

—Y a pas de cailloux dans mon avoine. Je les aurais vus, je suppose.

—T'as pas la vue bonne, aujour-

d'hui. Rempoche tout de suite, ou sinon....

—Viens-y donc pour voir !” répliqua aigrement Thomas. Mais il n'eût pas plus tôt aperçu les yeux gris, tout pleins d'étincelles, de son frère Jean, qu'il se baissa immédiatement et se mit en devoir de vider le grand entonnoir où, comme vous le savez, se jette le grain destiné à être moulu.

La meule se trouva à découvert.

Jean se baissa à son tour tâta, palpa, fit toutes les simagrées imaginables...

Rien !

—C'est pas mal drôle tout de même, cette affaire-là, marmotta-t-il entre ses dents : tout est en ordre, et cependant, le moulin ne veut pas marcher.

—Je sais ce que c'est ! fit tout à coup Thomas, en se frappant le front.

—Si tu le sais, dis-le donc, imbécile.

—C'est le maudit quêteux de tout à l'heure qui lui a jeté un sort.

—Cré bête ! tiens, v'là où je les loge, moi, les sorts,” ricanna Jean Plante, en allongeant à son frère un maître coup de pied.

Ce pauvre Thomas, il en souleva de terre et alla retomber sur les mains à dix pieds plus loin.

Quand il se releva, il était bleu de colère et il courut tout droit sur Jean. Mais le meunier, qui pouvait en rosser une demi-douzaine comme celui-là, lui prit les poignets et l'arrêta court.

—Halte-là ! mon gars, dit-il ; on ne lève pas la main sur Jean Plante, ou il en cuit.”

Thomas vit bien qu'il n'était pas le plus fort. Il ne répondit point, et pleurant de rage, il alla ramasser son chapeau. Puis il sortit en montrant le poing à son frère et en lui disant d'un ton de menace :

—Quand tu me reverras !...”

Jean resta donc seul.

Tout le reste de l'après-midi, il l'employa à essayer de faire marcher son moulin ; mais bernique ! la grand'roue faisait un tour, puis crac ! la mécanique s'arrêtait net.

—On verra demain ce qui l'empêchera d'aller,” se dit à la fin Jean Plante. En attendant, *fêtons*, puisqu'il n'y a pas autre chose à faire.

Et notre homme installa sa cruche sur la table et se mit à boire, que c'était une bénédiction. Un verre de rhum n'attendait pas l'autre, si bien

qu'à minuit, il était saoul comme trois cent mille Polonais.

Il songea alors à se coucher.

C'est une chose facile à faire quand on est à jeun et qu'un bon lit nous attend ; mais, lorsque les jambes refusent le service, il faut s'y prendre à plusieurs fois avant de réussir. Or, cette nuit-là, le meunier avait les siennes molles comme de la laine. Il se cognait à tous les meubles et prenait des embardées qui l'éloignaient toujours de sa paillasse.

Enfin, il se fâcha.

—Ah ! ça ! dit-il en se disposant à essayer une dernière fois, de ce coup-là, je me lance pour la mort ou pour la vie.”

Et il prit son élan, les bras en avant. Mais ce ne fut pas sa couchette qu'il atteignit : ce fut la porte de l'escalier qui était restée ouverte.

Jean roula jusqu'en bas comme un paquet de linge et se trouva dehors, à la belle-étoile.

Essayer de remonter ? impossible. Il fallut donc passer la nuit là, au beau milieu du bois et avec la terre dure pour paillasse.

Aussi, quoique saoul, Jean ne put fermer l'œil. Il s'amusa à compter les étoiles et à voir les nuages glisser sur la lune.

Vers environ deux heures du matin, un grand vent du nord s'éleva qui, s'engouffrant dans la cage de l'escalier, éteignit la chandelle restée allumée dans le moulin.

—Merci, monsieur le vent, dit Jean Plante : vous êtes plus ménagé que moi, vous soufflez ma chandelle.”

Et il se mit à ricaner. Mais son plaisir ne dura pas longtemps.

La lumière reparut au bout de cinq minutes, et, pendant une bonne heure, elle se promena d'une fenêtre à l'autre, comme si une main invisible l'eût fait marcher. En même temps, il arrivait de l'intérieur du moulin des bruits de chaînes, des gémissements, des cris étouffés, que c'était à faire dresser les cheveux sur une tête chauve et à croire que tous les diables d'enfer faisaient sabbat là-dedans. Puis, quand ce tapage effrayant eut cessé, ce fut autre chose. Des feux-follets bleus, verts, rouges se mirent à danser et courir sur le toit, d'un pignon à l'autre. Il y en eut même qui vinrent effleurer la figure du pauvre ivrogne, au point qu'ils

lui roussirent un peu la chevelure et la barbe. Enfin, pour combler la mesure, une espèce de grand chien à poil roux, haut de trois pieds, au moins, rôdait au milieu des arbres, s'arrêtant parfois et dardant sur le meunier deux gros yeux qui brillaient comme des charbons enflammés.

Jean Plante avait froid dans le dos et les cheveux droit à pic sur la tête, comme des broches à tricoter.

Il essaya plusieurs fois de se relever pour prendre sa course vers les maisons ; mais la terreur le paralysait autant que l'ivresse, et il ne put en venir à bout qu'au petit jour, alors que toutes les épouvantes de la nuit avaient disparu.

Avec la clarté, Jean retrouva son courage et se moqua de ce qu'il avait vu. Pourtant, il lui restait une certaine *souleur* qui l'empêcha d'abord d'en rire bien franchement. Mais il n'eut pas plus tôt lampé deux ou trois bons verres, qu'il redevint gouailleux comme la veille et se mit à défier tous les revenants et tous les loups - garous du monde de venir lui faire peur.

La journée se passa en essais inutiles pour faire repartir le moulin. Il était ensorcellé tout de bon, car il n'y eut pas tant seulement moyen de lui faire faire de suite deux tours de roue.

Jean vit approcher le soir avec une certaine défiance. Il avait beau se dire qu'il avait rêvé la nuit précédente .. son esprit n'était pas en repos. Mais, comme l'orgueil l'empêchait de monter aux maisons, où l'on n'aurait pas manqué de le railler, il coucha bravement au moulin— non toute fois sans avoir soigneusement fermé portes et fenêtres.

Tout alla bien jusqu'à minuit.

Jean se flattait que les scènes de la veille ne se renouvelleraient pas et qu'il pouvait compter sur un bon somme. Mais, ding ! ding ! le douzième tintement de l'horloge n'avait pas fini de résonner, que le tapage recommença. Pan ! un coup de poing ici ; boum ! un coup de pied là... puis des lamentations !... puis des grincements de chaînes !... puis des éclats de rires... des chuchotements... des lueurs soudaines... des souffles étranges qui passaient dans la chambre... un charivari à faire moarir de frayeur !

Jean, lui, se fâcha blanc. Il bondit sur sa faux, et, jurant comme un pos-

sédé, il fureta dans toutes les chambres du moulin, sans même en excepter le grenier.

Mais, chose curieuse, quand le meunier arrivait dans un endroit, le bruit y cessait aussitôt pour se reproduire à la place qu'il venait de quitter.

C'était à en devenir fou.

De guerre lasse, Jean Plante regagna son lit et ramena les couvertures pardessus sa tête—ce qui ne l'empêcha pas de grelotter la fièvre tout le reste de la nuit.

Cela dura ainsi pendant une semaine.

Le soir de la huitième journée—qui se trouvait être le propre jour de la Toussaint—Jean veillait encore seul au moulin. Il n'avait pas été à la messe, sous prétexte qu'il *faisait trop mauvais*, aimant mieux passer son temps à *buvasser* et braver le bon Dieu.

Il était pourtant bien changé, le pauvre homme. Sa figure bouffie et ses yeux brillants de fièvre disaient assez quelle affreuse semaine d'insomnie il avait passée.

Au dehors, le vent de nord-est faisait rage, fouettant les vitres avec une petite pluie fine qui durait depuis le matin. Pas la moindre lune au firmament. Une nuit noire comme de l'encre !

Jean était accoté sur la table, en face de son éternelle cruche, qu'il regardait d'un air hébété. La chandelle fumait, laissant retomber sur le suif le bout de sa longue mèche charbonnée. Il faisait noir dans la chambre.

Tout à coup, l'horloge sonna onze heures.

Jean Plante tressaillit et fit mine de se lever. Mais l'orgueil le fit retomber sur sa chaise.

—Il ne sera pas dit que je céderai.. murmura-t-il d'un voix farouche. Je n'ai pas peur, moi !...non, je n'ai peur de rien !

Et il se versa à boire d'un air de défi.

Minuit arriva. L'horloge se mit à sonner lentement ses douze coups : ding ! ding ! ding ! ...

Jean ne bougea pas. Il comptait les coups et regardait partout, les yeux grands comme des piastres.

Au dernier tintement, flac ! une rafale de vent ouvrit violemment la porte et le grand chien roux de la première nuit entra.

Il s'assit sur son derrière près du

chambranle et se mit tranquillement à regarder Jean Plante, sans détourner la vue une seule seconde.

Pendant cinq bonnes minutes, le meunier et le chien se mirèrent comme ça—le premier, plein d'épouvante et les cheveux droits sur la tête; le second, calme et menaçant.

A la fin, Jean n'y put tenir. Il se leva et voulut moucher la chandelle pour mieux voir.

La chandelle s'éteignit sous ses doigts.

Jean chercha vite un paquet d'allumettes qui devait se trouver sur la table.

Le paquet d'allumettes n'y était plus.

Alors il eut véritablement peur et se mit à reculer dans la direction de son lit, observant toujours l'animal immobile.

Celui-ci se leva lentement et commença à se promener de long en large dans la chambre, se rapprochant peu à peu du lit.

Ses yeux étaient devenus brillants comme des tisons, et il les tenait toujours fixés sur le meunier.

Quand il ne fut plus qu'à trois pas de Jean, le pauvre homme perdit la tête et sauta sur sa faux.

— C'est un loup-garou ! ” cria-t-il d'une voix étranglée.

Et, ramenant avec force son arme, il en frappa furieusement l'animal.

Aussitôt, il arriva une chose bien surprenante. Le moulin se prit à marcher comme un tonnerre, pendant qu'une lueur soudaine envahissait la chambre.

Thomas Plante venait de surgir, tenant entre ses doigts une allumette enflammée.

Le grand chien avait disparu !

Sans souffler mot, Thomas ralluma la chandelle. Puis, apercevant son frère qui tenait toujours sa faux :

— Ah ! ça ! dit-il, qu'est-ce que tu faisais donc là, à la noirceur ?... Devien-drais-tu fou, par hasard ? ”

Jean, livide et hagard, ne répondait pas. Il regardait Thomas, à qui il manquait un bout de l'oreille droite.

— Qui t'a arrangé l'oreille comme ça ? ” demanda-t-il enfin d'une voix qui n'était plus qu'un souffle.

— On me l'a coupée ! ” répondit durement Thomas.

Jean se baissa et ramassa par terre

un bout d'oreille de chien, encore saignant.

— C'était donc toi ! ” murmura-t-il.

Et, portant la main à son front, il éclata de rire.

Jean Plante était fou !

## CHAPITRE V.

### Sinistre prédiction.

Ici, Antoine le beau parleur se tut et, se levant avec une dignité lugubre, alla rallumer sa pipe au poêle.

Quant aux auditeurs, ils restèrent pendant quelques minutes sous le coup de l'émotion profonde causée par ce récit; puis enfin Ambroise Campagna, presque aussi impressionné que les autres, hasarda l'observation suivante :

— Comme ça, tu crois que Thomas avait été changé en loup-garou par le quêtoux ?

— Je fais plus que le croire, j'en suis sûr, répliqua Antoine.

— Rien ne le prouve, cependant.

— Non ?... Et son absence inexplicable de huit jours ?... Et ce bout d'oreille qui lui manquait, comptes-tu ça pour rien ?

— Thomas a dit dans le temps qu'il était allé à Québec chercher de l'ouvrage et qu'il s'était fait mordre ce bout d'oreille là par un Irlandais, dans une chicane.

Antoine se mit à rire narquoisement.

— La belle histoire ! dit-il. Comme si ce garçon-là aurait été assez bête pour avouer sa *métempsycose* !

— Dame !...

— Et, d'ailleurs, reprit Antoine en baissant la voix, je peux bien vous dire ça, à vous autres qui êtes mes amis : une personne qui a été loup-garou ne s'en souvient pas—si bien qu'il peut s'en trouver parmi ceux qui m'écoutent qui ont eu ce malheur-là sans le savoir.

— C'est-il possible ?... Ah ! mon Dieu ! firent les convives, en s'entre-regardant avec terreur.

— Comme je vous le déclare, répondit solennellement le conteur.

Puis, employant sa formule favorite :

— Au moins, n'allez pas vous figurer que je soupçonne quelqu'un en particulier. Je parle d'une chose possible — et tout est possible en ce monde.

— Et il n'en reste rien, une fois reve-

nu au naturel ? demanda une voix.

— Oh ! si peu de chose.... répondit Antoine d'un ton mystérieux.

— Quoi, encore ?

— Une bagatelle.... J'ai presque envie de ne pas vous le dire, car ça vous portera peut-être à des soupçons mal placés.

— Non, non, parle.

— C'est bon, puisque vous le voulez. Voilà. Une fois que le loup-garou est délivré — c'est-à-dire qu'un chrétien baptisé lui a tiré du sang — il reste d'abord une marque chez l'homme au même endroit où l'animal a été blessé. Vous l'avez vu pour Thomas, quand son frère l'eut délivré en coupant un bout de l'oreille à ce satané grand chien qui lui fit si peur.

— Oui, oui, c'est vrai.

— En outre de ça, il y a d'autres signes. Parfois, c'est une vague ressemblance avec l'animal, les dents de l'œil plus longues que d'ordinaire, la lèvre d'en haut pendante comme une babine de chien ; d'autres fois, c'est une touffe de poil parmi les cheveux, ou les ongles recourbés en forme de griffes. Enfin, il y a une masse de petites indications connues seulement de certaines personnes qui s'y entendent.

Antoine appuya sur ces derniers mots, laissant augurer par là que lui-même ne serait nullement embarrassé de reconnaître des ex-loups-garous dans bon nombre de ses concitoyens de l'île.

On voit d'ici ce qui arriva.... Chacun jeta un regard furtif sur son voisin, dans la crainte ou.... l'espoir peut-être d'y découvrir quelques-uns des signes énumérés par Antoine.

Puis, cet impérieux besoin de curiosité satisfait, on se remit à questionner le conteur.

— A propos de Jean Plante, qu'est-ce qui lui serait arrivé s'il n'avait pas tiré du sang au loup-garou ?

— Hum ! hum ! toussa Antoine.

— Tu ne réponds pas ?

— Il serait arrivé que Thomas courrait encore les bois de l'île, déguisé en bête — à moins que le bon Dieu ne lui eût fait rencontrer le quêteux qui lui avait jeté un sort.

— Et si ce quêteux-là était mort avant lui ? insista le questionneur.

— Tu en veux savoir trop long, mon ami : ça ne porte pas chance, répondit le beau parleur au pied du mur. Au moins, ajouta-t-il aussitôt comme cor-

rectif, ne vas pas te figurer que je te souhaite la moindre chose : je suis trop bon chrétien pour ça, Dieu merci.

Le curieux n'osa poursuivre et se tut.

Ce fut un jeune garçon de Sainte-Famille, engagé chez Baptiste Morency, qui reprit l'entretien.

— Ça me chiffonne de savoir si Jean Plante en eut pour longtemps de sa folie ? hasarda-t-il avec timidité.

Antoine se tourna successivement vers ses deux voisins de droite et de gauche et répondit :

— Il y a ici deux respectables habitants de l'Argentenay : demande-leu ça, mon garçon.

— Jean Plante est mort fou ! grondèrent ensemble les deux Argentenayens, d'une voix effrayablement creuse.

— Pas possible ! le pauvre homme ! fit-on autour des tables.

— Il vécut un an après l'affaire du moulin reprit Antoine.... Mais quelle vie ! Tout le monde en avait peur et se sauvait de lui comme d'un possédé. C'est qu'aussi il n'était pas agréable à rencontrer, surtout la nuit. Toujours armé de sa faux, il courait les champs et les bois, cherchant des loups-garous et massacrant tous les gros chiens qu'il pouvait approcher — à tel point que ces pauvres bêtes, de tant loin qu'elles l'apercevaient, se sauvaient à toutes pattes, jappant de peur. Un matin, on le trouva mort dans le haut du clos du bonhomme *La Poche-à-l'anguille* — le propre père de mon épouse.

— Ça t'écorcherait-il la bouche de dire le père Picard ? riposta une voix aigre, qui n'était autre que l'organe de dame Éulalie.

— Psit ! Picard ou Poche-à-l'anguille, c'est tout un et ça loge dans la même culotte. Faites pas attention, madame mon épouse, répliqua tranquillement Antoine.

— Si l'on peut donner un sobriquet pareil à un chrétien ! glapit la femme, en dardant sur son mari des regards furibonds.

— Un chrétien, cette vieille trognolle ! répartit irrévérencieusement le beau parleur qui se leva de table.

Tous les convives l'imitèrent, empêchant ainsi l'épouse de répliquer vertement et coupant court à une scène conjugale qui se renouvelait fréquemment.

On se répandit un peu partout.

Les femmes entourèrent le berceau de la petite Anna et se mirent à discourir bruyamment sur son compte—chacune lui trouvant quelques traits de ressemblance avec ses propres enfants.

Quant aux hommes, ils passèrent dans la cuisine, où bientôt l'épaisse fumée de leurs pipes les déroba presque complètement à la vue.

La mère Bouet, elle, assistée de plusieurs ménagères de bonne volonté, desservait les tables, afin de permettre aux danses de s'organiser dans la chambre qu'elles encombraient.

Bientôt, les sons aigres d'une chanterelle de violon, alternant avec le roulement sonore d'une *dorée* vigoureusement frottée, se firent entendre, dominant la tapageuse conversation de ces dames.

C'était le ménétrier du village qui accordait son instrument.

Ce fut bientôt fait. Alors, un véritable torrent de gammes, de trilles, d'arpèges—en quadruples croches—envahit la maison, pendant que le plancher était ébranlé d'une manière continue par de vigoureux battement de pieds qui tenaient la mesure.

Il y avait de quoi électriser un paralytique.

Ce n'était rien moins que le susdit ménétrier qui, pour mettre la danse en train et se faire le bras, exécutait la gigue la plus échevelée de son répertoire.

—Allons danser pour faire descendre notre souper, se dirent les jeunes gens.

—Les gens priés en place ! cria bientôt une voix autorisée.

La grand'chambre fut vite prise d'assaut, et des merveilles de chorégraphie ne tardèrent pas à s'étaler au milieu d'un cercle joyeux de spectateurs. Aux giges succédèrent des cotillons, puis des *reels* à quatre et à neuf, puis des *triumphes*, puis des *foins*, puis des *horn-pipes*, puis... toutes sortes de choses, enfin ! Si bien qu'au petit jour, on jouait encore du jarret et que le pauvre *violoneux* n'en pouvait plus, tout gorgé qu'il fût d'un rhum généreux.

La danse dut cesser, faute de mesure pour la guider, et chacun se disposa au départ.

Une demi-heure après, il ne restait plus, en fait d'étrangers à la maison, que maître Antoine Bouet et sa digne épouse.

Tout en faisant ses apprêts et en causant à bâtons rompus, le beau parleur relaquait la petite Anna dans son berceau, avec la persistance d'un homme qui a quelque chose sur le cœur et n'ose pas le dire.

Son frère Pierre finit par s'en apercevoir.

—Ah ça ! lui fit-il remarquer, qu'as-tu donc à lorgner ma petite fille?..... On dirait, ma parole, que tu lui trouves quelque chose qui te *chacote*?.....

—Oh ! non, non.... fit distraitement Antoine. Ne vas pas croire.....

—Si, si..... je m'aperçois bien que tu la regardes drôlement.

—Ce n'est rien : une idée.... une simple idée !

—Quelle idée ?

—A quoi bon?... puisque je te dis que c'est une pure supposition.

—Dis toujours.

—Au fait, c'est un service à te rendre. Eh bien ! mon pauvre Pierre, cette enfant-là a une triste destinée écrite sur la figure.

—Hein ? firent ensemble le père et la mère Bouet.

—Hélas ! oui, continua Antoine d'un ton dolent. Je me trompe fort, ou elle deviendra.....

—Quoi donc ?

—Loup-garou ! acheva le terrible pronostiqueur.

—Loup-garou ! Seigneur-Jésus ! gémit Marianne.

—Loup-garou, ma petite Anna ! s'exclama Pierre, qui s'approcha du berceau, comme pour défendre l'enfant.

—Oh ! pas maintenant, mais plus tard.... Dieu sait quand.

—Tu veux rire, Antoine. C'est mal de nous mettre comme ça dans l'inquiétude, à propos de rien.

—Pierre, je ne ris jamais de ces choses-là, reprit Antoine avec solennité. En bon frère, je crois devoir t'avertir, voilà tout.

Les deux vieillards étaient atterrés. Ils se regardaient avec des yeux où se lisaient mille appréhensions.

—Mais que faire, mon Dieu ? s'écria le mari.

—Ecoute-moi, Pierre. Commence par tuer tout à l'heure ton gros chien : c'est une bonne prudence.

—Tuer Pataud.... Y penses-tu ? E pour quoi faire ?

—Pour en faire du savon et laver l'enfant avec deux fois par jour.

—Et ça la préservera ?

—Du moins jusqu'à nouvel ordre.

—Pauvre Pataud ! Une si bonne bête ! C'est égal, il y passera. Mais, du diable si je comprends pourquoi un petit chérubin comme Anna se voit menacé de devenir loup-garou !

—As-tu oublié comment elle est arrivé ici, dans les bras d'un fantôme ?

—Un fantôme ! tu crois que c'était un fantôme ?

—Tiens ! comme si un chrétien en chair et en os s'amuserait à courir le fleuve, par des nuits de tempête, et à distribuer des enfants !

—C'est bien curieux, en effet, murmura le père Bouet tout songeur.

Antoine souhaita le bonjour à son frère et sortit, flanqué de sa femme.

Arrivé au bas du perron, il se retourna pour crier :

—Au moins, Pierrot, ne vas pas te figurer que je veux du mal à la petite : je l'aime, au contraire, comme si elle était ma vraie nièce.

Et il gagna le chemin royal, entraînant l'estimable Eulalie et riant d'un mauvais rire.

—Dis-moi donc un peu pourquoi tu lui fais tuer son chien ? demanda la digne femme.

—Pourquoi ? ricana Antoine. Dame ! c'est peut-être bien pour empêcher cette bête féroce là de me dévorer quand il me prend fantaisie d'aller, la nuit, compter les poules ou les moutons de mon richard de frère. Qu'en dites-vous, madame ?

Et Antoine se prit à ricaner de plus belle.

(A continuer.)

### L'Hirondelle du Prisonnier.

I

Hirondelle gentille,  
Voltigeant à la grille  
Du cachot noir,  
Vole, vole sans crainte,  
Autour de cette enceinte  
J'aime à te voir.

II

D'où viens-tu ? qui t'envoie  
Porter si douce joie  
Au condamné ?  
Gracieuse compagne  
Viens-tu de la montagne,  
Où je suis né ?

III

Viens-tu de la patrie  
Eloignée et chérie  
Du prisonnier ?  
Fée aux luisantes ailes,  
Conte-moi des nouvelles  
Du vieux foyer !

Hector de St. MAUR.

## L'Enfant Maudit

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

XV

Cain et Abel.



Le jeune peintre eut à peine le temps d'apparaître dans la zone lumineuse, formée par la porte de l'écurie, que les magistrats, attachant pour l'instant un plus grand intérêt à sa déposition qu'à celle du malade réduit à l'impossibilité de quitter son lit de paille, reprirent le chemin de la grande salle.

Herbert y était resté debout, semblable à un homme atteint de la foudre, mais qui garde néanmoins l'apparence de la vie. Guillaume Salmon et sa nièce n'avaient pas quitté cette pièce où tant d'heures sinon heureuses, du moins paisibles s'étaient écoulées. Alors entraîné par le besoin de faire le bien, ce bien qu'il regardait comme expiation, le maître du château s'entretenait avec le notaire et le vieux campagnard des améliorations à réaliser dans ce pays où la pauvreté s'étendait comme une lèpre. Parfois l'abbé Laurent se joignait à eux.

Le prêtre demandait pour la maison de Dieu, signalait les misères intéressantes, racontait les légendes du pays et, l'affection grave de ces hommes que ne toucha jamais le vent des passions humaines, endormait pour ainsi dire les douleurs de celui qu'ils appelaient alors David Makensie.

Tout à coup, Salmon s'approcha de celui-ci.

—Écoutez, lui dit-il, l'heure est solennel et pressante, au moment d'un



péril que vous venez d'aggraver par le récit d'anciens malheurs, nous vous restons aussi fidèles qu'autrefois. Je vous tends toujours la main, et Thérèse s'est expliquée il y a un instant à peine. Voulez-vous sortir de cette situation terrible ?

—Je ne le puis.

—Si, vous le pouvez encore...d'après mon ordre, ma voiture est restée attelée, en ce moment les juges interrogent Taupier.... Je puis rejoindre ma berline, venez avec nous.... prenez pour la seconde fois la route de l'Amérique, où vous serez libre, où vous deviendrez le mari de Thérèse ; je partirai avec vous, j'abandonnerai mon étude, vous serez mes enfants, je serai assez heureux, assez riche, si je vois Thérèse me sourire....

— Si elle vous perd ne suis-je pas certain de la voir toujours pleurer ?... Partons, avant que l'on vous arrête d'une façon définitive, vaud mieux l'exil que....

—Que la mort ? ne craignez point de prononcer ce mot, mon ami, car croyez-le bien, après les douleurs que j'ai ressenties, il n'a rien qui m'épouvante....La mort, même la mort des coupables n'a rien qui m'effraie.... Je me reposerai dans le trépas. n'ayant pu me reposer dans la vie....

—Vous êtes cruel ! s'écria Thérèse.

—Non, chère et admirable fille ! à présent que tout est fini pour moi, je puis bien vous le dire, vous seule avez pu me faire croire qu'une existence nouvelle pouvait me venir de vous. Thérèse, votre main serait parvenue à sécher mes larmes ; en se rapprochant du vôtre, mon cœur aurait senti se calmer son agitation et ses remords. Tout ce qu'une âme profondément blessée peut éprouver de consolation me serait venu de vous.... Que de fois j'ai rêvé le bonheur que vous m'offrez, poursuivit Herbert avec mélancolie, que de fois j'ai vu passer devant moi, comme le voyageur regarde glisser les mirages, une fiancée en robe blanche qui me souriait sous son voile....Ce songe de bonheur est évanoui, j'avais tort d'attendre qu'une fleur si pure s'épanouirait sur ma voie....Vous ne m'accompagnez point à l'autel, chère Thérèse, vous ne revêtirez point pour moi votre toilette de mariée, mais je le sais, voilée de noir comme les veuves, vous vous agenouillerez sur ma tombe, même si

on la creuse parmi celle des suppliciés....Thérèse, il faut laisser s'accomplir cette justice de Dieu qui ne se trompe jamais. J'en sens le poids et je ne me révolte plus. Tenez, je vous le jure, une sorte d'apaisement se fait dans mon âme, le châtement des hommes va me rapprocher de Dieu. Mes souffrances, loin de me pousser dans ses bras, m'en éloignaient...A cette heure je comprends qu'il reste le médecin, l'ami unique.... J'ai trop vécu en indifférent, Thérèse, soyez tranquille, je mourrai en chrétien....Vous le voyez, je ne saurais songer à la fuite.... Cette fuite serait un aveu de ma culpabilité : et je suis innocent....Mon seul crime, et Dieu sait quel mystère terrible se cache dans ce mot, mon seul crime fut le trépas de cet enfant que je chérissais du plus profond de mon cœur.... J'avoue que son sang souille mes mains et crie vengeance, j'avoue que le châtement qui me frappera sera accepté par moi, presque comme une délivrance, car l'absolution du prêtre au pied de l'échafaud enlèvera de mon front le signe de Cam.

Thérèse lui tendit ses deux mains en pleurant.

Un bruit de pas rapides se fit entendre, les lèvres d'Herbert effleurèrent les doigts de Thérèse, et tirant un anneau d'or qu'il portait à la main gauche :

—Pendant que je possède encore quelque chose, Thérèse, acceptez cette bague qui fut celle de ma mère.... Elle nous unit dans la mort et le deuil, puisque nous ne pouvons nous fiancer dans la joie et dans la vie.

—Ah ! s'écria Thérèse, elle ne me quittera jamais ! jamais !

En ce moment les magistrats entrèrent et le jeune artiste avec eux.

Le visage de celui-ci, si riant la veille, paraissait profondément ému. Les idées de meurtre, les tableaux sanglants s'accordaient mal avec cette nature pleine d'insouciance et d'entrain.

Son premier mouvement fut d'aller presser les mains d'Herbert.

—Bonjour, mon hôte, lui dit-il, bonjour.

Le maître de Château-Tempête fit un geste pour repousser la main que lui présentait l'artiste.

—Qu'est-ce que cela veut dire ? demanda celui-ci.

—Cela veut dire, monsieur, que tout à l'heure, quand vous saurez pourquoi ces messieurs vous mandent, vous regretteriez d'avoir serré ma main, et ce regret, je veux vous l'épargner.

—Tenez, dit le jeune peintre, depuis que je suis rentré de mon excursion matinale, et qu'un garçon de ferme, Morin, je crois, m'a dit que des magistrats me demandaient en toute hâte, je sens qu'un malheur plane sur cette maison.... Mais j'ai mangé à votre table le pain et le sel, et de nouveau je vous répète :—quoi qu'il se passe, répondez je vous en supplie, à l'étreinte d'une main loyale.

--Voici la mienne, fit Herbert.

Le maître de Château-Tempête pressa longuement la main de l'artiste, et sans qu'il put s'en rendre compte, il lui sembla qu'une force nouvelle rentrait dans son cœur. Il regarda le beau visage du jeune homme, et comme la veille il tressaillit : un vague souvenir le fit trembler de la tête aux pieds en rencontrant le limpide regard de l'artiste.

Puis, reprenant le calme qui lui était habituel, Herbert se tourna vers les magistrats et parut leur demander pardon d'avoir retardé l'accomplissement de leurs obligations professionnelles.

M. Audoin s'adressa au jeune peintre.

—Asseyez-vous, monsieur, lui dit-il ; je n'ai pas besoin de vous recommander de nous répondre en toute franchise.... Avant votre arrivée à Château-Tempête, le propriétaire de ce château vous était inconnu ?

—Oui, monsieur.

—Vous y êtes entré presque en même temps qu'un autre voyageur surpris également par la tempête ?

—Un être assez prétentieux, assez désagréable même, ne parlant jamais que de ses millions, et étalant l'or de sa sacoche, comme s'il nous prenait pour des pauvres diables parfaitement indignes de sa considération.

—Respect aux morts, monsieur ! fit le juge avec une certaine sévérité.

—Aux morts ? quoi ce Michelin.....

—A été assassiné.

—Où ? quand ?

—Cette nuit, dans cette maison.....

Et nous voulons savoir, si vous n'avez entendu aucun bruit de lutte, si aucun indice ne peut servir à découvrir le coupable ?

—Non, monsieur, fit l'artiste, rien. J'étais harassé de fatigue, et j'ai dormi comme on dort à vingt-cinq ans.... Je me suis levé de fort bonne heure, et je suis allé dessiner à la campagne, j'arrive, voilà tout....

—Voulez-vous nous apprendre votre nom, monsieur.

—Julien Gerbier.

—Julien.... Gerbier.... répéta Herbert comme un écho.

—Vous habitez ?

—Un peu partout, j'arrive d'Italie et j'allais en Suisse.

—Vous êtes né ?

—Au village des Ajoncs près de Rennes.

Herbert tremblant de tous ses membres s'approcha de l'artiste :

—Répétez cela, répétez-le ! fit-il d'une voix étouffée.... Julien.... Julien Gerbier, né au village des Ajoncs.... Oh ! par pitié, parlez, vous voyez bien que l'angoisse me dévore, que mon cœur bat à rompre ma poitrine.... le nom de votre père ?

—Ambroise.

—Justice de Dieu ! s'écria Herbert en joignant les mains.

Il ajouta d'une voix plus rapide :

—Votre mère s'appelle Lazarine ?

—Comment le savez-vous ?

—Répondez, répondez encore, je vous en conjure...

—Que souhaitez-vous apprendre ? Je suis d'autant plus disposé à vous donner tous les renseignements que vous voudrez, que vous paraissez connaître mon pays et ma famille.

—Vous aviez un frère, n'est-ce pas, un frère ?....

—Oui, répondit le jeune homme d'une voix douloureuse, tandis que ses yeux s'emplissaient de larmes, un frère que j'aimais et qui me chérissait.

—Messieurs, oh ! messieurs, écoutez, fit Herbert en se tournant vers les magistrats. Oui, oui, ce frère vous chérissait....

—Un jour contrevenant aux ordres de mon père et de mon frère aîné qui tous deux m'interdisaient de suivre une chasse dangereuse, je montai dans la chambre d'Herbert, j'arrachai son fusil d'une panoplie, et je me disposais à m'enfuir par la fenêtre, muni de cette arme terrible en raison de mon peu d'habileté à la manier, quand mon frère s'élança pour me reprendre le fusil. Je m'obstinai, il ne céda pas, il

savait bien que je courais un danger terrible en essayant de m'en servir... Dieu me châtia de ma désobéissance... le coup partit tandis que je disputais l'arme à mon frère, et je reçus la charge tout entière... Oh ! ceci, je l'avais mérité, c'était justice... Mais ce qui suivit fut terrible... Ma mère m'adorait... J'ai compris depuis qu'elle m'aimait trop et qu'elle m'aimait mal... Ma mère me vit tomber tout sanglant... Elle aperçut l'arme fumante entre les mains de mon frère, et dans le délire de sa douleur, devant tous ceux qu'avait attirés le fracas de la détonation elle cria en désignant l'infortuné : — assassin ! assassin ! — Et mon père, mon père lui-même sans interroger personne, et regardant comme réel le crime dénoncé par sa femme, lança sur Herbert sa malédiction... J'étais à demi mort, réduit à l'impossibilité de bouger, je ne pensais plus, je ne pouvais répondre, mais je gardai dans le souvenir ces deux cris également terribles — assassin ! — malédiction sur le fratricide ! Il se passa quinze jours avant qu'il me fût possible de retrouver un seul éclair de raison... Ma première pensée ne fut pas pour mon père qui, grave et pâle, se tenait au pied de mon lit... Elle ne fut pas même pour ma mère qui sanglotait à demi-folle de désespoir... Non ! ceux-là vivaient, ceux-là je les interrogeais dans le demi-sommeil de l'intelligence... Mais l'absent, l'absent que je ne voyais plus, mon frère que j'avais entendu accuser et maudire, c'est vers celui-là que se porta mon souvenir, c'est son nom qui revint le premier sur mes lèvres...

Un sanglot souleva la poitrine d'Herbert.

Thérèse, les yeux fixés sur le jeune peintre avec l'expression d'une indécible joie semblait boire ses paroles.

Les magistrats écoutaient avidement, comprenant déjà quel événement grave pouvait changer la face des choses dans la double enquête à laquelle il se livraient depuis le matin. Quant à l'artiste, il paraissait avoir oublié la qualité de ses auditeurs pour se reporter vers les souvenirs qu'il évoquait et dont la puissance remuait son cœur comme aux premiers jours...

Il reprit :

--Quand j'appelai mon frère, mon père se méprit sur le sentiment qui m'animait à son égard.— Il s'est fait

justice, me répondit-il, et jamais sans doute il n'osera franchir le seuil, donc je l'ai chassé en le maudissant.

" Ma mère semblait plus bouleversée encore. Elle se tordait les mains en gémissant, et me conjurait de me taire, mais rien ne pouvait m'arrêter, je voulais revoir mon frère, lui demander pardon d'abord de ma désobéissance, puis d'une erreur qui pouvait avoir pour lui des suites si graves. Quand ma mère vit que je m'obstinais à vouloir parler, son regard prit en se fixant sur moi, une expression d'épouvante.

" —Tais-toi, me dit-elle, tais-toi... Il ne t'aimait pas, il ne pouvait t'aimer... jamais tu n'eusses été heureux s'il fût resté dans cette maison... Ne dit rien à ton père, il te réprimanderait, et cela ne ramènerait pas Herbert... Il ne reviendra jamais... jamais !... "

" Les instances de ma mère furent telles, ses craintes, son chagrin me parurent si violents que je cédai pour l'instant... Cependant je sentais que ce secret m'étouffait et que je ne pourrais le porter longtemps.

" Ma jeune conscience criait en moi, Herbert m'avait habitué à n'écouter qu'elle... d'ailleurs les enfants ont d'admirables instincts qu'ils tiennent de leur innocence...

" J'avais recouvré la pensée, la parole, j'étais à demi-sauvé ; cependant le curé de notre village, un saint prêtre, l'abbé Bernard crut devoir me préparer à faire ma première communion qu'une complication dans mon état, un accès de fièvre, pouvait changer en viatique... Il me disposa longuement, affectueusement, à ce grand acte dont paraissait s'effrayer ma mère, comme si la visite de Dieu dans notre maison eût été le signal de mon départ. Mon précepteur et mon père paraissaient s'en réjouir, et aussi, une vieille servante qui avait connu la mère de mon frère aîné... Moi, je me recueillais, je me sentais heureux à la pensée d'avoir Dieu en moi... La maladie, le souffle de la mort que j'avais senti passer sur mon front, mûrissaient mon âme... Je connus réellement la ferveur pendant le mois qui se passa en prière et en préparation... Plus ce jour avançait, plus ma mère devenait pâle... Elle m'aimait, je vous l'ai dit, messieurs, avec une violence mêlée de superstition et d'enfantillage...

" La veille de ma première commu-

nion, je chargeai une vieille servante d'amener en secret mon père dans ma chambre.

"Quand nous fûmes seuls tous deux, je lui recommandai de pousser le verrou, puis, je lui dis en embrassant ses mains : —

"— Mon confesseur vient de m'ordonner de te révéler la vérité sur un fait grave, très-grave.... Je ne l'ai point fait jusqu'à ce jour, parce que ma mère me l'avait défendu....tu as maudit Herbert, tu l'as chassé, et Herbert n'était pas coupable....

"Mon père me regarda avec une indécision douloureuse.

"—Tu dois communier demain, me dit-il, et tu pardonnes....

"—Je me croirais indigne de recevoir mon Dieu si je vous laissais la persuasion que mon frère voulu m'assassiner.

"Alors je racontai ma désobéissance, l'escalade de la fenêtre afin de parvenir dans la chambre d'Herbert, je dis comment j'avais décroché le fusil que mon frère alarmé tenta de me reprendre, et comment ma maladresse, mais à coup sûr un malheureux hasard avaient fait éclater l'arme....

"—Sur ton âme, me demanda mon père, tu dis la vérité ?

"—Sur mon âme que le pardon a purifiée !

"Alors mon père tomba sur les genoux, les mains dressées vers le ciel, il cria deux fois ; "—Herbert ! mon Herbert ! " — Puis il tomba à la renverse.

"Le médecin appelé en toute hâte déclara que la violence de l'émotion avait amené une sorte de congestion.

"Je guéris ; l'état de mon père s'améliora sensiblement ; mais il lui resta dans l'esprit une tristesse inouïe. Il devint silencieux, presque farouche, et souvent les domestiques l'entendaient répéter tout haut :

"—Maudit ! je l'ai maudit !

"Je m'efforçai de calmer sa douleur, j'y parvins lentement. Elle s'endormit sans se guérir, et plus d'une fois mon père me pressant sur sa poitrine me répéta : "—Parle-moi d'Herbert "— Et je lui rappelais combien mon frère était bon et généreux, combien il m'avait aimé....Plus tard j'appris que toute la fortune lui appartenait..Ainsi, tandis que nous vivions dans l'abondance, il souffrait peut-être de la faim.... Je fis comprendre à mon père que cette idée

me torturait, et j'exigeai que l'on fit des économies.... Hélas ! ce fils, ce frère chassé avec une violence aveugle, ne nous quitta plus par la pensée....

"Mon père écrivit, s'adressa aux journaux, à la police, il multiplia les avis, il voulait retrouver Herbert, le serrer sur son cœur, lui rendre la première place à son foyer, mais Herbert ne revint jamais, et jamais un mot, un signe ne nous apprirent qu'il était encore de ce monde.

"—S'il vivait encore, demanda le maître de Château-Tempête, s'il frappait à la porte de la maison du village, que dirait son père, que diriez-vous vous-même...

"—Ce que nous dirions ? vous le connaissez donc, que vous parlez de son retour ? Parlez, parlez à votre tour, monsieur, mon père doit réparer à son égard une grande injustice... je me mettrais à ses genoux....

"—Julien ! Julien ! cria Makensie au milieu de ses sanglots, Julien ! pourquoi ne tombes-tu point dans mes bras ?

Le regard de l'artiste se fixa sur le visage d'Herbert, mais cet examen fut aussi triomphant que rapide, et, tenant le malheureux sur son cœur, il répéta :

"—Toi ! toi ! je te reconnais maintenant, mon Herbert ! mon frère !

Tout deux savourèrent durant un instant rapide la joie d'une reconnaissance désespérée, puis, tout à coup le visage d'Herbert reprit une expression de mélancolie.

"—Ecoute, lui dit-il, quoi qu'il arrive maintenant, je serai fort, j'ai ma conscience pour moi.... J'avais besoin de ton propre témoignage pour m'affirmer que je n'étais pour rien dans l'horrible accident qui faillit te coûter la vie. Il me paraissait tellement impossible de me l'expliquer que je gardais le poids d'un vague remords... quoi que dise la justice, mon ami, je suis sûr de vaincre ses accusations ; à cette heure épouvantable, le ciel ne te rendrait pas à moi, tu ne viendrais pas par un miracle de la Providence m'apprendre que mon père me pleure, si je ne devais sortir victorieux de l'épreuve à laquelle je suis soumis aujourd'hui.

"—Quelle épreuve ? demanda Julien.

"—On me suspecte d'avoir assassiné le banquier Michelin.

"—Toi ! s'écria l'artiste.

"—Moi, répondit Herbert.

—Et tu ne peux prouver...

—Mon innocence. Non. Je suis presque ruiné, on a présenté ce matin chez moi une traite de cinquante mille francs, et Mich'lin en portait soixante mille sur lui... Le banquier Tobson à qui j'avais confié deux millions vient de prendre la fuite... enfin que te dirais-je, les magistrats...

—Les magistrats, monsieur, mettront dans leur enquête une sage lenteur, répondit M. Audoin. Les révélations de votre frère, en nous prouvant la franchise de vos premières révélations, peuvent changer la face de bien des choses. Le mystère dont s'entourait votre vie s'explique ; vous l'avez dit, la Providence vient d'opérer un miracle, espérons qu'elle daignera l'achever.

—Ah ! s'écria Julien, je ne doute pas du succès, moi ! mon frère. Assassin, toi, le bienfaiteur de ce pays...

—Mais le crime à été commis cette nuit dans ma maison...

—Dans une maison remplie de voyageurs, de domestiques, de journaliers... Est-ce que quelqu'un peut affirmer t'avoir vu...

—Gaspard, cette chère petite créature que j'aimais parce qu'il te ressemble, Julien, assure non pas absolument m'avoir reconnu, mais avoir vu couvert de mon manteau, de mon chapeau, l'individu qui, cette nuit, a traversé la grande salle des serviteurs afin d'aller commettre son exécrable forfait.

—Gaspard a vu un homme, c'est possible ! mais cet homme n'était pas toi !

—Cette affirmation ne peut suffire, Julien, il faudrait trouver le coupable.

—Nous le trouverons. Je réponds de le découvrir. Je ne suis ni magistrat, ni policier, mais j'ai trop à expier à ton endroit pour que Dieu me refuse le prodige que j'attends de sa bonté. Je ne saurais t'avoir retrouvé pour te perdre, et de quelle façon épouvantable ! Je vais te ramener libre, consolé, heureux, vers le père qui te pleure ; le retour de son fils le guérira d'un mal ayant sa source dans le regret d'avoir commis une terrible injustice.

Puis se retournant vers les magistrats :

—Quand vous êtes entrés dans cette maison, messieurs, mon frère se trouvait sous le coup de deux malheurs, celui dont je fus cause et qui fit le tourment de sa vie, et la perte d'une fortune. Je le connais assez pour être certain

qu'il se consolera vite de la fuite de son banquier. N'est-il pas riche désormais, et son bien ne peut-il lui servir à payer la dette de Château-Tempête ? Mais à cette heure que l'espérance venait en lui, à cette heure où il retrouve son frère qu'il croyait mort, et son père qui le pleure, il veut vivre, vivre heureux, honoré et recommencer une existence que Dieu fera assez longue pour comprendre les tristesses du passé... Voyous, frère, n'est-il entré ici ni vagabonds, ni mendiants ?

—Aucun.

—Es-tu sûr de tous tes domestiques ?

—De tous.

—Il me semble hier avoir entendu parler d'un certain Jean Taupier...

—Je l'interrogeais quand vous êtes venu, monsieur, fit Audoin.

—Eh bien ! reprit le procureur de la République, reprenons cet interrogatoire, quoique je doute fort que nous puissions tirer quelque chose de cet être qui me semble à moitié idiot.

—Essayez toujours, monsieur, pour l'amour du ciel.

Au moment où les magistrats allaient rentrer dans l'écurie, le petit Gaspard se glissa entre eux.

—Monsieur, demanda-t-il à M. Audoin, est-ce que vous allez arrêter Taupier ?

—Pourquoi ? mon petit ami.

—Dame, parce que... Je ne sais pas trop, voyez-vous, mais cependant il était tout seul dans l'écurie avec moi, quand je suis monté sur la fenêtre pour regarder le paysage... Qui donc m'aurait poussé, sinon lui ?

—Viens, viens, dit la Colporteuse, messieurs les juges sont de bons juges, et chacun aura sa part de châtement ou de récompense.

Depuis l'instant où les magistrats étaient entrés dans l'écurie, Taupier se trouvait sous l'empire d'une crainte épouvantable. La lividité de son hideux visage s'était encore accrue, et le tremblement de ses membres avait pris un degré d'intensité fébrile. Roulé dans la paille qui lui servait de lit, la tête presque cachée par les rateliers des bêtes, il semblait une bête repliée, forcée, acculée, prête à faire face à qui viendrait le menacer dans son bonge... La tension de ses sens était extrême ; aucun bruit du dehors ne lui échappait ; au moment où l'arrivée de l'artiste entraîna loin de lui les magistrats ; il respira et une expression de joie glis-

sa sur ses traits heurtés, mais cette impression fut de courte durée, il comprit vite que rien n'était encore définitif, et, se traînant sur les genoux, il continua à prêter l'oreille.

— Ils reviennent ! murmura-t-il, ils reviennent !

Et reculant dans l'ombre, il devint presque invisible.

La porte de l'écurie s'ouvrit.

Les deux magistrats entrèrent les premiers, et derrière eux parurent Herbert et Julien enlacés fraternellement.

— Taupier, dit M. Audoin, levez-vous, en dépit d'une maladie que nul médecin n'a définie et que vous avez refusé de laisser soigner, quittez cet angle qui vous cache et venez à nous....

— Ayez pitié d'un pauvre chrétien ! fit Jean Taupier, d'un pauvre chrétien à qui il est impossible de se tenir sur ses jambes.... Je porte une rude croix, mes bons messieurs, mais je l'unis à la passion du Dieu sauveur qui me réservera une place dans son paradis.... Il vous bénira pour votre miséricorde, car vous comprenez bien que je suis trop malheureux pour que vous ajoutiez encore à mes misères.

M. Audoin fit un pas vers lui, et le saisit par l'épaule.

Miséricorde ! vous me faites souffrir comme un damné, monsieur le juge.... Mon Dieu ! mon Dieu ! grâce et pitié !.... Est-ce que vous allez me donner la torture ? Je n'ai rien vu, rien entendu ? Peut-on reprocher à un malade de s'endormir à l'aube... Est-ce que à toutes les heures du jour et de la nuit les garçons et les voyageurs n'entrent pas dans cette écurie ?... Pourquoi aurais-je remarqué un départ plutôt qu'un autre ? J'étais trop brisé de douleur ou engourdi dans le sommeil... Laissez-moi mourir en paix sur cette botte de paille et ne tourmentez pas un agonisant.

M. Audoin lâcha Jean Taupier avec dégoût.

— Nous ne tirerons rien de cet homme, fit-il.

— Je suis absolument de votre avis, ajouta le procureur de la République.

Tous deux sortirent, mais quand la porte se fut refermée, Julien leur dit :

— Messieurs, avez-vous bien regardé le visage de Taupier ?

— Autant que nous le permettait la demi-obscurité du lieu.

— Je suis peintre, messieurs, reprit

Julien, c'est-à-dire obligé de faire des études physiognomiques. Or, sur la figure de cet homme on lit à la fois la ruse et la méchanceté ! Je ne le connais pas, et déjà je puis vous affirmer qu'il est un misérable.

— Vous êtes prompt à juger, monsieur.

— Peut-être... Mais j'ai également écouté, étudié sa voix, et cette voix est fausse et aiguë. Il déguise sa voix comme il masque son visage.

— Vous ne pouvez rien conclure sur de si faibles indices.

— Frère, dit Herbert gravement, je sais trop combien il est amer d'être soupçonné quand on n'est pas coupable pour émettre si vite une opinion sur un homme quel qu'il soit.

— C'est possible ! fit Julien, mais je ne sais qu'une chose ; tu es l'être le plus noble que je connaisse et l'on t'accuse ! Or c'est à moi de prouver que tu es innocent, et ce que je veux, je le fais. J'ai juré un jour à mon père durant une de ses crises de désespoir que je te ramènerais dans ses bras. Je ne puis le faire si je n'ai prouvé que tu ne peux avoir assassiné Michelin... Messieurs, continua le jeune homme en se tournant vers les magistrats, voulez-vous m'adjoindre à votre enquête ?

— Certes, répondit M. Audoin.

— M'autorisez-vous à employer tous les moyens pour découvrir la vérité ?

— Tous ceux que l'honnêteté approuve, oui, monsieur.

— Alors, mon frère, embrasse-moi, je vais chercher mon second.

— Il se nomme ?

— Le petit Gaspard.

— Va, dit Herbert, si je puis être sauvé, ce ne sera que par toi.

Julien se mit à la découverte de l'enfant.

Il le trouva pleurant dans les bras de la Colporteuse.

— Qu'as-tu ? lui demanda doucement le jeune homme.

— Tenez, monsieur, répondit l'enfant, j'ai eu bien mal tout à l'heure, et j'ai eu grand peur quand je suis tombé au fond du torrent.... je ne respirais plus, j'étouffais, je me débattais dans la nuit, et je sentais que j'allais mourir dans cette eau sombre, et que mon corps se déchirait à toutes les roches.... puis je songeais à ma mère que je ne verrais plus, à monsieur Makensie qui m'aimait tant, et qui pleurait parfois en me te-

nant sur ses genoux.... Je revoyais vite, comme si tous les tableaux tourbillonnaient devant mes yeux. les grands bois sorabres, les prairies couvertes de marguerites, le ciel tout bleu, les nuits claires d'étoiles.... Il me semblait que je regrettais tout cela, et mon cœur se brisait à la pensée de ne plus retrouver ces choses admirables, ces êtres aimés.. Eh bien ! monsieur, oh ! pardonnez-le-moi, ma mère ! je souffre plus encore à la pensée que M. Makensie est malheureux.... Je comprends.... Oui je comprends.. On l'accuse, et j'en suis cause.. monsieur, je l'aime tant, et c'est moi qui le ferais condamner.... mais j'ai reconnu le manteau brun et le chapeau à grands bords.... c'est la vérité, oui, la vérité du bon Dieu....

—Tu as reconnu le manteau et le chapeau, mais le visage ?....

—L'homme tournait le dos....

—Gaspard, reprit Julien, veux-tu m'aider à sauver celui que tu appelles encore David Makensie et qui est mon frère bien-aimé ?

—Oui, monsieur, oh ! oui, répondit l'enfant en joignant les mains.

—Eh bien ! suis-moi et écoute mes instructions.

Julien entraîna l'enfant, lui parla bas pendant quelques minutes, puis il lui demanda :

—Tu m'as bien compris ?

—Oui monsieur.

—Alors, Dieu sauve mon frère ! Gaspard.

Et Julien rejoignit les magistrats.

## XVI

### au feu !

Encore une fois Jean Taupier se trouvait seul. Il murmurait de sourdes plaintes auxquelles se mêlaient d'acerbres paroles, tout en se reculant dans la partie la plus obscure de son réduit.

Cependant, il ne resta pas longtemps immobile, un bruit nouveau lui fit tourner la tête, et il reconnut le petit Gaspard.

Celui-ci s'approcha de Jean Taupier.

—Il y a trop de monde dans la maison aujourd'hui, lui dit-il, moi qui croyais si bien m'amuser à la fête, je m'ennuie comme un rat dans son trou. Est-ce que cela t'amuse, toi, Taupier, de répondre à ces messieurs habillés de noir qui semblent toujours dire qu'on a mérité la guillotine...

—La guillotine... répéta Jean Taupier.

—As-tu jamais vu exécuter un criminel ?

—Jamais, fit Jean.

—Ce doit être horrible ! mais c'est abominable aussi de prendre un couteau et de l'enfoncer dans le cœur d'un malheureux....

—Qui soupçonne-t-on ? mon petit Gaspard.

—Personne encore, mais ces messieurs ne disent peut-être pas ce qu'ils pensent.... Ils sont fins, va ! Dis donc, Jean Taupier, veux-tu me raconter une histoire comme autrefois, tu sais j'aimais tant les contes où il y avait des ogres.... Non, tu es trop malade.... A quoi me distraire, alors ! Eh bien ! je vais regarder le paysage, et je ferai plus attention que la dernière fois.

Gaspard monta à la hauteur de la fenêtre, puis comme un enfant pris de caprice au lieu de regarder le torrent et les bois, il ferma la croisée.

Presque au même moment, on entendit un bruit sec. Du dehors on fermait les contrevents de l'écurie.

—Tiens, nous n'y voyons plus ! dit Gaspard, Morin s'amuse à nous jouer un tour, il croit nous attraper, mais je sais où se trouve la lanterne d'écurie, ne t'inquiète pas, Taupier, je vais te donner de la lumière, tu me raconteras une histoire après....

Gaspard prit quelques allumettes, les frotta contre la muraille, trouva la lanterne d'écurie et bientôt une vive lumière éclaira Taupier au fond de son bouge.

—Quand je pense, reprit l'enfant que, si tu n'avais été un pauvre malade incapable de te remuer, on t'aurait soupçonné aussi, toi.

—L'a-t-on dit ?

—Oh ! sans le dire, mais on ne sait pas.... heureusement pour toi tu es incapable de faire un seul mouvement, sans cela....

—Ah ! vous croyez, monsieur Gaspard.... Et bien ! faites-moi un plaisir : vous avez toujours été bon pour moi, vous venez causer avec un pauvre fiévreux, allez écouter encore de ce qu'on dit, vous me rapporterez les nouvelles.. Et alors, alors je vous direz la plus belle de mes histoires.

—A bientôt, dit l'enfant, je suis certain que ces messieurs vont découvrir

le coupable, et peut-être l'apprendras-tu le premier, Jean Taupier.

Gaspard allait sortir, quand le malade lui cria :

—Emportez la lumière, j'aime mieux l'ombre.

L'écurie retomba dans une obscurité complète et Gaspard disparut.

Un moment après une odeur étrange remplit l'écurie, et l'air y devint irrespirable, Taupier se sentit suffoqué et se dressa sur sa couche.

—Que se passe-t-il donc ? demanda-t-il, j'étouffe ici.... de la fumée, c'est de la fumée.... une fumée âcre qui vous prend à la gorge.... le misérable enfant en allumant la lanterne tout à l'heure aura fait tomber une flammèche de feu sur un amas de paille.... le feu, c'est le feu !

Taupier demeura un moment comme pétrifié par l'épouvante, mais il retrouva vite son sang-froid.

—La fenêtre.... dit-il, je puis m'évader par la fenêtre, la chute sera dangereuse, mais il s'agit de la vie....

D'un bond Jean Taupier quitta sa botte de paille, s'élança du côté de la fenêtre, se cramponna aux barreaux et tenta désespérément de l'ouvrir. Elle résista. Il entoura son poing d'un mouchoir et brisa un carreau, mais devant la vitre se trouva le volet, Taupier ne reçut ni lumière ni air.

Il comprit que la fenêtre se trouvait barricadée.

—Ah ! oui, fit-il, je devine, c'est à cause de Gaspard.... Morin l'aura vu rentrer dans l'écurie, et il craint que pour la seconde fois ce misérable enfant tombe dans le torrent.... Il a fallu qu'on le sauve.... Ah ! je donnerais pour le tenir dans mes mains et pour l'obliger au silence une part de ce que je cache-là sous ce tas de paille.... Il a vu, il a vu.... J'étouffe ! j'étouffe ! Ah ! une flamme, là, tout au fond de l'écurie.. c'est bien le feu ! que faire ? appeler ? On va venir, sans doute, on va m'arracher d'ici, mais mon bien, mais cette sacoche.... je ne puis cependant pas me faire griller dans ce bouge.... Au feu ! au feu !.... pas encore, pas encore !.... mettons en sûreté d'abord ce qui m'a coûté si cher !.....

Jean Taupier retourna dans l'angle de l'écurie fourra ses deux mains crochues dans la paille puis en tira la sacoche de cuir.

—Si j'en étais l'or ? se demanda-t-il.

Non, au moindre mouvement que je ferais tandis que l'on m'arracherait d'ici, cet or tinterait dans mes poches.. Mieux vaut cacher le sac sous mes habits....

Il déboutonna un méchant gilet que couvrait sa blouse en lambeaux, et après avoir passé la courtoie à son cou, il referma ses vêtements.

—Il est en sûreté maintenant, pensa-t-il, et moi ? moi ? Si j'essayais de me sauver sans demander d'aide ? Si je fuyais ce pays où peut-être on me soupçonne ! Non ! ce ne serait pas prudent.... Si l'on comprend que j'ai joué une comédie, je suis perdue.... Mieux vaut appeler à l'aide....

Il retourna dans son coin et cria d'une voix désolée.

—Au secours ! à l'aide ! je suis perdu !

Personne ne répondit à son appel.

Il attendit, espérant que la fumée dont les flocons passaient sous la porte avertiraient du danger, mais l'écurie dans laquelle Jean Taupier se trouvait enfermé était un bâtiment isolé servant exclusivement aux chevaux des voyageurs. Ceux d'Herbert avaient des écuries dans la série des bâtiments formant les communs, les granges et les remises.

—Ah ! fit Taupier avec leur noce d'un côté et leur enquête de l'autre, ils sont si occupés qu'ils n'entendent pas et ne voient rien.... Il faudra que je me sauve tout seul, et si je suis vu.....

Une colonne de flammes monta du fond du bâtiment où se trouvaient entassées des bottes de paille.

Cette fois, il fallut prendre un parti. Encore un moment et le feu gagnait la porte, alors la retraite se trouverait coupée, et Taupier serait perdu.

Il bondit, puis arrivé au seuil, sentant déjà la chaleur de la flamme, il souleva le loquet et entrebâilla la porte.

La prudence devenait de plus en plus indispensable.

D'un regard, il inspecta rapidement les environs de l'écurie, et il n'aperçut personne.

—Allons ! fit-il, j'ai le diable pour moi.

Et traversant l'espèce de cour à l'extrémité de laquelle se trouvait le bâtiment en flammes, il gagna l'angle d'un mur, et s'y coucha à plat-ventre, continuant à crier au secours, comme



s'il s'était traîné là pour échapper au feu.

Mais à peine venait-il de montrer son visage hideux, que deux hommes s'approchèrent, le saisirent par les épaules et le mirent sur ses pieds. C'étaient Morin et Andoche.

—Allons, coquin, dit le fiancé de Colette, en marche pour la grande salle où tu vas trouver à qui parler.

—Mais je ne puis marcher, je ne saurais me soutenir, fit Jean Taupier dont la voix glapissante monta à son diapason le plus faux, vous êtes des méchants garçons, j'ai toujours trouvé en vous un ennemi, Morin.

—Je ne suis l'ennemi ni la dupe de personne... Misérable! jamais tu n'as été malade, et tu as volé le pain des pauvres en te faisant secourir dans cette maison... Les juges vont savoir la vérité à cette heure... Comment, toi, si fin, tu n'as pas compris que l'incendie était un piège... Nous voulions d'abord être certain que tu mentais en affirmant être malade, avant un quart d'heure nous resterons sûrs que tu mentais encore en affectant d'être un honnête homme... Et qui sait ce que nous n'allons pas apprendre encore...

La physionomie de Jean Taupier exprima une rage impuissante: pais en flagrant délit de mensonge il se demandait où s'arrêteraient les investigations de la justice. L'hypocrisie dont il faisait preuve depuis plusieurs mois devait cacher un dessein coupable. Un homme bien portant ne pousse pas la paresse au point de passer ses jours et ses nuits couché dans une écurie, s'il ne couve pas un projet grave.

Une seule idée en ce moment préoccupait Jean Taupier, éviter de subir l'interrogatoire des magistrats. Pour cela, il fallait échapper à Morin et à Andoche. Cependant Jean Taupier ne désespéra pas encore de réussir dans son projet de fuite.

—C'est bon! fit-il d'un air plus bourru que méchant, on aime à ne rien faire... d'ailleurs, quoique je ne suis pas aussi malade que je voulais le faire croire, histoire d'être plaint, quoi! je n'en suis pas moins d'une sante très faible... On veut me forcer à me lever, me voilà debout... M'est avis cependant, que c'est un méchant moyen de faire lever un homme que de mettre le feu à l'immeuble où il couche. C'est ce scélérat de Gaspard qui m'a joué ce mauvais tour.

—Dame! fit Morin, vous l'avez jeté à l'eau, il s'est servi du feu, la revanche est bonne.

—Jeté à l'eau, moi! Et pourquoi, et comment? C'est une calomnie, tout le monde est contre moi dans cette maison, j'en sors pour n'y jamais rentrer, et le maître se débrouillera s'il le peut sans ma déposition....

Et profitant d'un moment où Andoche et Morin le serraient de moins près, Taupier renversa l'un d'un croc-en-jambe, porta à l'autre un violent coup de tête dans la poitrine, puis gagnant le torrent, il s'y jeta après avoir descendu la moitié de la haute berge.

—Ah! scélérat, fit Morin, nous l'aurons mort ou vif.

—S'il ne sait pas nager et s'il est résolu à mourir, nous ne repêcherons qu'un cadavre, répliqua Andoche.

—Savoir! dit Morin qui s'élança vers la maison.

Pendant ce temps Taupier gagnait l'autre rive, y abordait, et courait rapidement vers le bois.

—Arrêtez-le! Arrêtez le brigand! cria Andoche.

—Je suis là, répondit une voix.

—J'apporte des cordes, dit Morin en reparaissant.

—Et le garde-champêtre est à sa poursuite.

La chasse à l'homme commença. Le vieux garde-champêtre était alerte à la course en dépit de ses soixante-cinq ans. Andoche et Morin se seraient cru déshonorés s'ils n'avaient point livré Jean Taupier à la justice. Celui-ci fuyait comme un cerf forcé, mais il ne pouvait lutter contre ses adversaires, et au bout d'une heure, Morin le tenait renversé sur le sol tandis que le garde-champêtre l'entourait de grosses cordes. Au moment où il allait lier les bras du prisonnier à sa poitrine, il sentit sous la blouse de Taupier un objet résistant.

—Halte, les garçons, dit-il, méfions-nous, et sachons d'abord ce que ce filou cache sur sa poitrine.

Taupier poussa un hurlement de rage, se tordit comme un tronçon de vipère, mais le couteau de Morin trancha la courroie de la sacoche de cuir et celle-ci tomba sur le sol en rendant un son métallique.

—L'or du voyageur! s'écria Morin!

—Ah! nous te tenons donc, assassin et voleur!

Le garde-champêtre prit dans ses mains les cordes liant le prisonnier, et celui-ci dut suivre les trois hommes.

Tout était perdu pour lui, bien perdu.

L'hypocrisie n'était plus nécessaire, il la remplaça par le cynisme.

—C'était bien préparer et bien joué, fit-il ; encore une semaine et j'étais riche ; j'aurais feint de guérir subitement, puis un soir on ne m'aurait plus retrouvé et l'on aurait dit : — bon débarras ! — Le malheur vient de ce que le cabriolet au cheval blanc a été arrêté trop près du Château-Tempête... Sans cela personne n'aurait eu l'idée d'amener là le voyageur assassiné, et si plus tard la justice avait commencé une enquête, j'aurais été loin, bien loin.

—Quand je pense, misérable, qu'un moment on a pu soupçonner notre généreux maître... Vous ne pouviez lui en vouloir, cependant... Ni à M. Michelin, car vous ne le connaissiez pas...

—Moi ! fit Taupier, je n'en voulais à personne... Le jour où j'entendis parler de la grande fortune du maître de Château-Tempête, je me dis qu'il y aurait peut-être un bon coup à faire... Les domestiques étaient nombreux, il y passait beaucoup de voyageurs... Je pouvais rester là tranquillement et guetter une occasion de faire fortune... Je feignis d'être malade, et je résolus de ne point quitter la maison sans être riche... Tantôt vous, Morin, tantôt vous, Antoche, vous m'apportiez des nouvelles ; j'apprenais des choses par le petit Gaspard à qui je contais des histoires, par la Colporteuse à qui je parlais de la beauté et de l'intelligence de son enfant... C'est Makensie que je comptais voler... Si j'ai pensé à Michelin, c'est qu'hier il fit trop sonner le chiffre de la somme en or qu'il portait sur lui... Soixante mille francs ! avec cela j'aurais vécu heureux... Je résolus de me les approprier... Je ne comptais pas tuer le banquier, alors, comme vous le disiez, je ne le haïssais pas... J'ai plus de convoitise que de cruauté... Je dirai aux juges ce que j'ai pensé et ce qui s'est passé, comme je vous le dis à vous-mêmes... Je n'ai point de grâce à attendre, je le sais, et je tâcherai de mourir proprement... Faut être beau joueur quand on perd une partie !

—Mon pauvre maître, fit Morin, dans

quel état je l'ai vu ! Et Gaspard, le cher innocent, qui affirmait avoir reconnu le chapeau et le manteau de monsieur...

—Gaspard est fûté, et Gaspard ne se trompait point... Cela m'est bien égal à présent de raconter ce qui s'est passé, ma franchise ne me servira sans doute pas à grand'chose, mais cependant ce que js puis encore faire de mieux est de dire la vérité... C'est vous, Morin, qui, en venant avec Andoche soigner le cheval du voyageur avez parlé de la sacoche renfermant les soixante mille francs... J'appris en même temps que le banquier attellerait son cheval et refusait tout service... Mon plan fut bientôt fait... quand tous les bruits se furent éteints dans la maison, je gagnai la cuisine... j'y trouvai le manteau de Makensie mouillé par l'orage, son chapeau, et je me cachai le corps sous les plis de l'un, et le visage sous les bords de l'autre. Je pris un couteau à tout hasard et je montai chez Michelin... S'il ne s'était pas éveillé, il vivrait encore, et je serais loin d'ici... Allons ma vieille carcasse n'en a plus pour longtemps... Trois mois de procès, quatre semaines de rappel, dix jours de pourvoi en grâce, et trois heures de toilette, de confesseur et de bourreau !

Il poussa un éclat de rire, et regarda Andoche et Morin d'un air railleur.

Le groupe formé par le prisonnier et ses compagnons approchait de la maison. Aucun d'eux n'avait quitté Jean Taupier, mais chacun avait hâte d'apprendre à tous l'arrestation du coupable, et de témoigner au maître de Château-Tempête la sympathie qu'il inspirait.

Gaspard qui se trouvait aux aguets, reconnu le premier le misérable.

Il courut alors vers la maison répétant en battant des mains :

—Voici Jean Taupier ! Voici Jean Taupier !

Trois ou quatre garçons robustes appelés par le garde-champêtre rejoignaient leurs camarades, et l'agent de l'autorité quittant le prisonnier qu'il savait en mains sûres, pénétra dans la salle où l'attendaient les magistrats : Herbert, Julien, Salmon, Guillaume et Thérèse.

—Messieurs, fit le garde-champêtre, voici la sacoche, veuillez compter l'or qui s'y trouve.

—La sacoche, où l'avez-vous trouvée ?

—Sur Jean Taupier.

# POUR UN NUAGE.

Paroles de A. DU CAMP.

Musique de J. L. BATTMANN.

Moderato.

PIANO. *mf* Ped \*

*mf* Pe - tits oi-  
Ped \* Ped \* FIN.

seaux sous le feuil - la - ge, On n'en-tend plus vos chants joy-  
*p*

eux... Que crai-gnez - vous ? un vent d'o - ra - ge A-t-il ter-

The first system of the musical score consists of three staves. The top staff is the vocal line, starting with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The lyrics are "eux... Que crai-gnez - vous ? un vent d'o - ra - ge A-t-il ter-". The middle staff is the right-hand piano accompaniment, and the bottom staff is the left-hand piano accompaniment. The piano part features a rhythmic pattern of eighth notes and chords.

ni l'a - zur des cieux ! Un point noir er-rant dans l'es-

The second system of the musical score consists of three staves. The top staff is the vocal line, with lyrics "ni l'a - zur des cieux ! Un point noir er-rant dans l'es-". A dynamic marking of *f* (forte) is placed above the vocal line. The middle staff is the right-hand piano accompaniment, and the bottom staff is the left-hand piano accompaniment. A *cresc.* (crescendo) marking is placed above the piano accompaniment in the latter part of the system.

pa - ce, Ne doit pas trou-bler vos a - mours .. Ce

The third system of the musical score consists of three staves. The top staff is the vocal line, with lyrics "pa - ce, Ne doit pas trou-bler vos a - mours .. Ce". Dynamic markings include *dim.* (diminuendo) above the vocal line and *p* (piano) above the end of the system. The middle staff is the right-hand piano accompaniment, and the bottom staff is the left-hand piano accompaniment.

n'est qu'un nu-a-ge qui pas - - se, Pe-tits oi - seaux, chantez tou - jours ! Ce

The fourth system of the musical score consists of three staves. The top staff is the vocal line, with lyrics "n'est qu'un nu-a-ge qui pas - - se, Pe-tits oi - seaux, chantez tou - jours ! Ce". A dynamic marking of *p* (piano) is placed below the piano accompaniment at the beginning of the system. The middle staff is the right-hand piano accompaniment, and the bottom staff is the left-hand piano accompaniment. The piano part continues with the established rhythmic pattern.

n'est qu'un nu-a-ge qui pas - se, Pe-tits oi - seaux, chantez tou - jours!

Chan - - - - - tez tou - - - - - jours!

II

Le printemps rajeunit la terre,  
 Les jours d'épreuves sont passés,  
 Et les grands bois, pleins de mystère,  
 Protègent vos nids délaissés.....  
 Quand nul danger ne vous menace,  
 Jouissez en paix des beaux jours.....  
 Ce n'est qu'un nuage qui passe, } *Bis.*  
 Petits oiseaux, aimez toujours ! }  
 Aimez toujours !

III

La nuit a déplié ses voiles,  
 L'ombre s'étend sur le vallon,  
 Le ciel se constelle d'étoiles,  
 Et voici le chant du grillon !  
 Aux ormeaux la vigne s'enlace,  
 L'astre des nuits poursuit son cours.....  
 Ce n'est qu'un nuage qui passe, } *Bis.*  
 Petits oiseaux, dormez toujours ! }  
 Dormez toujours !

—Oh ! le misérable ! le misérable ! fit Herbert.

—Oui, le misérable ! répondit Julien, et cependant, admire par quelles voies mystérieuses la Providence accomplit ses décrets... Tu viens de passer quelques heures d'une épreuve suffisante pour faire perdre la raison à un homme, mais sans cette épreuve, je continuerais à te pleurer, et tu te croirais encore sous le coup de la malédiction paternelle...

En ce moment Taupier fut amené dans la salle. Il regarda effrontément les juges et Herbert et se contenta de dire :

—J'avoue !

Puis se tournant vers Morin :

—Mon garçon, dit-il, il fait chaud, et je n'ai plus besoin de perruque, arrache celle que je porte... Je ne me venterai point de la majesté de mes cheveux blancs, car on me les a rasés jadis avant de me cacher le crâne sous un bonnet rouge... J'y vois des deux yeux, Andoche, ce bandeau noir me gêne... Et maintenant, messieurs, si vous rassemblez vos souvenirs, le nom de Mathias Vurvuil vous rappellera peut être quelqu'un dont parlèrent jadis les journaux et qui aida à créer la renommée d'un avocat aujourd'hui célèbre... Évadé de Brest, et sans position sociale, récidiviste comme voleur, et assassin par occasion, voilà l'objet.

—Convendez-vous de tous les faits qui vous sont reprochés ? demanda M. Andoin.

—C'est plus vite fini.

—En attendant que la gendarmerie vienne chercher ce scélérat, dit le procureur de la République, enfermez-le dans une cave, gardez-le à vue, il ne faut pas qu'il échappe par le suicide, à un châtement qu'il a trop mérité.

—Oh ! ne craignez rien à ce sujet, monsieur, fit Mathias Vurvuil, j'ai fait mon compte, il me reste un peu plus de quatre mois à vivre, ce n'est pas à dédaigner.

Le misérable disparut, et son éclat de rire guttural retentit au loin dans le grand corridor.

M. Andoin tendit la main à Herbert.

—Si la justice avait à s'excuser de la rigueur de ses investigations, je vous demanderais pardon, monsieur, mais vous comprenez trop le mot devoir pour me garder rancune.

—Je suis maintenant presque tenté

de vous remercier, répondit Herbert en embrassant Julien.

De cordiales paroles furent rapidement échangées, puis le maître de Château-Tempête se tournant vers les magistrats.

—Vous ne partirez point avant d'avoir mangé le pain et le sel de cette mai-on, messieurs ; si le maître en est à peu près ruiné, il tient cependant à honneur d'être votre hôte.

Au moment où les convives allaient se mettre à table, l'abbé Laurent survint.

La nouvelle du meurtre de Michelin lui était arrivée fort tard.

Le corps du banquier fut enseveli par la Colporteuse et transporté dans une chambre garnie de cierges et de fleurs. Ne fallait-il point prier pour ce malheureux que la mort venait de surprendre et qui, la veille, paraissait si loin de Dieu.

Le crime de Taupier ne permettait plus de continuer la fête des fiançailles de Colette et de Morin, mais les jeunes gens s'en consolèrent vite en apprenant que leur maître venait de retrouver son frère.

—C'est bon signe, dit Colette, peut-être retrouvera-t-il sa fortune à la fin de la journée.

—Mon ami, dit Thérèse en s'approchant d'Herbert, songez-vous toujours à vous exiler ?

—Non, répondit Herbert, non, Thérèse, j'ai trop de cœurs dévoués autour de moi.

—Et la traite ? fit Thérèse avec inquiétude.

—Sois tranquille, dit le notaire, elle sera payée sans protestation, il se fâchera s'il le veut.

Le déjeuner ne pouvait être gai, car les esprits et les cœurs restaient ébranlés par les coups successifs qui les avaient frappés. Cependant un calme relatif résultait pour tous de la découverte du coupable. Taupier n'inspirait aucun intérêt. Récidiviste, vétéran du crime, il faisait succéder le cynisme de l'aveu à l'hypocrisie de la préméditation. En le frappant, la justice remplissait un mandat, Michelin ne laissait point de regrets autres que ceux causés par l'instinct qui vous fait plaindre une victime quelle qu'elle soit.

Quant à Herbert et à Julien, une joie immense remplissait leurs âmes,

tous deux songeaient à leur père et leurs cœurs s'entendaient sans qu'ils eussent besoin d'échanger leurs pensées.

—Qu'est devenu ton précepteur ? demanda Herbert à Julien.

—Il a suivi sa vocation. Mon éducation finie, Charles Brandy se trouvant à la tête d'un capital suffisant pour qu'il lui fût possible de terminer son droit et d'attendre la clientèle, est retourné à Rennes où il exerce d'une façon brillante. Il possède un esprit logique, une éloquence naturelle qui lui valent de grands succès de cour d'assises.

—Peut-être notre père aurait-il souhaité de te voir embrasser la même carrière ?

—Je le crois, mais ma vocation plus forte que son secret désir m'entraînait vers l'art. Il avait tant souffert de t'avoir perdu qu'il craignait d'attrister toute ma vie s'il me refusait l'autorisation de me vouer à la peinture. Tu le sais, Herbert, dès ma plus tendre enfance, j'étais possédé du désir de représenter la nature... Si tu n'avais pas vécu à l'étranger durant cinq ans, et pendant les dix années suivantes dans ce pays de rochers, de sapins, de neiges et de montagnes dont les journaux et les livres ne franchissent point les frontières, tu aurais vue que ton frère commence à jouir d'une réputation suffisante pour lui constituer une aisance qui, dans peu se changera en fortune. On commence à parler de moi, j'ai reçu une médaille de deuxième classe, enfin j'ai de la ténacité toujours et de l'inspiration quelquefois.

—Oh ! que tu me rends heureux, en me parlant de tes succès, frère, mon père doit en être bien fier !

—Oui, il est heureux de ce côté.

—Je trouverai tout bien changé là-bas... La joubarbe aura fait plier les vieux murs, les croix du cimetière disparaissent sans doute sous l'herbe... On a creusé de nouvelles tombes, célébré des unions heureuses... Bien des enfants sont nés dans notre pauvre village... et je me souviens de plus d'un nom qui me fut cher...

Julien se pencha vers son frère :

—Tu veux savoir ce qu'elle est devenue?...

—Oui, répondit Herbert.

—Elle s'est faite religieuse

—Ah ! pauvre fille !

—C'est à Dieu qu'elle a demandé la consolation d'un malheur qui l'avait brisée.

—Et Griffart ?

—Poursuivi pour s'être livré à l'usage, et condamné à payer des amendes énormes, Griffart est mort de chagrin en redevenant pauvre.

—Allons, c'est justice, fit Herbert.

Une heure plus tard les magistrats remontaient en calèche.

—Monsieur, dit le juge d'instruction à Herbert, nous aurons besoin lors des débats publics de l'affaire Michelin de votre déposition, mais jusqu'au jour où nous vous appellerons comme témoin, allez vous retremper dans la joie de la famille dont vous avez été si longtemps privé... Nous savons plus que personne quel noble emploi vous faites de votre fortune, soyez donc convaincu que nous nous unissons à tous ceux qui tenteront de faire arrêter Tobson qui, en vous dépouillant, monsieur, ruine surtout les pauvres.

Les mains s'éteignirent, et les chevaux partirent au galop.

Assez tard dans la soirée, les gendarmes brisés de fatigue vinrent demander l'hospitalité à Château-Tempête, leur peine n'avait pas été infructueuse, et le fratricide qu'ils avaient poursuivi était tombé entre leurs mains. Ils avaient ordre de l'emmener à Grenoble en même temps que Jean Taupier.

Salmon et sa nièce devaient à leur tour songer au départ. Herbert, sûr de retrouver son frère et de passer désormais près de lui sa vie, éprouvait un désir impérieux de s'entretenir avec Thérèse.

La jeune fille avait reconquis la sérénité qui, durant la terrible matinée qui venait de s'écouler lui avait fait comprendre les plus orageuses crises de la vie. Elle ne regrettait sans doute aucune des paroles qu'elle avait prononcées, mais en ce moment la timidité reprenant le dessus, elle se demandait si elle n'avait pas été trop loin.

L'excès du malheur d'Herbert expliquait l'entraînement auquel elle s'était abandonnée, mais sans en rougir, car elle savait que l'on ne doit jamais rougir que des hypocrisies et des mensonges, elle se sentait plus craintive devant le maître de Château-Tempête, depuis qu'elle lui avait permis de lire au plus profond de son âme.

—Thérèse, lui dit celui-ci, ce matin au moment où je croyais vous dire un éternel adieu, je vous ai offert une bague sacrée pour moi, celle de ma mère.... Vous l'avez acceptée comme le testament d'un mort ; daignez-vous la conserver comme un engagement éternel devant Dieu ?

—Oui, répondit Thérèse, oui, Herbert, si toutefois les événements qui se sont accomplis et qui vous rendent à notre famille, à vos amis, ne réveillent pas en vous des souvenirs dont mon affection plus récente pourrait souffrir, sans avoir le droit de se plaindre....

—Thérèse, dit Herbert, vous touchez, non point à une plaie de mon cœur, mais à un souvenir de ma jeunesse.... quand Julien tomba tout sanglant dans mes bras, j'étais fiancé.... La pure jeune fille qui devait alors devenir ma compagne a refusé toute autre alliance et prie pour moi au pied des autels..... Je partirai demain pour la Bretagne, voulez-vous venir m'y rejoindre dans un mois avec mon ami Salmon.... Vous le savez, la santé de mon père est ébranlée, peut-être n'aurait-il pas la force d'entreprendre un voyage pour connaître celle qui va devenir sa fille... Je vous annoncerai, je ferai préparer pour vous la chambre de ma mère, et nous oublierons ensemble les jours mauvais.... dites, le voulez-vous, Thérèse ?

—Il le demande ? s'écria la jeune fille

Herbert prit dans ses mains les petites mains de Thérèse :

—Je suis presque un vieillard comparativement à vous ; aussi, vous serez la couronne de mes dernières années.... Dieu vous garde ! de cette heure vous êtes mienne, Thérèse.

Un moment après, la voiture de Salmon roulait sur la route, et les deux frères se trouvaient seuls.

Alors seulement Herbert put montrer la profondeur de sa souffrance, et raconter de quel poids avait pesé sur lui la malédiction paternelle.

—Tu ne m'as pas encore parlé de ma mère.... dit enfin Julien avec effort, je comprends tes répugnances, et je ne saurais les blâmer.... Tu ne reconnaitras guère cette Lazarine dont la beauté fut célèbre, Herbert ; ma mère semble dévorée par une maladie mystérieuse, à laquelle les médecins déclarent ne rien connaître. Faute de sa-

voir le nom, ils l'ont classée parmi les névroses.... Elle m'a aimé, elle t'a fait souffrir, mais sans qu'elle l'ait avoué jamais, elle a été d'une préférence qui dégénérerait en injustice. Je redoute l'heure où vous vous trouverez en présence.

—Ne crains rien, Julien, dit Herbert, je ne verrai que mon père et toi.

Le lendemain tous deux partirent pour Rennes.

RAOUL DE NAVERY.

(La Fin au prochain Numéro.)

### Le prix du temps.

Le temps est précieux, mais on n'en connaît pas le prix ; on le connaîtra quand il n'y aura plus lieu d'en profiter. Nos amis nous le demandent comme si ce n'était rien, et nous le donnons de même. Souvent il nous est à charge ; nous ne savons qu'en faire, et nous en sommes embarrassés. Un jour viendra qu'un quart d'heure nous paraîtra plus estimable et plus désirable que toutes les fortunes de l'univers. Dieu, libéral et magnifique dans tout le reste, nous apprend, par la sage économie de sa providence, combien nous devrions être circonspects sur le bon usage du temps, puisqu'il ne nous en donne jamais deux instants ensemble, et qu'il ne nous accorde le second qu'en nous retirant le premier, et qu'en retenant le troisième dans sa main, avec une entière incertitude si nous l'aurons. Le temps nous est donné pour ménager l'éternité ; et l'éternité ne sera pas trop longue pour regretter la perte du temps, si nous en avons abusé.

FÉNÉLON.

### PENSÉES.

La partie la plus essentielle de notre perfection consiste à bien remarquer nos imperfections.

LA MOTTE LE VAGER.

Une grande naissance ou une grande fortune annonce le mérite, et le fait plus tôt remarquer.

LA BRUYÈRE.

L'amour de la justice n'est dans la plupart des hommes que la crainte de souffrir l'injustice.

LA ROCHEFOUCAULD.



[Pour l'Album des Familles.]

## LE FANTÔME DU LAC.

Elle poussa des cris terribles,  
s'élança tout à coup dehors, et prit  
une course furibonde vers le Lac,  
qui s'ouvrit pour la recevoir dans  
ses gouffres insondables... On ne la  
revit plus

*Récits d'autrefois.*

### PROLOGUE.

Un campagnard m'a dit l'histoire  
D'un fait lugubre du passé,  
Qui, dans ma fidèle mémoire,  
Est exactement retracé.  
Je ne craindrai pas la censure  
Du moins benevole lecteur,  
Puisqu'en répétant l'aventure,  
Je n'en suis que le narrateur.

### I.

A cent toises de ma demeure,  
Est un lac immobile et noir.  
Quand c'est du jour la première heure,  
Près de son bord je vais m'asseoir.  
L'esprit infernal s'y promène,  
Il est d'angereux et profond,  
Et son aquatique domaine  
Est un Creux sinistre et sans fond.

### II.

Du haut sommet de la montagne,  
Un spectre ailé descend la nuit,  
Jette l'effroi dans la campagne,  
Puis court sur le lac et s'enfuit.  
Jadis (on sait en quelle année),  
Saisissant une femme au boni,  
Sa main plongea l'infortunée  
Dans le Creux sinistre et sans fond.

### III.

Ici, parfois, dit la légende,  
Une femme aux vêtements blancs,  
Paraît sans que nul : e l'attende,  
Et pousse des cris desolants.  
" Quel sort, dit-elle, est comparable  
" Au mal que les esprits me font ?  
" Quand sortirai-je, misérable,  
" De ce Creux sinistre et sans fond !

### IV.

" Plus vaine qu'un roi sur le trône,  
" De Dieu je méprisai la loi ;  
" Au pauvre refusai l'aumône,  
" Je lui dis : " Chien, retire-toi ! "  
" —Je te maudis, femme insensée ! "  
" Cria le méchant vagabond.  
" Et je fus saisie et lancée  
" Dans le Creux sinistre et sans fond !

### V.

" Etrangère à ce triste monde,  
" Je l'ai quitté sans y mourir,  
" J'habite sous cette eau profonde,  
" Et ne suis là que pour souffrir.  
" Implorant le secours céleste,  
" Je crie, et nul ne me répond.  
" Comment fuis de ce lieu funeste,  
" De ce Creux sinistre et sans fond ! "

### VI.

Ainsi dans sa douleur farouche,  
L'odieux fantôme parla,  
Et souventefois de sa bouche  
La même plainte s'exhala,  
Quand l'homme riche est intraitable,  
Pour notre bien Dieu le confond,  
Et fait même choir le coupable  
Dans un Creux sinistre et sans fond !

F. M. DEROME.

Rimouski, 13 août 1879.

## Histoire.

[Pour l'Album des Familles.]

## QUALITES

DES

## CANADIENS.

(Suite.)

### Deuxième Partie.

#### Le Peuple Canadien Courageux.



Il ne suffit pas toutefois  
pour un peuple d'être  
religieux ; il faut encore  
pour se maintenir qu'il  
soit courageux.

Nous allons voir dans  
cette seconde partie que les  
Canadiens ne le cèdent à au-  
cun peuple sous ce rapport.

Les combats qu'ils eurent à engager  
se divisent en deux grandes catégo-  
ries.— Combats sur le champ de ba-  
taille par l'épée, et Combats non san-  
glants, mais non moins glorieux, dans  
les chambres d'assemblée par la justice  
et la constitution.

Nous parlerons d'abord de nos

#### Gloires Militaires.

La guerre est, dit-on, la dernière rai-  
son des peuples, mais on pourrait  
ajouter qu'elle est aussi, lorsqu'elle est  
juste, la force au service du droit et le  
courage se dévouant au culte de la pa-  
trie. L'armée, c'est la protection des  
autels et du foyer contre l'invasion en-  
nemie et la garantie de la tranquillité  
et de l'ordre à l'intérieur.

Nous aimons instinctivement la paix  
du foyer domestique, la vie paisible  
loin des agitations et des bouleverse-  
ments sociaux et comme le chante Vir-  
gile : *Deus nobis hac otia fecit.* C'est  
Dieu qui nous conserve dans la tran-  
quillité et l'ordre dont la guerre est la  
négation.

En effet, les bienfaits de la paix l'emportent autant sur les vicissitudes des campagnes militaires que le ciel pur et serein sur les sombres nuages qui recèlent la foudre et les orages.

Toutefois, la Providence a voulu que les petits peuples comme les grands fussent obligés de tirer le glaive, qui donne la mort il est vrai, mais qui donne aussi aux races valeureuses la liberté et la gloire.

Le courage même quand il est malheureux conquiert le respect de l'ennemi et scelle dans le sang des batailles la conservation des droits.

Qu'on lise l'épopée sanglante des guerres que la colonie a engagées contre les Indigènes et les Anglais et on pourra se convaincre que si c'est une lâcheté chez les autres peuples de fuir devant l'ennemi, chez nous c'en était une que d'en avoir seulement la pensée.

Le drapeau de la France tout troué de balles et tout rouge de sang, glorieux haillon qui ne recule pas, qui flottait naguère dans les plaines de la Monogahéla, de Carillon et d'Abraham, a été témoin des prodiges de valeur de nos aïeux.

Il y a eu des prétariens à Rome, mais en Canada comme en France, il n'y aura jamais que des soldats qui trouvent dans l'épée sur leur cœur et le drapeau sur leur tête, la double leçon de l'obéissance et de la fierté.

Un étranger disait un jour à Agésilas, roi de Sparte : "Où fixez-vous donc les bornes de la Laconie ?" — "Au bout de nos piques," répondit-il.

Nos ancêtres auraient pu également répondre : Nous fixons les bornes de la Nouvelle France au bout de nos épées.

Quel est l'endroit, en effet, de la Confédération Canadienne où le drapeau de la France n'a pas flotté, et où n'ont pas pénétré les coureurs des bois Canadiens.

Les ruines de vieux forts élevés par les Français contre les incursions des sauvages et des Anglais, leurs auxiliaires, sont encore là, tristes témoins de l'héroïsme de nos pères.

Que de guerres d'embuscade contre les sauvages qui ne connaissaient que la loi du plus fort, qui tuaient leurs vieillards quand leur pas s'était trop appesanti pour poursuivre le daim et le chevreuil. Retirés au fond de leurs som-

bres forêts, à l'exemple des bêtes fauves qu'ils trausperçaient de leurs flèches rapides, ils n'épiaient que l'occasion pour se jeter sur les colons, dont ils suspendaient la chevelure encore saignante à leur ceinture comme un trophée.

Quels combats nos ancêtres ont dû livrer pour adoucir et soumettre ces natures rebelles à la civilisation et dont l'occupation était la guerre ou la chasse qui préparait les jeunes guerriers du wigwam à viser juste au cœur.

Un chef Agnier était un jour à table avec le gouverneur Tracy, lorsque levant tranquillement le bras : — "C'est ce bras, dit-il, qui a tué votre neveu !" — Tracy le fit à l'instant trainer hors de la salle et lui donna la mort. Cet incident nous démontre suffisamment l'audace de ces hommes.

Un jour les Iroquois résolurent de détruire la colonie et de chasser les Français. Rien ne pouvait arrêter leur marche triomphale et ils menaçaient de tout réduire en cendres, lorsqu'un jeune guerrier nommé Dulard, accompagné de dix-sept braves et de quelques Hurons et Algonquins s'avançant à leur rencontre, résolut de sauver la patrie ou de mourir. Arrivé au pied du Saut des Chaudières, sur la rivière des Outaouais, il se retranche dans un petit fort sauvage formé de pieux à demi-pourris, et attend dans ce misérable réduit la présence de l'ennemie. Il ne tarda pas à paraître. Pendant dix jours, ils répoüssèrent l'attaque de sept cents Iroquois. Pour surcroit de malheur, l'eau était si rare dans le fort qu'ils n'en avaient pas assez pour délayer la farine de maïs qui faisait leur nourriture, et qu'ils furent obligés de l'avalier toute sèche.

Investis de toutes parts, ayant à supporter le froid, l'insomnie et la faim, ils demeurèrent inébranlables comme un roc contre lequel les essaims nombreux des Iroquois venaient se briser.

Lorsqu'enfin, après avoir jonché le sol de cadavres ennemis, la mort et la faim eurent décimé cette poignée de braves ; le dernier survivant des Français, par motif d'humanité, acheva à coups de hache, ses compagnons blessés à mort, afin de les délivrer des supplices qui leur étaient réservés par les sauvages.

Anaho'aha, chef des Hurons, frappé à mort et voyant les assaillants maîtres du fort appela un de ses compagnons

et lui dit : " Mets ma tête sur les charbons, afin que les Iroquois n'aient pas l'honneur d'enlever ma chevelure."

Ce beau dévouement sauva la colonie, car les Iroquois effrayés de leurs pertes, décidèrent de se retirer.

L'histoire ne nous montre point d'exemple de vaillance plus héroïque.

Les femmes surent montrer dans l'occasion, la noblesse de leur origine et l'histoire nous a conservé le nom de Mademoiselle Verchères qui, la hache à la main, enfermée dans une forteresse tint l'ennemi en échec, jusqu'à l'arrivée de renforts.

Les troupes mal vêtues, manquant de tout excepté de courage et souvent mal payées, n'avaient que leurs poitrines à opposer à l'ennemi ; mais ces poitrines renversaient des armées dix fois plus nombreuses et portaient chez les ennemis le désordre et la terreur.

Depuis le noble dévouement de Dolard, jusqu'à Montcalm mourant content parce qu'il ne voit pas les Anglais maîtres de Québec, et la victoire de Châteauguay remportée par 300 Canadiens contre des forces dix fois plus considérables, que de rencontres, de batailles rangées et d'engagements de tous genres où l'on retrouve toujours les Canadiens dans le chemin de l'honneur.

Le poète avait raison de dire à la vue de tant de belles actions de valeur :

Nos Pères sortis de la France  
Étaient l'élite des guerriers,  
Et les enfants de leur vaillance  
N'ont jamais flétri les lauriers.

ChAMPLAIN, Iberville, De Beaujeu, Montcalm et Salaberry sont autant de noms qui feront toujours vibrer les fibres de l'âme de tout Canadien.

L'amour de la carrière des armes s'est transmise jusqu'à nos jours. Les Zouaves Pontificaux du Canada, qui, il y a quelques années, sont allés sous les murs de Rome défendre Pie IX contre Garibaldi, et le bras mutilé du chevalier Larocque, blessé à Castelfidardo, sont là pour le prouver.

Que le clairon sonne, que la patrie appelle ses enfants, et le courage des militaires canadiens qui semble endormi se réveillera de nouveau comme aux jours glorieux d'autrefois.

Heureusement depuis plusieurs années, nous jouissons de la paix, et le courage de notre nation s'est surtout

manifesté dans la fermeté avec laquelle elle a maintenu la légitimité de ses droits politiques et dans l'ardeur patriotique qu'elle a déployé dans les débats parlementaires pour faire respecter sa langue et ses lois.

Nous traiterons donc, aussi brièvement que possible, des diverses formes de gouvernements qui se sont succédées dans le pays et des luttes politiques dans lesquelles nous avons été engagés.

#### Luttes Politiques.

Jusqu'à l'époque de la Conquête, un Conseil Supérieur, composé du Gouverneur, de l'Intendant, de l'Evêque et de quelques hommes marquants du pays, avait été chargé des fonctions publiques soit administratives soit judiciaires.

Les Seigneurs Français jouèrent aussi un grand rôle dans l'administration et la colonisation du pays.

Il ne faudrait pas toutefois s'imaginer que l'aristocratie aie jamais joui en Canada des privilèges que lui accordait en Europe le Féodalisme qui n'a jamais pu bien s'implanter ici.

La liberté en Amérique est grande comme la nature, et il semble que nous ne sommes pas faits pour ces châteaux du moyen âge où régnaient des demi-rois qui tenaient leurs vasseaux attachés à la glèbe.

Ce régime a pu avoir son utilité, mais il n'avait pas raison d'être en Canada. Les nobles Français ont su comprendre la position qu'ils occupaient dans un pays nouveau, en laissant tomber en quenouille bon nombre de privilèges que les rois leur accordaient dans les concessions de leurs fiefs.

Ils eurent le bon sens de laisser s'éteindre d'eux mêmes des droits dont l'exercice était moralement impossible au milieu d'un peuple de colons.

La noblesse a certainement joué un rôle important dans le pays, mais ce n'est pas tant à cause de l'éclat de ses blasons ou de ses titres écrits sur le parchemin, que parce que, par son éducation et sa bravoure, elle s'imposait aux paysans qui choisissaient ses chefs dans son sein. D'ailleurs, depuis que les nobles nous ont abandonnés en grande partie lors de la Conquête, les Canadiens ne s'en sont pas plus mal portés. Le Clergé les a remplacés avec avantage.

Quand on voulut, après la Conquête, former une espèce d'aristocratie anglaise de mauvaise aloi et créer, en 1830, un fantôme de la chambre des Lords par l'institution du Conseil Législatif, les luttes recommencèrent, mais cette fois c'était dans l'enceinte de la Chambre d'Assemblée, et les armes dont se servirent les Canadiens furent l'éloquence et la justice de leur cause.

Les Anglais qui voulaient des castes séparées, qui peu à peu devaient s'acaparer des charges publiques et étouffer la voix du peuple, rencontrèrent dans la personne de Bourdages, Bédard, Papineau, Lafontaine et Morin de rudes adversaires qui les terrassèrent complètement.

Papineau avait bien raison de s'écrier lors des débats orageux que ces grandes questions soulevèrent : "L'idée d'avoir voulu créer une aristocratie au milieu des forêts, de pressurer une population pauvre pour faire nager quelques hommes dans le luxe, dans un pays nouveau dont les ressources sont si peu développées, est une idée bizarre."

L'ère des bureaucrates et des *Family compact* est passé et pour toujours, il faut l'espérer.

Sans être imbus d'idées républicaines, comme nos concitoyens de l'autre côté de la frontière, nous sommes trop attachés à notre constitution qui ne reconnaît que l'aristocratie du génie, pour y renoncer jamais.

La conquête du Canada par les Anglais eut pour effet immédiat de tarir le courant d'émigration française et de nous jeter jeunes encore dans les bras d'une mère qui ne nous avait témoigné jusqu'alors que peu de tendresse.

L'histoire rapporte que Clovis, roi des Francs, voulant s'emparer du pays des Terouans, fit couper la chevelure à Chararie leur roi. On sait qu'à cette époque, la tonsure des cheveux était un signe de déchéance. Comme Chararie pleurait sur son abaissement, son fils lui dit : "Ne pleure pas, mon père, le feuillage a été coupé sur un arbre trop vert, il poussera de nouveau, en peu de temps."

Après la Conquête, les Anglais nous enlevèrent notre langue et nos lois, qui valaient bien autant que les cheveux du roi Chararie, et attentèrent de protestaniser le pays. C'était décréter notre déchéance. Mais le rameau de

notre nationalité était trop vert. Il a continué à se développer et à fleurir plus beau et plus vigoureux qu'autrefois. Tous leurs efforts ne servirent qu'à démontrer la vitalité de notre race. Notre langue et nos lois ostracisées n'en devinrent que plus chers au peuple Canadien.

Le premier régime, qui ne fut pas peut-être le plus dur et le plus oppressif, fut le régime militaire sous le général Murray.

Un conseil civil, composé de créatures dociles entre les mains du Gouverneur, lui succéda.

Son premier acte fut d'abolir la langue Française, de substituer les lois Anglaises à celles de la France, et de diviser la Province en deux districts.

Retirés dans leur paroisse, s'isolant de leurs nouveaux maîtres, les habitants s'occupaient pendant ce temps à réparer les désastres que la guerre avait apportés à leurs foyers.

Douze ans après le traité de Versailles, les Provinces Anglaises indignées de voir que l'Angleterre voulait sans les consulter leur imposer des taxes pour payer les frais de la guerre contre le Canada, s'insurgeaient et remportèrent à Bunker Hill, la première victoire qui devait les conduire à l'Indépendance.

L'Angleterre, effrayée de cette révolution et craignant la perte de toutes ses colonies en Amérique, accorda pour se concilier les Canadiens l'Acte de Québec de 1774.

Par cet Acte, elle confirmait le libre exercice du culte religieux, rétablissait les anciennes lois civiles et introduisait la liberté de tester. Un conseil spécial composé de vingt-trois membres était chargé d'administrer le pays, moins toutefois le droit d'imposer des taxes.

Il nous fallait attendre encore longtemps avant d'arracher des autorités impériales ce dernier privilège.

Ce n'était pas une justice complète mais un pas vers de meilleurs jours. En 1776 l'usage de la langue Française fut reconnu, et en 1792 l'Angleterre, pour nous récompenser d'être demeurés fidèles à son drapeau et ayant appris à mieux nous connaître, nous accorda une chambre d'assemblée élue par le peuple.

C'était la troisième fois depuis la Conquête que la forme du gouverne-

ment était changée, mais dans ces divers changements nous n'avions guère gagné. L'oligarchie Anglaise, qui convenait et préjugait les gouverneurs contre nous, nous avait toujours traités non en sujets britanniques mais en pays conquis.

De 1792 date notre histoire politique, car jusqu'alors nous avons été systématiquement exclus de toute participation aux affaires publiques.

Le peuple Canadien, qui souffrait en silence depuis si longtemps et qui pourtant savait si bien se battre et mourir pour le drapeau anglais, allait faire entendre sa voix puissante dans l'enceinte parlementaire.

Parmi les réformes qu'adopta l'assemblée fut l'exclusion des juges des corps délibératifs et le droit d'appropriation des deniers publics.

Le conseil refusa de sanctionner ces mesures et l'orage éclata.

Les presses de la *Minerve* furent saisies et les chefs politiques emprisonnés comme des séditeux et des agitateurs.

Leur seul crime pourtant était de s'opposer à laisser au caprice de vampires qui suçaient le peuple, les deniers que payaient les électeurs. Craig, non content de jeter dans les fers Papineau, Bédard, Taschereau, Duvernay, Viger et Blanchet, envoya son secrétaire en Angleterre pour engager les ministres à anglifier le pays par des mesures énergiques.

Poussés à bout, les Canadiens commirent la noble faute de recourir aux armes contre une autorité légitimement constituée. Vainqueurs à Saint-Denis, ils succombèrent sous le nombre à Saint-Charles et à Saint-Eustache.

“ Les vainqueurs, rappelle l'historien Turcotte, profitèrent de cette occasion pour assouvir leur vengeance. Elle fut terrible. La torche de l'incendie consuma des paroisses presque entières, les biens furent confisqués, et les prisons regorgèrent de prévenus politiques. Bien plus, l'échafaud fut dressé et pour faute politique de nobles existences furent immolées ou transportées dans des colonies pénales comme des voleurs et des scélérats.”

Mais leur sang ne coula pas en vain pour la cause qu'ils défendaient comme nous le verrons plus loin.

Le gouvernement saisit cette occasion pour réunir les deux Canadas.

Le Haut Canada, qui devait une dette de six millions de piastres dont il ne pouvait plus payer l'intérêt, n'eut qu'à y gagner dans ce changement. L'Union, de plus, accordait au Haut Canada, qui ne comptait qu'une population de 450,000 âmes, une représentation égale à celle du Bas-Canada qui en comptait 650,000.

Les Canadiens tâchèrent de tirer le meilleur parti possible de l'Union tout injuste qu'elle était.

Lafontaine forma une alliance avec Baldwin et Hincks, et après bien des déboires et de violentes discussions, il nous obtint enfin le gouvernement responsable dont nous jouissons aujourd'hui, et qui est le plus précieux héritage que nous puissions laisser à nos descendants.

Autrefois, chez les Grecs, lorsque dans les repas solennels on avait offert des libations à *Jupiter*, le père des Dieux, et à *Minerve*, déesse de la sagesse, on buvait aux mânes des citoyens illustres qui avaient honoré leur patrie par leurs talents, leurs vertus et leurs belles actions.

Comment pourrions-nous trop honorer ces hommes qui, dans les luttes pacifiques des assemblées, ont sacrifié leur santé et consacré leur vie entière pour obtenir le gouvernement responsable. Si leur succès fut moins brillant que celui des conquérants, en retour il fut plus solide et plus durable.

Disons-le, à la gloire de notre nationalité, c'est un Canadien qui parla le premier d'introduire le gouvernement responsable en Canada, Pierre Bédard ; c'est un Canadien qui nous l'a obtenu, Lafontaine ; et c'est un Canadien qui a su mieux le comprendre et l'appliquer à la Confédération, Sir G. E. Cartier.

Les grands hommes d'une nation n'appartiennent pas seulement à un parti politique ; ces limites sont trop étroites pour les contenir ; ce sont ses gloires nationales, et ils deviennent l'orgueil de leur race après en avoir été le chef. C'est ainsi que les noms de Papineau, Bédard, Lafontaine, Morin et Cartier, quelqu'aient pu être d'ailleurs leurs fautes, vivront toujours dans la mémoire des Canadiens.

Nous ne leur élevons point de colonnes de marbre que la foudre renverse, ni de monuments de bronze ou d'airain que la pluie ronge et que le temps emporte, mais ils vivront dans ce qu'il y

a de plus intime de leurs descendants, dans l'âme de leurs compatriotes, qui exalteront leurs actions.

L'Angleterre a su reconnaître les services éminents de Lafontaine et Cartier en leur conférant un honneur qui a réjailli sur tous les Canadiens, celui d'être créés Baronets. Mais ce qui surtout leur valut ces titres honorifiques, c'est leur loyauté *franche* et *sans dol*.

La loyauté à toujours été d'ailleurs l'apanage de notre nation, et c'est ce que nous allons constater dans la troisième partie de ce travail.

L. A. PRUD'HOMME.

(A continuer.)

### Le Génie.

Lorsque quelqu'un voudra reconnaître si la nature lui a donné le génie, qu'il lise avec attention les ouvrages qu'une admiration universelle à reconnus pour appartenir au génie; qu'il contemple dans les arts les monuments qu'un consentement général à rapportés à ce même génie, et qu'il apporte à cette étude et à cette contemplation les connaissances préliminaires nécessaires.

S'il lit froidement et sans enthousiasme, s'il n'est ému où transporté qu'à demi, s'il n'est pas ravi, pour ainsi dire, en extase, à la vue de l'empreinte sacrée du génie, si un trait sublime l'effleure, lorsqu'il devrait le percer, la nature lui a refusé sa céleste lumière.

LACÉPÈDE.

### Épithaphe de Scaron.

Faite par lui-même.

Celui qu'ici maintenant dort  
Fit plus de pitié que d'envie,  
Et souffrit mille fois la mort  
Avant que de perdre la vie.  
Passant, ne fait ici de bruit,  
Prends bien garde qu'on ne l'éveille,  
Car voici la première nuit  
Que le pauvre Scaron sommeille.

SCARON.

[Pour l'Album des Familles.]

### VISITE

AI

### CHEMIN DES AMOUREUX, (1.)

En Hiver.

La saison t'est cruelle,  
Retraite qu'on appelle  
"Chemin des amoureux."  
Sous le verglas, la neige,  
A peine reconnais-je  
Tes meandres nombreux.

Des que, petite route,  
Le vent d'automne broute  
Tes verdoyants talus;  
Dès que la feuille tombe,  
Triste comme une tombe,  
Tu ne nous charmes plus.

Quand l'outre d'Hiver s'ouvre  
Et que la neige couvre  
Le vallon, la cite;  
La frileuse hirondelle  
S'enfuit à tire-d'aile  
Où regne encor l'Été.

L'amoureux fait de même.  
Voyant ta face blême  
Et ton front dégarni,  
Aux derniers jours d'Automne,  
Un soir, il t'abandonne  
Et fait ailleurs son nid.

Or donc, ma pauvre amie,  
Ta complète anémie  
Rend ton air effrayant.  
Ta figure de glace  
Fait désertir la place...  
Tu n'as rien d'attrayant.

De neige amoncelée  
Et par bancs rafalée,  
Tu formes des glacis  
Dont la pente s'incline  
Autant que la colline  
Où ton site est assis.

La neige n'a fait grâce  
Qu'aux points de ta terrasse  
Exposés au grand vent.  
C'est ainsi que Borée,  
En jouant sa bourée,  
Sert quelque part d'auvent.

Neige, vent et bruine  
N'ont fait qu'une ruine  
De tes bosquets si beaux!  
Ils ont brisé tes arbres.....  
Tes bancs semblent des marbres  
Couchés sur des tombeaux.....

Hélas! moi qui t'ai vue,  
Naguère encor, pourvue  
D'un feuillage massé.....  
—Pourquoi pleuré-je? En somme,  
Tout ce que touche l'homme  
Appartient au passé!

Quand l'outre d'Hiver s'ouvre  
Et que la neige couvre  
Ton sol, tes grands talus;  
C'est un linceul qui tombe,  
S'étend sur une tombe,  
La femme: tu n'es plus!

J. A. BÉLANGER.

Outaouais, 24 Janvier 1880.

(1) Charmante promenade d'Été, construite au cou de la colline où sont placés les édifices du gouvernement, à Outaouais.

## Biographies.

(Premier Album des Familles)

## UN JOURNALISTE OUBLIÉ.

On dit au de lui — Son éloge  
est partout, sa — que nulle  
part

BREVET



N songeant à écrire un premier article pour l'*Album des Familles*, le nom d'un compatriote, que l'opinion publique distingua parmi les représentants les plus considérés et les plus capables de la presse canadienne-française, s'offre à notre souvenir. Nous l'avons donc choisi pour sujet : les sympathies profondes de l'amitié nous y engagent, et le titre que nous plaçons en tête indigue assez quel motif nous en fait un devoir.

## I.

Il y a longtemps déjà, ou mieux encore, le 16 Octobre 1854, le *Canadien* adressait au public sous la date susmentionnée, les lignes suivantes empreintes d'une émotion douloureuse, et qu'un laconisme touchant, peut-être à l'insu de l'écrivain, rendait éloquentes. Nous les reproduisons textuellement :

« Notre journal, aujourd'hui livrés de deuil, rend cet hommage funèbre à la mémoire de son rédacteur que la mort vient d'enlever à la suite d'une maladie cruelle. RONALD MACDONALD est décédé avant-hier dans la cinquante-sixième année de son âge.

« Le public, nous n'en doutons pas, et les lecteurs du *Canadien* en particulier, joindront le témoignage de leurs sentiments à l'expression des nôtres en cette triste occasion. La disparition de l'homme qui n'est plus que le motif de justes regrets. La société perd en lui un de ses membres les plus distingués par l'élévation des sentiments et par le caractère ; la presse, un écrivain dont le cœur éga-

« lait le talent, et la loyauté le savoir : les lettres, enfin, une plume modeste en fait de diction et de goût.

« Pour nous, qui n'avons pas un éloge funèbre à prononcer maintenant au bord de sa tombe, nous évitons de donner cours à la douleur que cette perte nous cause, et nous n'essayons pas à la rendre. »

Dans la pensée du petit nombre d'admirateurs qui lui survivent aujourd'hui, ce court panégyrique de la feuille québécoise suffirait à l'éloge du compatriote distingué dont il fait ressouvenir ; mais, auprès de tant de lecteurs qui ne l'ont point connu, et de ceux en général qu'intéressent le devoir public et les sentiments de justice individuelle, la notice que nous ajoutons en ce moment à l'obituaire d'autrefois aura sans doute un bon accueil puisqu'elle doit signaler en lui, à part l'écrivain de talent et de savoir, le journaliste intègre et l'homme de bien. En notre particulier, un motif impérieux nous porte à décerner un nouvel hommage à sa mémoire : celui d'acquitter à son égard, un peu tardivement, la dette ancienne mais imprescriptible de l'amitié.

L'indication du lieu de naissance, toujours opportune et que l'on regrette quelquefois de ne pas obtenir, échappe à nos recherches et manque tout à fait en ce qui regarde M. Macdonald. Dans un article spécial que renferme à son sujet l'important dictionnaire biographique de M. H. J. Morgan, intitulé : *Bibliotheca Canadensis*, le renseignement dont il s'agit ne se retrouve pas. Si le doute sur ce point obligeait à recourir à l'autorité la moins sûre en fait de données historiques, nous dirions que, selon la conjecture en apparence la mieux fondée, le sujet marquant dont nous occupons le lecteur, en pour patrie la Nouvelle-Ecosse, où il naquit en 1798, et que son père, un honnête industriel, fut éventuellement l'un des habitants les plus considérés de la ville d'Halifax.

Les parents de Macdonald avaient une position honnête, mais que la fortune ne favorisait pas. Ce désavantage, qui forme si communément un obstacle à l'éducation des hommes, ne l'arrêta point dans sa carrière. De bonne heure la précocité d'intelligence et les aptitudes du jeune Macdonald

avaient été remarqués de l'évêque suffragant d'Halifax, Monseigneur Burke, et ces rapports avec le prélat amenèrent bientôt son entrée au Petit Séminaire de Québec où il suivit avec un rare succès le cours d'études classiques de cette institution. Il dut à cette première période de son adolescence la faveur particulière dont l'honorait un personnage de haute distinction à Québec, Monseigneur Joseph-Octave Plessis; on admirait dans l'heureux écolier ses facultés transcendantes, et audessus de tout celle de la mémoire. A la sortie de ses classes, en 1817, l'illustre évêque que nous venons de nommer l'admit à prendre le vêtement ecclésiastique, dans l'intention reconnue d'établir le futur lévite son auxiliaire comme évêque suffragant du diocèse d'Halifax. Cette prévision, toutefois, ne fut pas réalisé, sans que l'on sache pour quelle cause celui qu'elle intéressait abandonna la position qu'il s'était faite immédiatement après ses années de collège.

Rendu à la société laïque, il eut fallu se créer des moyens d'existence. La carrière du barreau, brillante sphère pour les grands talents qu'une vocation décidée invite à s'y produire, lui était ouverte. Homme perspicace, d'une pénétration exacte, d'un jugement sûr, d'une élocution aisée, sachant apprendre et retenir toute chose, et capable, en la revêtant de l'expression propre, de la présenter sous une forme attrayante et invariablement correcte la pensée qu'il avait à rendre, il se serait frayé au barreau le chemin de la fortune. Cette hypothèse a pour elle tous les caractères de la vraisemblance. Feu l'honorable Henry Black, un des jurisconsultes qui se sont fait un nom dans la province de Québec, et l'ami de jeunesse de Macdonald, lui dit un jour: "Ronald, je te donne un exemple à suivre; sois un avocat, et le temps ne sera pas éloigné où nous te verrons assis sur le banc des juges." Rien n'est plus facile que de donner des conseils, nous dit un proverbe ancien; mais il aurait pu dire qu'en bien des cas rien n'est plus malaisé que de les suivre. Ronald, bien moins heureux que son camarade, était pauvre, n'ayant pas de quoi subvenir aux frais d'une cléricature. Sans ressources suffisantes du côté de sa famille, il ne lui en restait plus d'autres que celle de

son travail. Dans les situations malheureuses, nul peut choisir les emplois, une sorte de hasard, qui souvent les distribue, ne mène pas ordinairement à celui que l'on devrait occuper, et cette malencontre que dut éprouver Macdonald, fut celle de sa vie entière. Ailleurs, au temps dont nous parlons, les positions de quelque valeur en dehors des professions lucratives étaient rares, sans compter que par aversion naturelle de tout ce qui pouvait ressembler à une intrigue, il n'aurait pas osé vouloir y parvenir en les sollicitant. Ainsi disposé par éducation et par caractère, et ne voyant nulle part une chaire, de professeur, qu'il aurait si dignement occupé, ou même un poste quelconque dans un des bureaux de l'administration provinciale, lui être offert ou lui devenir accessible, il se résigna sans effort aux fonctions modestes d'instituteur d'une école de paroisse. A la vérité la tâche ingrate et pénible de l'enseignement primaire, surtout d'un enseignement parfait, allait bien à son savoir-faire; il y réussissait à merveille. Cela s'explique: l'efficacité des leçons répondait à la supériorité du maître. Mais un tel maître était plus qu'il ne fallait à une école élémentaire. Avec le talent d'enseigner il en possédait d'autres qui le mettaient à même de coopérer au bien public par des services proportionnellement plus amples. C'eût été justice à l'égard de Ronald Macdonald, nous disait il y a peu de mois un témoin de ses labeurs scolaires et de ses découragements—c'eût été justice de l'élever à une charge telle que l'exigeaient ses mérites personnels. La société aurait trouvé là son compte, et M. Macdonald un refuge contre les privations de son existence. Souvent le malheur de Macdonald, sans qu'il lui arrivât de s'en plaindre, ne venait pas du fardeau de la tâche qu'il accomplissait, car il était toujours de force à la dominer et à la vaincre, mais il avait pour cause, l'insuffisance ou plutôt l'exiguité du salaire qui l'en rétribuait. Soit comme éducateur de la jeunesse, soit à titre de rédacteur d'un journal, il n'obtenait pas en retour de ses labeurs persévérants l'indemnité libérale qui devait en être à la fois le prix et la récompense. Dans ces conditions, la gêne et les embarras pécuniaires renaissaient perpétuellement au foyer domestique. Combien de



prolétaires instruits et de gens de lettres ont aujourd'hui le même sort !

En 1832, un incident inespéré l'alléga de son collier de misère en lui pronostiquant des jours plus heureux. Il fut désigné à la charge de directeur d'un asile de sourds-muets que le gouvernement de Québec venait de fonder dans l'ancienne capitale. Il fit à l'Institut d'Hartford, (États-Unis.) une étude particulière du système d'enseignement et du langage des sourds-muets. Sa capacité dans cette branche le rendit la providence des sujets de cette classe que l'on envoyait quérir ses leçons : il se montra pour eux un professeur émérite dans l'art inappréciable de rendre la pensée manifeste sans l'aide de la plume et sans le secours de la parole. Un citoyen marquant de Québec, remarquable par la force et le développement de son intelligence, est sortie de cette école.

Cette vie laborieuse, mais du moins exempte d'anxiété que procurait à Macdonald l'ouverture d'une institution véritablement humanitaire, comblait la mesure de son ambition. Il avouait lui-même ne pas aspirer à autre chose qu'à l'exercice le plus étendu de ses facultés, pourvu qu'il lui assurât le nécessaire. Mais la fortune contraire le traversa dans la jouissance de la position qu'il aimait.

"Après quatre années, dit l'historiographe J. B. Meilleur, la Législature cessa malheureusement de subventionner l'école des sourds-muets tenue à Québec en 1832, et elle fut discontinuée faute de moyens. En effet, l'établissement ne se releva plus." L'auteur du *Mémorial de l'Éducation*, J. B. Meilleur, s'exprime en ces termes touchant cette école des sourds-muets à Québec et celui qui en était le directeur :

"M. Ronald Macdonald sut s'acquitter de la tâche difficile d'instruire les sourds-muets qui furent confiés à ses soins, avec un dévouement et un succès qui auraient dû être suivis d'une dotation permanente pour le soutien de l'établissement qu'il avait fait, et d'une récompense personnelle viagère au fondateur, proportionnée à ses services : mais cette loi (1), comme les précédentes, étant malheureusement temporaire, elle expira avec elle en

1836, et le maître et ses élèves furent abandonnés, le premier à très peu de ressources, et les derniers au trop peu d'instruction qu'ils avaient reçue, "au moins les derniers entrés à l'école."

Macdonald se vit forcé de revenir à ses anciennes fonctions d'instituteur primaire. Il s'en acquitta de même qu'auparavant à la satisfaction commune des habitants de la circonscription intéressée.

En 1836, époque de ses débuts dans le journalisme et de la suppression de l'Institut des sourds-muets, le propriétaire de la *Gazette de Qué.* l'appela à la rédaction de cette feuille, journal politique important qu'avait fondé en 1764 l'honorable John Neilson. Sa réputation d'homme de plume et de grammaticien avait précédé depuis longtemps son entrée au bureau de la *Gazette*, et ses confrères de la presse se rendirent l'écho de l'opinion publique en applaudissant à la venue du nouveau rédacteur. Au reste, Macdonald justifia de tout point les espérances que ses antécédents classiques et littéraires avaient fait concevoir. Les articles qu'il mit au jour se caractérisèrent par une justesse remarquable de pensée et de style, par l'exactitude des aperçus et des réflexions sur les faits de la politique locale ou étrangère, par la sûreté des analyses, la fidélité et l'élégance des traductions faites de l'anglais ; en un mot par une correction de langage trop rarement imitée dans les feuilles périodiques de notre pays. Ces qualités spéciales de l'écrivain accréditèrent notablement la *Gazette* parmi le clergé et les classes instruites de la Province généralement.

Néanmoins, à partir de la période du mouvement insurrectionnel de 1837-38, l'influence de la *Gazette* diminua graduellement jusqu'en 1842, où elle cessa de paraître. L'année suivante Macdonald remplaça au fauteuil de la rédaction du *Canadien*, M. Étienne Parent, qui avait accepté la charge de sous-secrétaire provincial. En tenant compte d'un intervalle de vingt-quatre mois (de 1847 à 1849) durant lesquels ses rapports avec le *Canadien* cessèrent tout à fait, on constate que Macdonald continua de le rédiger jusqu'à ce que la mort vint, en 1854, lui fermer à jamais la carrière. Il passa donc neuf années à écrire sans interruption pour le même journal, donnant en mille

1) Acte Guill. IV, ch. 20

occasions des preuves de ses hautes facultés de penseur et de son talent incontesté de polémiste.

Pendant qu'il se livrait en toute sécurité à ses labeurs quotidiens de journaliste, les poursuivant avec une application et une assiduité qui ne se démentaient pas, le lamentable événement du 12 juin 1846, qui jeta l'effroi parmi la population de Québec et mit en deuil bien des familles, lui infligea deux pertes irréparables et cruelles. Tout le monde sait que l'ancien bâtiment du manège, situé sur l'antique terrasse du château Saint-Louis, et récemment converti en théâtre, fut réduit en cendres par un embrasement soudain que produisit un épanchement d'huile de camphine. Plus de cent personnes, attirées par l'exhibition des panoramas de Winter, s'étaient placées dans l'unique galerie posée en face de la scène, où avait lieu l'exposition des toiles. Le spectacle finissait. D'un point élevé de la salle, du côté droit de l'assistance, un jet de flamme s'élança d'un globe de verre qui se brisa en éclat; il court en ondulant avec une rapidité électrique le long du pourtour de l'enceinte qu'il enveloppe en un moment d'un large cordon de feu. L'incendie s'accroît et forme un dôme incandescent au-dessus de la tête des spectateurs qu'un tourbillon de fumée asphyxie. Dès le début du sinistre accident, quelques-uns d'entre eux avaient quitté leurs sièges et gagné le dehors. D'autres s'élançèrent précipitamment à la suite des premiers, et les rejoignirent, sans autre mal que la crainte trop bien fondée d'un péril évident. Enfin, les retardataires qui vinrent après ceux-là voulurent en vain les suivre; incapables de dominer la peur qui les saisissait, ils se ruèrent en masse confuse dans le tortueux escalier qui leur présentait une issue. Une fois engagé dans un étroit passage, bordé de deux hautes cloisons latérales, ils s'y pressèrent tumultueusement jusqu'à l'obstruer et de rendre toute fuite impossible. A quelques pas seulement de la porte extérieure de sortie, restée ouverte, une pression devenue intolérable, les avait serrés les uns contre les autres en leur ôtant la faculté de se mouvoir; ils tendaient des mains suppliantes et mêlaient à des hurlements de désespoir les cris d'une insurmontable terreur. En peu d'instants le

bruit des voix cessa: les malheureuses victimes du groupe en retard périrent suffoquées par la fumée dont les spirales noires remplissaient le funeste corridor, et l'élément destructeur calcina leurs cadavres presque sous les yeux d'une foule désespérée de n'avoir pu se porter à leur secours. Ces infortunés étaient au nombre total de quarante personnes des deux sexes, parmi lesquelles se trouvaient Madame Macdonald, (1) femme du publiciste dont nous nous occupons, et leur fille "Eugénie," mariée depuis trois ans à M. Rigobert Angers, jeune et estimable citoyen que ce coup désastreux annéantit. La poignante douleur lui fit voir dans la mort tragique et prématurée de celle qui le rendait heureux, la rupture du seul lien qui le rattachât au bonheur social. Il abandonna bientôt le monde et se fit admettre au noviciat d'un ordre religieux dont il porte maintenant l'habit.

Ronald Macdonald porta secrètement dans son cœur, jusqu'à son dernier jour, l'amer chagrin qui pénétrait son âme. Obligé de remplir seul et sans être assisté d'un collaborateur les différentes parties du cadre de son journal, il dut trouver dans l'incessant labeur de ses journées et de ses longues veilles un allègement à sa mélancolie. Nous allons maintenant passer à d'autres détails touchant sa personne et sa position particulière de journaliste

F. M. DEROME.

*A. C. G. U. C.*

(1) No. Louise L. Valée.

### Maximes et Pensées.

Croire fermement, prier humblement, agir vaillamment, voilà toute la théorie du chrétien.

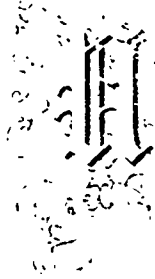
\*\*\*

La première de toutes les sciences est celle qui nous apprend à vivre en paix avec nous-même et avec les autres.

\*\*\*

L'instruction destinée à former l'esprit et l'éducation destinée à former le cœur ne peuvent être séparées; elles réagissent sans cesse réciproquement, et s'aident ou se contrarient sous tous les rapports.

## N. C. FAUCHER DE SAINT-MAURICE.



ARCISSE-CONSTANTIN FAUCHER DE SAINT-MAURICE dont nous annonçons le décès, le mois dernier, est né à Saint-Michel de Bellechasse, le 24 mai 1817. Il était fils du major Charles Faucher de Saint-Maurice et de dame Marie Geneviève Casault, appartenant, l'un et l'autre, à deux familles honorables, qui ont fourni à l'église, à la magistrature, à la science et à l'armée, d'illustres enfants, entr'autres le révérend grand-vicaire Casault, recteur et fondateur de l'Université-Laval.

## I.

La famille de Faucher est une des plus anciennes familles du Canada français. Elle vient du Limousin, retrace son origine jusqu'au 13e siècle et compte encore des représentants en France, dans le pays d'Annis et dans la Saintonge. Le fondateur de la branche canadienne, Léonard, vint en la Nouvelle-France le 15 octobre 1669 : il s'établit à sainte Jeanne de Neuville, baronnie de Portneuf, et depuis ce temps jusqu'à nos jours, la terre qu'il défricha et qu'il cultiva ne cessa d'appartenir à sa descendance, qui fut très-nombreuse et qui rayonna jusqu'en Acadie, à Chezcocook, où elle prospère encore aujourd'hui.

Né le dix-huitième de sa famille, le jeune Faucher accompagna des Pâges de sept ans, son frère aîné, l'abbé Edouard Faucher de Saint-Maurice, nommé missionnaire au Ristigouche. Les longues courses en canot d'écorce, les nuits passées sur la grève, à bivouaquer sous le ciel étoilé, les interminables promenades sous bois, à la recherche d'un malade à soulager, d'une infortune à consoler, avaient développé chez celui que nous regrettons aujourd'hui un doux parfum de poésie et de mélancolie qui ajoutait encore aux charmes de sa conversation. Dans ces voyages, il apprit la langue abénaquise et recueillit une foule de souvenirs, d'anecdotes et d'observations, qui fe-

raient un ouvrage très piquant, rempli de renseignements, et qui ont fourni à son fils dans un livre intitulé *De Tribord à Babord*, l'occasion de raconter l'émuvant épisode qui suit :

La mission était terminée, et le prêtre se disposait à retourner à Carleton, lorsque son esprit observateur remarqua, parmi la tribu, un air de mystère qui ne présageait rien de bon. Depuis plusieurs années, les Micmacs avaient formulé des plaintes au gouvernement, accusant les bourgeois anglais du Ristigouche d'empiéter sur les droits et les réserves des sauvages. Tous les ans, les bourgeois barraient la rivière — large ici d'un mille — et au moyen de filets, ils accaparaient le hareng et le saumon qui remontaient le fleuve, — enlevant ainsi aux indiens des milliers de quarts de poisson et ne leur laissant que les éventualités de la chasse pour éviter la famine. Ces griefs avaient été transmis à qui de droit, mais restaient encore sans réponse, et l'irritation était à son comble, lorsqu'une dernière vexation vint faire déborder la mesure. Le bruit se répandit que les Anglais s'emparaient des prairies naturelles qui bordent la Rivière-du-Loup, dans le canton de Mann et qu'en ce moment ils coupaient les foins de cette réserve, sans se préoccuper des droits des Micmacs.

Le temps était mal choisi pour faire circuler pareille rumeur ; les bourgades sauvages venaient de s'assembler, à la mission de Sainte-Anne du Ristigouche, et tous les guerriers de la tribu étaient présents. Une réunion secrète du Grand-Conseil se tint pendant la nuit ; il fut résolu, à l'unanimité, d'en finir de suite avec l'Anglais et de massacrer d'un seul coup, tous ceux qui se trouvaient dans la Baie-des-Chaleurs. Aussitôt cette détermination terrible prise, l'ordre est donné de courir aux armes et de préparer les canots ; car, pour frapper sûrement, il ne fallait pas perdre de temps. Soudain, la sentinelle qui veillait à la porte du conseil est renversée par un bras vigoureux, et la taille gigantesque du *pullache* se dresse en face des chefs. Son regard fait le tour de l'assemblée. Pas un muscle n'a bronché sur la figure des Micmacs, chacun reste immobile et silencieux.

—Chefs et Guerriers, leur dit le prêtre en s'avancant au milieu du cer-

ele, il doit se passer ici quelque chose d'étrange et de mauvais, puisque vous vous cachez de celui que vous avez toujours traité comme votre père. Mais l'ami du Saint-Esprit ne peut être trompé par ceux que le Créateur suprême a confiés à sa garde, et je viens vous prier de me remettre vos peines pour qu'il me soit permis de pleurer avec mes enfants, et les aider à supporter leur douleur, comme cela convient à ceux qui sont les guerriers d'une grande tribu et les enfants du vrai Dieu.

“ Un sourd frémissement courut dans l'assemblée, mais personne ne répondit.

—Allons, grand chef! reprit le missionnaire, en traversant le cercle des Sagamos et en se plaçant en face du plus respecté et du plus ancien de la tribu, tu ne réponds plus à ton père? Est-ce que ta langue est liée par le démon de l'obstination, ou mieux encore, celui de la vengeance est-il entré dans ton cœur? Il y a du sang dans l'air ici, et ton œil si doux et si grave d'habitude lance aujourd'hui des éclairs de haine. N'oublie pas, grand chef, que Dieu ne donne à l'homme, la vieillesse, que pour se recueillir et songer à la tombe; avant de s'y coucher, le vieillard doit enseigner aux autres l'expérience des choses et la voie de la sagesse, au lieu de les exciter à la colère et leur montrer le sentier de l'enfer. Parle, chef, il en est encore temps; et, au nom du Dieu vivant, je t'adjure de me dire ce qui se passe ici.

“ Alors, le grand chef se levant gravement, répliqua d'une voix ferme au missionnaire :

—Notre patience est à bout et le conseil a décidé; nous allons en finir avec l'Anglais. Aujourd'hui, ta place n'est plus avec nous, *patliache*: reste ici, et quant aux autres, en route! J'ai dit.

Chacun alors se précipitant vers les canots pousse au large et disparaît bientôt après avoir lancé le cri de guerre.

“ Le missionnaire est resté seul, mais il ne se décourage pas. Une sauvagesse sait où les conspirateurs se sont donné rendez-vous et elle vient prévenir le *patliache* que c'est à la Pointe-à-la-Batterie que doit se prélever le premier impôt de sang. Il n'y a plus à hésiter, et se précipitant dans un vieux

canot qu'on n'a pas jugé propre pour l'expédition, le prêtre se met à pagayer vigoureusement dans la direction prise par les sauvages. La crainte d'être en retard décuple la force de ce colosse qui avait déjà les muscles de quatre hommes. L'idée de sauver ses semblables le fait voler sur les eaux; bientôt il tombe au milieu des Micmacs étonnés, et les larmes aux yeux, il les conjure de revenir sur leur décision, promettant au nom de Dieu et du Roy d'Angleterre que justice serait bientôt faite aux opprimés. Il y avait un tel accent de supplication et de vérité dans les paroles du prêtre, que les chefs se sentirent émus à leur tour.

—Nous promets-tu formellement, dit l'un d'eux, en s'adressant au *patliache*, que d'ici à un an, nos droits seront reconnus, et qu'on les respectera dorénavant?

—Je vous le promets, mes enfants, répondit le missionnaire.

—Eh bien! si tu ne dis pas vrai, mon père, les Anglais du Ristigouche n'auront vécu qu'un an de plus, répondit d'un ton farouche le grand chef en donnant l'ordre de retourner à la Mission.

“ Le prêtre catholique tint la promesse faite aux Micmacs, et quelque temps après, le parlement du Bas-Canada passait une loi protégeant les droits des sauvages. Elle fut sanctionnée le 9 mars 1824—cette loi est la 4e George IV, chapitre 8, et la bonne nouvelle fut confirmée aux Indiens par le gouverneur, le comte Georges Dalhousie, qui vint leur faire une visite sur le Ristigouche. Quant au pieux missionnaire, dont la patience et l'énergie sauvèrent ainsi la vie de MM. Mann, Ferguson, Crawford et de bien d'autres colons de la Baie-des-Chaleurs, il continua à évangéliser la nation des Micmacs pendant encore quatre ans, puis fut transféré aux Trois-Pistoles, et de là à la cure de Lotbinière qu'il desservit pendant trente-trois ans. Chargé d'années et de bonnes œuvres, ce saint prêtre venait mourir le 11 août 1865, à l'Archevêché de Québec, non toutefois sans avoir dit un dernier adieu à ses Micmacs et avoir été visiter les lieux où sa jeunesse s'était passée à prêcher l'évangile.

“ Ce missionnaire était mon oncle le vénérable archiprêtre Faucher de Saint-Maurice. Souvent, mon père,

qui l'accompagna dans ses missions, prenait plaisir à nous raconter, entre autres épisodes, la scène terrible du sursis accordé aux Anglais du Ristigouche, au moyen d'une promesse faite peut-être un peu à la légère, mais qui fut loyalement ratifiée par le comte de Dalhousie."

## II

Dès son retour de la baie des Chaleurs, M. Faucher de Saint-Maurice commença ses études au Séminaire de Québec où il eut pour compagnons de classe, S. G. Mgr Taschereau, Archevêque de Québec; Mgr Langevin, évêque de Rimouski; les honorables MM. Letellier de Saint Just, ex-gouverneur de la province, Chauveau, qui a été premier ministre, David Ross, ex-procureur-général, etc., etc., etc., et les abbés Bélanger et Darveau, dont l'un fut trouvé gelé, martyr de son dévouement et du devoir, surpris par cette mort atroce lorsqu'il allait porter le viatique à un malade, dans les forêts de Blandford; et l'autre fut martyrisé par les Indiens des prairies de l'Ouest.

Les études de M. Faucher furent solides et brillantes. Le 3 juillet 1837 il était admis à l'étude du droit, chez l'honorable juge Bacquet, et le 9 juillet 1842 il recevait son diplôme d'avocat et fondait, avec celui qui, plus tard, devait être l'honorable juge Tessier, l'important bureau de Faucher et Tessier. Pendant plusieurs années, il exerça la profession légale: une nombreuse clientèle était venue récompenser ses efforts, mais bientôt son imagination vive et son activité dévorante se trouvèrent mal à l'aise au milieu des arguties de la loi. Il abandonna le droit pour se livrer à l'exploitation de ses terres et de ses forêts. Riche seigneur sous le vieux système féodal, des fiefs de Vitry, de Mont-à-Peine et de Vincennes, il fut à différentes reprises nommé maire de Beaumont et préfet du comté de Bellechasse.

En 1851, cédant à la sollicitation de ses amis, il brigua les suffrages du comté de Bellechasse, pour l'assemblée législative. Une petite majorité fit élire son adversaire, l'honorable M. Chabot, qui venait d'être nommé ministre des Travaux Publics, mais l'adresse que M. Faucher de Saint Maurice envoya alors à ses électeurs — le 29 novembre 1851, — mérite à plus

d'un titre d'être rappelée ici. Après avoir dit qu'il serait en faveur de "la passation du projet de loi du chemin de fer de Québec à Halifax, voie ferrée qui sera sans doute continuée dans toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord, et qui fera du Canada un des pays les plus florissants du monde," M. Faucher ajoutait :

"— Pourquoi dans un pays agricole comme le nôtre, l'agriculture ne serait-elle pas représentée dans l'Exécutif? Pourquoi ne serait-il pas créé dans ce pays un portefeuille de l'agriculture, à l'exemple des autres nations? Je n'oublierai jamais que j'appartiens à la classe des agriculteurs, et je veux travailler constamment dans l'intérêt de l'agriculture, trop négligée jusqu'à ce jour: je puis le dire, c'est la principale raison qui m'engage à rechercher vos suffrages. Qui ne sait que la colonisation de nos cantons est de la plus grande importance pour la race française au Canada? Je serai un de ceux, qui, à tout prix, essaiera d'empêcher l'affaiblissement de ma race, en légiférant de manière à arrêter l'émigration de la population franco-canadienne à l'étranger."

Ces nobles paroles, dites, il y a déjà vingt-neuf ans, par ce patriote sincère, méritent d'être rappelées aujourd'hui sur sa tombe. Le vœu exprimé par cet homme de bien a été rempli. Un ministre de l'agriculture siège dans le conseil de la nation, mais qui se rappelle du nom de celui qui a été le premier à réclamer cette importante innovation?

Une question d'un intérêt non moindre était traitée aussi dans cette adresse, par M. Faucher de Saint Maurice. Seigneur lui-même, et jouissant alors de toutes les prérogatives attachées à ce rang, il disait aux électeurs de Bellechasse: "— Quant à la tenure seigneuriale, je veux avant tout être juste et honnête. Les censitaires doivent avoir justice et je mettrai tout en œuvre pour aider à faire disparaître les abus de la tenure seigneuriale." Noble et philanthropique langage qu'il était rare d'entendre à cette époque.

À partir de 1852, la fortune qui, jusque là, qui avait souri à M. Faucher de Saint-Maurice, l'abandonna. Coup sur coup l'incendie du manoir seigneurial de Beaumont, un débordement des

rièrès qui emporte dans une nuit trois de ses moulins, des étrangers en qui il avait placé sa confiance et qui firent faillite, minèrent les bases de sa fortune et le forcèrent à accepter une charge publique. Le 5 octobre 1857 il était élu par la magistrature grand connétable de Québec, position importante qu'il occupa jusqu'au jour où la maladie le força de s'en démettre. En annonçant cette décision, le *Journal de Québec* disait, il y a à peine un mois :

“ M. Faucher de Saint-Maurice, avocat et grand connétable de Québec, vient d'offrir sa démission au gouvernement, qui l'a acceptée. Depuis vingt-trois ans, M. Faucher a rempli avec tact, honneur et zèle, les délicates fonctions qui lui étaient confiées : deux fois, il a été grièvement blessé au service du public, et avant de se séparer de ce fidèle serviteur, le gouvernement, par l'intermédiaire du premier ministre de la province, a tenu à lui exprimer officiellement ses regrets et ses remerciements.”

C'est jeudi, le 22 janvier 1880, à minuit et vingt minutes que cet honnête citoyen s'est endormi dans la mort avec confiance en Dieu, au milieu de sa famille en larmes, encourageant les siens par ses conseils, par ses bénédictions, leur assurant que “ les familles dispersées ici bas par la mort se réunissent, se reforment dans le Christ, ” et répétant sans cesse : “ La vie n'est qu'un songe, et rien ne m'a touché hors la religion et les douces affections de la famille.”

Pieux, bien résigné et d'une gaieté inaltérable, il charmait tous ceux qui vivaient dans son intimité. Musicien agréable et violoniste, M. Faucher laisse plusieurs compositions charmantes qui sont populaires depuis longtemps. Il s'occupait aussi, à ses moments de loisir, d'études sur les constructions navales, et ses cartons contiennent un *Guide du Magistrat* qui sera probablement publié, l'un de ses jours, et un bon nombre de manuscrits précieux sur l'histoire anecdotique et parlementaire du Canada, ainsi que sur les vieilles familles canadiennes.

M. Faucher de Saint-Maurice a épousé, en 1844, mademoiselle Catherine-Henriette Mercier, fille de feu le docteur Augustin Mercier, membre du collège royal des chirurgiens de Londres. De ce mariage, sont nés onze en-

fants, dont il ne reste plus que quatre fils.

Les obsèques de ce modeste citoyen ont eu lieu à la Basilique de Québec, et la sépulture au cimetière de Belmont.

Que cet honnête homme, aussi vertueux que modeste, repose en paix !

X\*\*

## Bibliographie.

**Notice sur l'Église de N. D. de Montréal**, jolie brochure sortant des presses de M. Étienne Sénéchal, Montréal



EL est le titre d'une élégante brochure de 32 pages, dédiée aux familles canadiennes, par le Rév. M. Rousselot, curé de Notre-Dame. On y trouve l'histoire de la construction de cette église, un des plus beaux monuments du pays, et une description très bien faite

de son intérieur, des nouvelles décorations, ainsi qu'une explication du caractère symbolique des statues et des groupes du maître-autel.

Cet opuscule, broché avec goût et imprimé avec un luxe typographique remarquable, contient en outre 16 gravures qui valent plus à elles seules que le prix demandé pour l'ouvrage, 25 cts.

Cette brochure se vend au bénéfice de la décoration de Notre-Dame, de l'Asile des Jeunes Aveugles et de la Société des jeunes gens de Notre-Dame des Anges.

Nous engageons vivement nos lecteurs à se la procurer.

**Notre-Dame de Lourdes.**—Prodiges de N. D. de Lourdes, par l'abbé LAURENT (3e édition). En vente chez J. B. Rolland et Fils, Montréal.

Cette publication est un écrin renfermant de riches et lumineux diamants, comme l'exprime si éloquemment Mgr. Duplessy, dans la *Bibliographie Catholique* de Paris.

## Variétés.

[Pour l'Album des Familles.]

## REFLEXIONS

sur

## LE LUXE.

(Suite.)

III



ETTE plaie sociale, qu'on appelle le *Luxe*, prend chaque jour un développement qui inquiète à juste titre les moralistes chrétiens.

Lorsque le luxe, en effet, s'empare d'une société, il ne s'arrête pas aux vêtements, il embrasse tout ce qui tient à l'homme, de loin ou de près, tout ce qui peut devenir le signe extérieur de sa richesse vraie ou supposée.

En même temps que sa toilette, sa demeure s'embellit, son salon s'agrandit et se remplit de meubles plus recherchés, suivant que nous le constatons dans la dernière livraison de l'*Album des Familles*.

Aujourd'hui, disons-le bien haut, il n'est point de famille tant soit peu à l'aise qui ne veuille avoir son salon orné d'un piano, de sofas et de tableaux ; encore si ces salons du premier étage ne cachaient pas souvent le profond dénûment des autres étages supérieurs !

Bien des voix éloqu岸tes se sont déjà élevées depuis dix ans contre cette manie du luxe, qui constitue un des caractères les plus alarmants de notre époque. Il appartenait surtout aux ministres de la Religion de blâmer certaine forme de ce luxe, et nous croyons utile à la cause qui nous occupe de reproduire ici les Exhortations que NN.SS. les Evêques de la Province de Québec adressent aux fidèles, dans leur admirable Lettre Pastorale du 22 mai 1873, à propos des Décrets du Cinquième Concile Provincial de Québec.

Nous laissons la parole à l'Episcopat :  
 " Réunis en concile pour la cinquième fois, dans cette église Métropolitaine de Québec, sous les regards de Marie Immaculée, nous vous adressons la parole tous ensemble, Nos Très-Chers Frères, afin que cette parole produise dans vos cœurs une impression plus profonde et plus salutaire. Placés comme sentinelles sur les murs de la sainte cité, qui est l'Eglise de Jésus-Christ, nous entendons souvent au fond de nos cœurs cette parole du prophète : " Si vous n'avertissez point l'impie de se convertir et qu'il meure dans son iniquité, je vous redemanderai son sang. Mais si vous avertissez l'impie de se convertir et qu'il persévère néanmoins dans son iniquité, il mourra dans son iniquité, mais pour vous, vous aurez délivré votre âme." (1)

" Oui, nous voulons, selon l'expression du prophète, " délivrer nos âmes " du jugement terrible auquel nous serions exposés, si nous manquions à un devoir tout à la fois important et rigoureux, celui " de veiller à la garde " du troupeau sur lequel le Saint Esprit " nous a établis évêques, (2) et nous venons vous " annoncer les desseins " de Dieu sur vous. (3) "

Après avoir signalés plusieurs désordres, les Evêques s'expriment comme suit à propos du luxe, cause de l'émigration.

" C'est depuis qu'un luxe effréné a envahi nos campagnes, que cette émigration a prit des proportions alarmantes. On s'endette outre mesure pour se procurer des toilettes extravagantes, des ameublements trop riches pour les moyens dont on dispose, pour fêter ses amis, pour paraître en public avec des équipages magnifiques ; en un mot, " l'orgueil de la vie, " comme l'appelle l'apôtre Saint-Jean (4), entrant dans une conspiration infernale avec " la concupiscence de la chair et la concupiscence des yeux " s'attaque avec acharnement à la fortune temporelle des familles, pour arriver à la ruine éternelle des âmes.

" Le luxe se montre aussi trop souvent dans nos campagnes par l'insis-

(1) *Ezéchiel*, 33. 8.(2) *Actes*, 20, 28.(3) *Actes*, 20, 28.(4) *Jean*, 1. 2. 16.

tance avec laquelle des parents aveugles exigent que leurs filles apprennent la musique, le dessin, la broderie et autres choses qui ne doivent être absolument d'aucune utilité pour elles. Ces connaissances servent malheureusement à déclasser ces chères enfants qui, de retour à la maison paternelle, font expier cruellement à leurs parents la faiblesse, ou plutôt l'orgueil qui a été la cause de cette fausse direction donnée à l'éducation de leurs filles. Car, outre le temps et l'argent employé en pure perte à ces études inutiles dans le cas dont il s'agit, il est à craindre, comme l'expérience le prouve trop souvent, que ces enfants ne perdent le goût d'un travail infiniment plus utile et souvent même nécessaire. Vous ne devrez donc pas être surpris, N. T. C. F., si nous prenons plus tard des mesures pour obvier à ce grand mal, en protégeant nos convents de campagnes contre des exigences importunes et dangereuses, qui entraînent ces maisons d'éducation dans une voie dont nos bonnes religieuses sont les premières à comprendre les inconvénients."

## IV

PIE IX, d'éternelle mémoire, s'exprimait comme suit dans l'une de ses Exhortations aux fidèles de Rome, à propos du luxe de la toilette dans les églises, qu'il qualifiait d'inconvenant.

"Quant au respect dû aux églises et à l'attitude que l'on doit y garder, il faudrait rappeler en vigueur les ordres donnés par notre prédécesseur de sainte mémoire, Léon XII, rappelant sérieusement à tous que la maison de Dieu est une maison de prière, et que la sainteté convient à un lieu saint. Or, comme la cause peut-être principale de ce mal provient des femmes, qui, en allant à l'église, se parent comme si elles allaient à la promenade ou au spectacle, il conviendra d'y opposer une société de dames respectables, qui, par leur exemple et par l'influence qu'elles sont à même d'exercer, chercheraient à modérer ce luxe qui est la ruine des familles et l'une des plus fortes causes des mauvaises mœurs. Pour faciliter cette tâche, peut-être plus malaisée que les autres, il faut rappeler aux femmes que, s'il ne convient point à leur réserve de chercher avec soin, en quel-

que lieu que ce soit, à attirer les regards d'autrui par la pompe des modes et par la bizarrerie des habillements, puisque le faste et le désir de plaire aux hommes sont en haine à Dieu, cela devient, dans le temple saint, une vraie injure à Dieu, qui y réside en personne sur un trône de miséricorde pour recevoir les adorations et les prières des fidèles. Qu'elles se souviennent du commandement que leur a donné saint Paul, de se tenir dans les églises la tête modestement voilée, soit par respect pour la présence réelle de Dieu et des anges qui l'adorent, soit enfin d'éloigner d'autrui le danger de profaner, à cause d'elles, la sainteté du temple. Qu'elles n'oublient pas que ce grave point de la discipline a toujours été inculqué par l'Eglise et remis en vigueur chaque fois que des abus qu'aucune coutume ne saurait justifier se sont produits. Qu'elles comprennent bien dans quel but cette ordonnance a été édictée, et qu'il ne faut pas l'é luder en faisant du voile un nouvel ornement pour la tête, mais l'observer avec exactitude en se couvrant la tête avec modestie."

C'est donc aux femmes chrétiennes, que le vicaire de Jésus-Christ en appelle pour faire tomber ce luxe qui ruine les familles et les mœurs. Pussent-elles entendre cette voix paternelle, se liguer contre ce fléau, et faire revivre l'antique simplicité qui s'accorde si parfaitement avec les règles du bon goût, de la modestie et de l'honneur.

Alfred BOISCLAIR.

### Terrible résultat de la lecture des mauvais livres.



Un journal français des Etats-Unis, la *Patrie Nouvelle*, publie ce qui suit touchant la lecture des mauvais romans.

"Un jeune canadien du nom de Joseph Bel-lerose, âgé de 18 ans, demeurant à Cohoes, était, depuis quelques mois, passionné pour la lecture des *Novels*, petits livres qui sont vendus dans les dépôts de journaux pour la modique somme de 10 sous. L'effet



de cette lecture a eu un résultat terrible sur l'esprit du pauvre malheureux, car il devint fou. Partout des sauvages s'offraient à sa vue et il voulait les combattre. Vendredi dernier, il était dans un tel état, que ses parents firent appeler un médecin, qui commença à lui donner ses soins. Après quelques jours d'un traitement bien suivi, le médecin avisa les parents de Bellerose de l'envoyer à l'asile des aliénés d'Utica, se déclarant incapable de le guérir. Mardi, le malheureux jeune homme, sous la garde d'un officier de la ville, s'embarquait dans les chars pour sa nouvelle demeure. Il n'y avait rien de plus pénible que d'entendre les cris et les blasphèmes de ce malheureux, il ne reconnaissait personne et voulait tuer tous ceux qui s'approchaient de lui. Son père et sa bonne mère, mêmes, ne trouvaient pas grâce devant lui, enfin c'était un fou furieux.

"La morale de tout ceci est facile à expliquer. Parents, vous êtes grandement coupables de laisser de mauvais livres dans les mains de vos enfants, vous êtes d'autant plus coupables, que vous avez une foule de bons livres, de bons journaux, qui sont publiés dans vos localités, et que vous n'encouragez pas. Vous riez des avertissements et des bons conseils que nous vous donnons en vous signalant cette mauvaise littérature. Vous sacrifiez par votre négligence, l'avenir de vos enfants, en leur laissant lire ces historiettes excitantes et mensongères, enfantées par l'esprit du mal, sous le prétexte fallacieux, que ces pauvres enfants doivent s'amuser". Ne s'amuseraient-ils pas tout aussi bien en lisant de bons livres qui ornent leur esprit au lieu de le perdre ; de bons journaux qui leur apprendraient à devenir de bons citoyens au lieu de les envoyer à l'asile des aliénés. Malheureusement un trop grand nombre de nos canadiens lisent de ces *Novels*, et à ceux là, si vous leur demandez de souscrire à un bon journal français, au journal de leur localité, ils vous répondent invariablement que le journal n'est pas assez littéraire." Non il n'est pas assez littéraire pour ces esprits forts. Ils leur faut de la littérature de 10 sous, c'est meilleur marché.

"Pères et mères, veillez sur vos enfants, arrachez-leur des mains cette littérature malsaine. Brûlez ces petites brochures de 10 sous, ayez de bons

journaux, qui apprendront à vos enfants à devenir de bons chrétiens et de bons citoyens."

### Il faut rendre à César ce qui est à César.



OUS nous associons avec bonheur aux justes remarques formulées dans l'*Opinion Publique*, sous la signature de M. Gélinas :

"Dans son discours du banquet du 27 novembre, à Ottawa, sir John répondant à cette question : *Qui a eu le premier l'idée de la Confédération* ; s'exprimait ainsi :

"Personne, c'est-à-dire tout le monde : cette idée semblait toute naturelle, elle avait pris l'importance graduellement, s'était imposée peu à peu et avait été longuement mûrie avant d'être formellement adoptée comme programme."

"Si aucun de nos hommes politiques ne peut réclamer le mérite d'avoir eu la primeur de l'idée de la Confédération, toutefois l'honneur d'en avoir avant tout autre tracé le plan appartient incontestablement à M. J. C. Taché, dont la brochure, publiée en 1854, alors que la question d'une fédération commençait à s'agiter, semble avoir servi de modèle aux auteurs de la constitution dix ans plus tard. M. Tassé vient de faire ressortir ce fait par des citations et des comparaisons, dans une courte étude sous forme de réponse aux avancés de certains journaux du Haut Canada qui refusaient de rendre justice à qui de droit sur ce point. On est étonné de retrouver des chapitres de l'ouvrage de M. Taché presque intacts dans l'acte fédéral. Le savant écrivain et politique avait prévu et précisé d'avance, avec la profondeur de vues d'un homme d'Etat consommé, les conditions d'existence et d'organisation du régime actuel ; et le plus beau triomphe que pouvait souhaiter un esprit comme le sien, était bien, ainsi que le dit M. Tassé, de voir son projet de constitution, après de longs débats, accepté définitivement dans presque tous ses détails par les fondateurs de la Confédération. C'est un titre de gloire

qu'on ne saurait contester à M Taché, et que les écrivains les moins renseignés sur notre histoire bas-canadienne ne peuvent refuser de lui reconnaître lorsque les faits sont ainsi placés sous leurs yeux ”

### SOCIÉTÉ St. VINCENT DE PAUL

**D**ANS toutes les villes du Canada, cette illustre association rend aux classes pauvres des secours comparativement abondants et soutenus. C'est bien dommage, cependant, que tous ne comprennent point l'obligation qu'il y a de s'y associer, car s'il en était ainsi, il n'y aurait presque plus de pauvres parmi nous, pour ainsi dire.

Pour ne parler que de la ville de Montréal, cette métropole de la charité, voici le rapport qui vient d'être préparé pour le Conseil général, à Paris, et qu'un membre de l'association nous transmet succinctement.

“ Les diverses Conférences de la Société St. Vincent de Paul de Montréal ont secouru durant l'année dernière (1879) douze cent cinquante familles, composées de plus de 5,500 personnes, auxquelles il a été distribué environ 58,000 livres de pains et autres provisions et effets, et au moins 10,000 gallons de soupe, avec au-dessus de 1,000 cordes de bois.

Les recettes (aumônes) de l'année ont produit environ \$8,700, et les secours donnés aux pauvres s'élèvent à environ \$7,000, laissant en caisse \$1,700, le 3 décembre dernier, pour commencer les secours à donner durant l'hiver ver 1879-80.

Les seize Conférences de la ville de Montréal comprennent 1,700 membres, dont deux seulement sont morts durant l'année dernière. ”

Comme on voit, si la charité n'aurait pas, elle ne tue pas non plus.

Avec le poète, répétons cet hymne sacré, et que les âges rediront :

Ouvrez-vous portes éternelles,  
Ange, prenez vos harpes d'or,  
Et par des chants sacrés, des fêtes solennelles,  
Des plus pures vertus accueillez le trésor.  
Toi qui des pauvres sur la terre  
Fus le bienfaiteur et le père,  
Honneur de ta patrie, ô immortel VINCENT,  
Du sein de ces clartés dont l'éclat t'environne  
Accours déposer la couronne  
Sur la tête de ton enfant.

Nous remercions bien cordialement notre aimable correspondant pour les renseignements édifiants qu'il a bien voulu nous communiquer.

Ernest VOLIGNY.

### Informations Générales.

#### ESPOIR ET RECONNAISSANCE.

**N**OUS croyons devoir exprimer de nouveau notre très vive reconnaissance à la presse franco-canadienne, et à nos nombreux correspondants des États-Unis et du Canada, pour les conseils, les encouragements et le concours précieux qu'ils ne cessent d'accorder à cette œuvre littéraire, que des écrivains de talents veulent rendre forte et puissante.

D'après les chances de succès que nous croyons entrevoir, nous espérons pouvoir assurer à ces courageux ouvriers de l'intelligence que si la récompense est assurée au soldat qui se distingue sous les drapeaux de son pays, ils ne sauraient être laissés sans récompense pour le dévouement qu'ils apportent à répandre la vérité, la lumière et le goût du beau, du bon et du vrai au sein des masses, tout en y exerçant sur l'état moral du peuple cette influence salutaire si propre à rehausser le niveau commun de la société.

Deux pensées, comme nous l'avons déjà dit, ont présidé à la fondation de cette publication littéraire. *Religion* et *Patrie*.

*Religion*.—En effet, il importe à tous les catholiques de la Puissance du Canada que notre sainte foi s'affirme ici, dans la Capitale Fédérale, qui compte déjà un puissant élément de vrais catholiques, soutenus et encouragés par un digne Evêque et par un Clergé dévoué.

*Patrie*.—Il s'agit de savoir si l'élément canadien-français occupera dans la Capitale Fédérale, la place que lui assigne la Providence. Plus l'influence de la nationalité canadienne française

sera grande ici, plus aussi la Province de Québec en bénéficiera.

C'est donc pour ces deux grands motifs que nous faisons appel à tous les canadiens-français des bords du Saint Laurent, afin qu'ils tendent une main amicale à leurs frères des rives de l'Ontario.

Oui, qu'un intérêt commun nous unisse, afin de conserver nos *Institutions*, notre *Langue*, nos *Lois*, et par dessus tout notre *Foi*. Or, l'*Album des Familles*, selon l'intention de son fondateur, est le moyen de nous unir tous ensemble; le moyen de faire parvenir jusqu'au cœur de la famille les saines traditions du passé et les espérances de l'avenir; le moyen, enfin, d'encourager les talents littéraires de la jeunesse canadienne, comme aussi les fortes et sérieuses études philosophiques et religieuses.

Le mouvement considérable qui se fait aux États-Unis pour répandre l'*Album des Familles* au sein des groupes franco-canadiens de ces lieux, nous laisse assez voir combien est vivace l'esprit de foi et national de nos anciens compatriotes, inspirés et dirigés qu'ils sont par des prêtres aussi zélés qu'éclairés, sortant pour la plupart du Canada.

#### L'ADMINISTRATION.

#### AVIS.

Nous prions instamment tous ceux qui n'ont pas encore payés à l'avance l'abonnement de 1880, à bien vouloir nous adresser la somme de \$2, prix de l'abonnement annuel. Les lettres devront être enregistrées et adressées à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa. Un reçu sera expédié par le retour de la malle, ainsi que la PRIME.

#### Autre Avis.

Nous prions ceux des abonnés qui auraient reçu notre PRIME dans un état détérioré, de bien vouloir nous en informer, afin que nous puissions leur en procurer un autre exemplaire.

#### Nouveaux Agents.

Les personnes dont les noms suivent ont bien voulu se dévouer en faveur de notre entreprise, en acceptant la mission de-propager notre publication dans leurs endroits respectifs, et nous

leur en exprimons ici toute notre reconnaissance.

#### Province de Québec.

Lottery, etc..... M. Maxime Lemay.  
Maskinongé ..... M. Joseph Deziel.  
St. Nicholas. [Leses]..... M. Louis Fréchoite, jr.,  
[Bas de la paroisse.]  
Wotton. (Wolf)..... M. J. H. C. Lajoie.

#### Etats-Unis.

Albany, (N. Y.)..... M. Gilbert J. Leveilly,  
15, North Lansing Street.  
Burlington, (Vermont)..... M. Israel Couture,  
(P. O. Boite 538.)  
Central Falls, (R. I.)..... M. Zoël Choquette.  
Chicago, (Ill.)..... M. Louis Vézina,  
No. 309.—13th Place.  
Chicopee (Mass.)..... M. Geo. P. Benoit,  
(P. O. Boite 434.)  
Chicopee Falls, (Mass.)..... M. Wilfrid St. Amour.  
Cohoes, (N. Y.)..... M. P. G. Falardeau.  
Danielsonville, (Conn.)..... M. J. T. Breault.  
Fall River, (Mass.)..... M. F. H. Benoit,  
(P. O. Boite 51.)  
Hebron, (Mass.)..... M. N. Blais.  
Jeffersonville }  
et (Mass.)..... M. Louis Demers,  
Holden..... } (P. O. Boite 33.)  
Holyoke, (Mass.)..... M. Anthime Bourdon.  
Keene, (N. H.)..... M. Gilbert Perry.  
Lowell, (Mass.)..... M. J. L. Lapierre,  
(P. O. Boite 192.)  
Malone, (N. Y.)..... M. Joseph Menard.  
New York..... M. Arthur Lamontagne.  
Bureaux du *Courrier des Etats-Unis*.  
North Adams, (Mass.)..... M. A. N. Gélneau,  
Agent d'Assurance  
North Grosvenordale, (Conn.) M. L. P. Lamoureux.  
Rochester, [N. Y.]..... M. Gustave Thibodeau,  
No. 9, Marshall Street.  
Salem, (Mass.)..... M. Jules Bouchard,  
5, Prince Street,  
Spencer, [Mass.]..... M. George Fontaine, fils.  
Troy, [N. Y.]..... M. L. Lauzon.  
Williamantic [Conn.]..... Rev. F. D. Bruycher.  
Winooski, [Vermont]...... Rev. M. J. F. Audet.  
Worcester, [Mass.]..... M. P. J. Martin,  
(P. O. Boite 685.)  
Woonsocket, [R. I.]..... M. C. Thétéault,  
(P. O. Boite 552.)

## RECRÉATIONS.

### JEUX D'ESPRIT.—No. 7.

#### Enigme.

Le sage est, cher lecteur,  
Content de mon premier,  
Rompu, pour un grand cœur,  
Vaut mieux que mon dernier,  
Et mon tout vers le ciel  
Lève son front altier.

#### Autre Enigme.

Je viens sans qu'on y pense,  
Je meurs en ma naissance,  
Et celui qui me suit  
Ne vient jamais sans bruit.

#### RÉPONSES

(Jeux d'Esprit, No. 6.)

Charade.—BOULDOGUE.  
Enigme.—PORTRAIT.  
Logographe.—RONCE, ONCE.  
Métagramme.—POËLE, POËTE.

## LE COURRIER DE MONTREAL,

*Journal Politique, Industriel et Commercial,*  
Est publié à deux éditions par jour (à midi et à 6 heures).

Son programme politique se résume comme suit :

*La vérité pour base ;  
Une politique honnête comme moyen ;  
La grandeur de notre Patrie pour but.*

Conditions :

Abonnement..... \$4 par année.  
Par vente dans la ville..... Un centin par exemplaire.

S'adresser à L. D. DUVERNAY,  
*Editeur-Propriétaire,*  
12, rue St. Gabriel, Montréal.

## LE COURRIER DE MASKINONGÉ,

Paraît le JEUDI de chaque semaine, et il est publié à Louiseville (village de la Rivière du Loup, en haut), dans les intérêts du district des Trois-Rivières et du comté de Maskinongé.

Abonnement..... \$1 par année.

S'adresser à L. H. MINEAU,  
*Editeur-Propriétaire,*  
Louiseville, (P. Q.)

## LE FRANCO CANADIEN,

Fondé le 1er juin 1860.

Est publié trois fois par semaine, les MARDI, JEUDI et SAMEDI, à St. Jean d'Iberville, (P. Q.)

Abonnement..... \$4 par année.

S'adresser à I. BOUQUIGNON,  
*Propriétaire.*  
Ville de St. Jean, (P. Q.)

## LA GAZETTE DE JOLIETTE,

*Journal Politique, Commercial et Agricole,*

Paraît tous les MARDI et VENDREDI de chaque semaine.

Abonnement..... \$2.50 par année.

S'adresser au GÉRANT,  
Rue Notre-Dame, Joliette.

## LE CANARD,

*Journal Humoristique illustré,*

Paraissant le Samedi de chaque semaine.

Abonnement..... \$0.50 par année.

S'adresser à Godin, Mondou et Cie.,  
*Editeurs-Propriétaires,*  
No. 8, rue Ste. Thérèse, Montréal.

## L. NOUVELLISTE,

*Journal Politique, Littéraire et Commercial.*

Paraît tous les jours, en la Cité de Québec.

Abonnement..... \$2.50 par année.

S'adresser à Jos. G. Gingras et Cie.,  
*Editeurs-Propriétaires,*  
Coin des rues Dorchester et du Roy, St. Roch,  
Québec.

## LE NOUVELLISTE DE RIMOUSKI,

*Journal Religieux, Politique et Littéraire,*

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à L. S. Laroche et Cie.,  
*Editeurs-Propriétaires,*  
Rimouski.

## L'UNION DES CANTONS DE L'EST,

*Journal Politique, Industriel, Littéraire et Agricole.*

Paraît à Arthabaska, le Jeudi de chaque semaine.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à P. L. Toussignant,  
*Editeur-Propriétaire,*  
St. Christophe d'Arthabaska.

## LA GAZETTE DES CAMPAGNES,

*Journal du Cultivateur et du Colon,*

Paraît à Ste. Anne de la Pocatière le Jeudi de chaque semaine, et l'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, mais on ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Prix de l'abonnement..... 1.00 par année.

S'adresser à Firmin Proulx  
*Rédacteur-Propriétaire.*  
Ste. Anne de la Pocatière (P. Q.)

## LE MONITEUR ACADIEN,

*Organe des Populations Françaises des Provinces Maritimes.*

Paraît le Jeudi de chaque semaine, à Shédiac, province du Nouveau-Brunswick.

Abonnement..... \$1.00 par année.

S'adresser à Ferd. Robidoux  
*Editeur-Propriétaire,*  
Shédiac, (N. B.)

## LA GAZETTE DE SOREL,

*Journal Politique, Commercial, Agricole et Littéraire,*

Publié dans les intérêts du district de Richelieu, Paraît deux fois la semaine (le Mercredi et le Samedi.)

No. 17, rue George, Sorel.

G. I. Barthe, Propriétaire et Rédacteur-en-Chef,  
Louis Laliberté, Gérant.

Abonnement — \$2.50 par année, \$1.25 par semestre. Payable d'avance. Les retardataires ont à payer sur le pied de \$3.00 par année. Aucun abonnement pour moins de six mois.

Tarif des annonces.—Les annonces sont toisées sur type Brevier. 1ère insertion, 10 cts. la ligne; insertions subséquentes, 5 cts la ligne. On traite de gré à gré pour les annonces à long terme.

## FORMEZ DES CLUBS.

On donne gratis le 6e numéro, à celui qui fournit 5 abonnés. Commission de 20 pour cent sur les remises d'abonnements.

Le département des Jobs d'imprimerie est particulièrement soigné, prompte livraison et bas prix.

Magnifique choix de papier français, importé directement ce qui permet de remplir toutes commandes d'impressions à meilleur marché qu'ailleurs.

## ETATS-UNIS

### LE JEAN-BAPTISTE,

*Organe de la Population franco-canadienne.*

Paraît le Mercredi de chaque semaine, à Northampton, (Etat du Massachusetts) Etats-Unis.

Abonnement..... \$ 1.50 par année.

S'adresser à P. C. Chatel,  
*Editeur Propriétaire,*  
Northampton (Mass.) Etats-Unis.

### LA PATRIE NOUVELLE,

*Journal Canadien - Français,*

Paraît le Mercredi de chaque semaine, à Cohoes, N.Y.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à Authier & Frère,  
*Editeurs-Propriétaires,*  
Cohoes, Etat de New-York.

### LE TRAVAILLEUR,

*Journal, Religieux, Politique et Littéraire,*

Paraît le Mardi et le Vendredi de chaque semaine, à Worcester, dans l'Etat du Massachusetts.

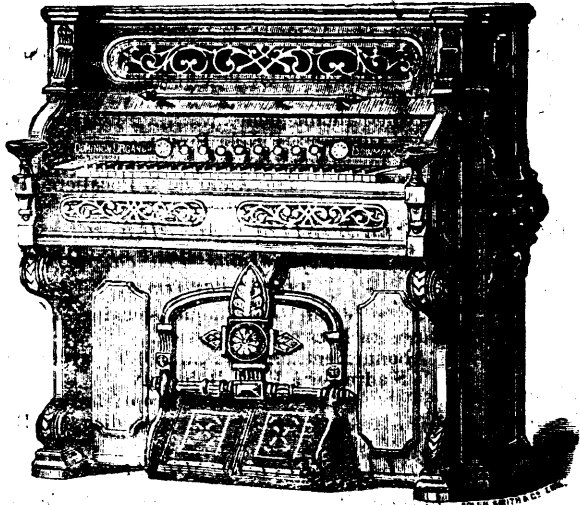
Abonnement..... \$2.50 par année.

S'adresser à Ferd. Gagnon,  
*Editeur-Propriétaire*  
No. 22 rue Pearl, Worcester (Mass.)

# Dominion Organ Co., Bowmanville, O.

PHILADELPHIE, 1876.

SYDNEY, AUSTRALIE, 1877.



TORONTO, 1879.

PARIS, FRANCE, 1878.

Les Orgues de la Puissance ont remporté les premiers prix partout où elles ont été exhibées.

Instruments pour Salons et Eglises

Les personnes qui ont l'intention d'acheter, ainsi que les artistes et les amateurs, sont spécialement invités à examiner ces instruments.

**Garanties pour 5 Ans. Prix réduits.**

**PRIX DE \$50 A \$1200.**

**OFFRES AVANTAGEUSES POUR QUELQUE TEMPS SEULEMENT.**

Pour introduire ces instruments dans le District des Trois-Rivières, nous les vendrons moyennant une partie comptant et la balance payable 10 piastres par mois.

**HATEZ-VOUS EN PROFITER.**

Ecrivez pour catalogues.

**L. E. N. PRATTE,**

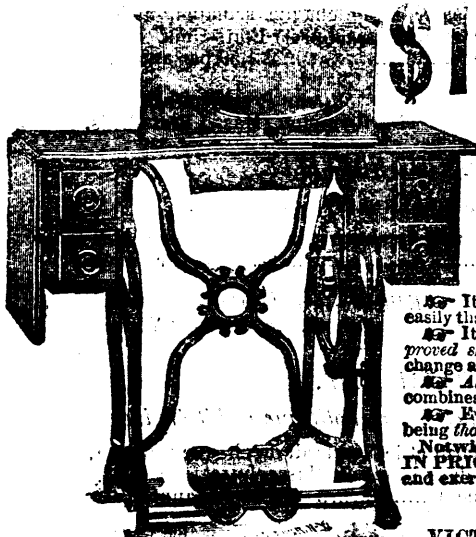
*Agent Général pour la Province de Québec.*

Entrepôt Général pour la Province  
No. 280, Rue Notre-Dame, chez  
A. J. Boucher.

SUCCESSALE: No. 3 RUE DU  
PLATON.

**MONTREAL.**

**TROIS-RIVIERES.**



**STU. SAVED!**

Buy the IMPROVED

**VICTOR**

Sewing Machine.

It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.

It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.

All the bearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.

Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.

Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,

Western Branch (Québec) 234 rue Notre-Dame, St. Charles, N.B. PRINCIPAL OFFICE and Manufacturing, Middletown, Conn.

HISTOIRE ILLUSTRÉE

DES

**INSTITUTIONS CHARITABLES  
DU CANADA.**

*Depuis leur fondation jusqu'à nos jours.*

La première livraison de cet Ouvrage est en vente aux bureaux du Foyer Domestique, à raison de 25 CENTIMS seulement.

Ce bas prix a été adopté, afin de faire écouler plus activement l'ouvrage. Chaque livraison renfermera environ 150 pages.

On prie les personnes désireuses d'encourager cette Publication à faire l'achat de suite de cette première livraison, afin de fixer le chiffre du tirage des livraisons futures.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Ottawa.

**Debats de la Législature Provinciale**

*Deuxième Session, 4ème Parlement.*

**1879.**

**PRIX \$2.50 l'Exemplaire Relié.**

G. ALPH. DESJARDINS,

*Bureau du Canadien,*

QUÉBEC.

**EN VENTE.**

**LE**

**FOYER DOMESTIQUE,**

Années 1876, 1877, 1878, et 1879.

PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

**LE MOYEN DE FAIRE DE L'ARGENT DANS LA RUE WALL, A NEW-YORK.**

**UN MANUEL**

Pour ceux qui ont des capitaux à investir, vient de paraître; il fait voir comment Jay Gould, Vanderbilt et les millionnaires de la rue Wall font leur fortune. La première copie est envoyée gratis.

S'adresser à

LEVINGSTON & Cie., EDITEURS,

56 Broadway et 7 Exchange Court,

New-York.

**Alexandre Caron,**

**AGENT D'ASSURANCE**

**Contre le Feu, les Accidents et sur la Vie.**

Se charge de la collection des comptes, ventes de terres, etc., à des taux

**TRES MODERÉS.**

S'adresser au Bureau de Poste de la Rivière du Loup (en Haut), Province de Québec.